

Rapport

La Conférence ministérielle de la Francophonie a tenu sa 34^e session les 25 et 26 novembre 2017 à Paris (France), sous la présidence de M. Henri Rabary-Njaka, ministre des Affaires étrangères de Madagascar.

1. Ouverture des travaux

1.1. Allocution du secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (France)

Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la France, M. Jean-Baptiste Lemoine, se dit honoré d'accueillir la Conférence ministérielle à Paris, en un lieu symbolique qui fut une imprimerie, faisant le lien avec la langue qui se traduit dans l'oralité et dans l'écrit. Il remercie l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et la présidence malgache pour l'organisation parfaite de la conférence. Rappelant les nombreux défis à relever pour la planète, il souligne le rôle majeur de la famille francophone comme stabilisateur, ciment et moteur pour promouvoir les valeurs auxquelles sont attachés ses membres, par-delà la langue qu'ils ont en partage. Pour lui, les tragiques événements de la veille qui ont touché le Mali et l'Égypte sonnent l'impérieuse nécessité de poursuivre les actions pour prévenir la radicalisation, lutter contre le terrorisme, lutter également contre les dérèglements climatiques. Il forme le souhait que les travaux de cette conférence soient fructueux, en relevant que les débats seront également éclairés par le témoignage de jeunes, que les participants ont pu rencontrer la veille lors de la cérémonie de remise du prix Jeune entrepreneur(e) francophone, co-organisée avec le Canada Nouveau-Brunswick. Il termine en citant un groupe québécois, dont le texte pourra utilement inspirer les travaux au regard du thème choisi par le Togo se référant à l'urgence climatique :

*« On m'a décrit jadis, quand j'étais un enfant
Ce qu'avait l'air le monde il y a très très longtemps
Quand vivaient les parents de mon arrière-grand-père
Et qu'il tombait encore de la neige en hiver
En ces temps on vivait au rythme des saisons
Et la fin des étés apportait la moisson
Une eau pure et limpide coulait dans les ruisseaux
Où venaient s'abreuver chevreuils et orignaux
Mais moi je n'ai vu qu'une planète désolante
Paysages lunaires et chaleur suffocante
Et tous mes amis mourir par la soif ou la faim
Comme tombent les mouches jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien...
Plus rien...
Plus rien... »¹*

Il appelle à relever le défi pour que cela n'arrive pas.

¹ *Plus rien*, Les Cowboys fringants (extrait de l'album *La Grand-Messe*, 2004)

1.2. Allocution du président de la Conférence ministérielle de la Francophonie

Le président de la Conférence ministérielle de la Francophonie (CMF), M. Henri Rabary-Njaka exprime sa gratitude pour la présence importante des représentants des pays membres, qui garantira à la Conférence le succès attendu, et montre l'importance que les ministres accordent à la Francophonie malgré leurs obligations nombreuses et malgré les changements intervenus. Il demande à l'assemblée d'observer une minute de silence pour les victimes des actes de violence, de guerre, de terrorisme et d'esclavage dans le monde et dans l'espace francophone. Il salue les délégations des pays qui prennent part pour la première fois aux travaux suite à leur admission comme associés ou observateurs. Il témoigne sa gratitude aux autorités françaises d'avoir accepté d'héberger la CMF, en saluant la difficile décision des autorités du Togo de tenir cette session à Paris alors que tous étaient préparés à se rendre à Lomé. De tout cœur, il s'associe au peuple togolais et mesure les efforts entrepris du côté du Togo, qu'il assure du soutien de la famille francophone. Il relève en outre que le thème a été maintenu. Il rend hommage à la Secrétaire générale et à toute son équipe pour le travail accompli. Il énonce que depuis la tenue de la 1^{ère} session de la CMF en 1992, l'accent a été mis sur les enjeux mondiaux et le renforcement de la Francophonie sur la scène internationale. Selon lui, l'OIF n'a cessé d'être à l'avant-garde, d'avancer des pistes de réflexion et de proposer des solutions réalistes et réalisables pour aboutir à l'objectif ultime de la paix et du développement. Il se félicite du choix du thème *Les économies nouvelles : économie bleue, économie verte – nouveaux moteurs de création de richesse, d'inclusion sociale et du développement durable* pour cette conférence, estimant qu'il permettra d'aboutir à des décisions visant à léguer un monde meilleur aux générations futures. La transition vers un monde vert et bleu est à ses yeux un impératif majeur inscrit dans les agendas internationaux, traduit dans les Objectifs de développement durable (ODD) à travers les objectifs 8, 12 et 14. Le passage aux économies nouvelles est ainsi appelé à contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté tout en permettant l'adoption d'une gestion plus responsable de l'environnement et des océans. Son gouvernement se sent d'autant plus responsable que Madagascar est la troisième plus grande île au monde. Il relève que d'importants défis restent à relever pour tirer parti des nouvelles économies, dont les prérequis sont la protection de l'environnement et l'utilisation durable des ressources et du capital naturels. Il appelle à la coopération de tous les États et gouvernements membres de la Francophonie pour favoriser l'émergence des initiatives tendant à l'exploitation rationnelle des ressources naturelles. À ses yeux, les pays doivent se donner la main pour construire ensemble et faire des projets structurants de développement. Il se dit persuadé que pour pouvoir bénéficier des effets attendus de la transition vers les économies bleue et verte, les pays doivent prendre en compte la diversification de l'économie, la création d'emplois, l'accroissement des revenus d'exportation, la réduction de la pauvreté, une plus grande équité sociale et une meilleure protection de l'environnement. Il exhorte toutes les parties prenantes à mieux cibler les investissements pour rendre plus écologiques les secteurs de l'économie. Il souhaite que cette conférence permette d'assurer le suivi des engagements d'Antananarivo, et d'envisager les moyens concrets de les mettre en œuvre. Il affirme que l'évolution de la situation politique, sécuritaire et économique dans l'espace francophone donne raison à la soif d'une Francophonie toujours plus solidaire, cohérente et réactive face aux défis de la démocratie, de l'insécurité, du changement climatique et du développement durable dont le message est porté au monde entier par la Secrétaire générale. Puis il déclare ouverte la 34^e session de la CMF.

1.3. Allocution de la Secrétaire générale de la Francophonie

La Secrétaire générale de la Francophonie, M^{me} Michaëlle Jean, introduit la session en relevant que Paris, en recevant le Conseil permanent et la Conférence ministérielle de la Francophonie, est de cœur avec Lomé. Elle salue l'investissement du Togo, sous l'impulsion du Président Faure Gnassingbé, dans la préparation des instances et en étroite solidarité avec la Principauté de Monaco, suite au partenariat, inédit et remarquable, noué, lors du Sommet d'Antananarivo, entre ces deux États, très engagés dans le soutien et l'intégration

des économies verte et bleue comme nouveaux moteurs de croissance, d'inclusion sociale et de développement durable. Pour elle, cet appel venu du Togo dit beaucoup des efforts et des initiatives en marche, notamment sur le continent africain et dans les États insulaires en développement. Il dit beaucoup sur l'urgente nécessité d'innover, dans la formulation et la mise en œuvre de politiques d'adaptation ; de diversifier les activités et modes de production ; d'informer, de former, d'accompagner les populations et les forces vives ; de porter avec elles de nouveaux choix et de nouvelles pratiques. Le choix du thème dit aussi beaucoup sur l'affirmation de la dimension économique de la Francophonie, en complémentarité totale avec sa dimension politique, éducative, numérique, culturelle et environnementale. La Secrétaire générale relève qu'il n'y a pas de développement et d'émergence possible sans une vie politique apaisée, sans stabilité, sans un climat de paix et de sécurité. Elle déclare que pour y contribuer, la Francophonie mobilise chaque jour, sur le terrain, ses équipes, ses réseaux, ses expertises, dans un espace francophone comme jamais secoué, à l'instar du reste du monde, par des tensions, des violences, des crises et des conflits. Elle évoque en outre les actions de diplomatie active, visible, qu'elle mène ou qu'elle fait porter par ses envoyés spéciaux, de même que le magistère d'influence de la Francophonie, qui s'exerce efficacement dans toutes les enceintes où se dessine et se décide l'avenir du monde, notamment à l'ONU. Elle relève que la Francophonie est systématiquement au rendez-vous de l'Assemblée générale pour faire entendre sa voix. Cette année, elle a été présente dans les panels de haut niveau sur la RCA, le Mali, la RDC, les mouvements migratoires ou encore la réalisation du dividende démographique, à l'invitation de l'Union africaine, et le financement de l'éducation, à l'invitation de l'Unesco. La Secrétaire générale exprime sa fierté, à cette occasion, d'avoir entendu les présidents Macky Sall et Emmanuel Macron annoncer ensemble leur décision d'agir en champions du financement du Partenariat mondial pour l'éducation. Elle mentionne également la concertation ministérielle conduite par le Ministre Rabary-Njaka à l'ONU pour une mobilisation urgente en faveur de la force multinationale des pays du G5 Sahel contre le terrorisme, à laquelle de nombreux ministres de la Francophonie ont participé. Elle porte également à la connaissance de la Conférence l'admission de l'OIF à la table du Conseil de sécurité, où sont prises des décisions cruciales et déterminantes pour beaucoup de ses pays membres. Elle se réjouit que l'apport de l'OIF soit désormais reconnu et fréquemment sollicité, à l'instar de l'invitation de la présidence française, le 27 octobre, à intervenir en faveur d'une plus grande participation des femmes dans toutes les opérations de médiation, de paix et de sécurité. Son plaidoyer a porté sur la dénonciation des violences atroces, notamment sexuelles, dont les femmes et les filles sont victimes en période de conflits malgré l'adoption, en 2000, de la résolution 1325 et de bien d'autres qui l'ont suivie. Elle indique avoir repris ce plaidoyer, quelques jours plus tard, à l'ouverture de la réunion des ministres de la Défense organisée à Vancouver par l'ONU et le Canada et portant sur le maintien de la paix. Elle relève que pour mieux protéger les populations, mieux sécuriser les territoires, les frontières et les personnels, mieux contrer ces menaces d'un nouveau type et asymétriques, dont le terrorisme, des mandats plus robustes et des moyens plus conséquents sont nécessaires. Elle estime qu'il n'y a pas de développement et d'émergence possible sans un accès pour toutes et pour tous à une éducation de qualité tout au long de la vie, à une formation professionnelle, technique et technologique bien en phase avec les réalités socio-économiques des pays francophones, leurs stratégies et plans de développement. À cet égard, elle est d'avis que l'OIF a franchi une étape déterminante avec la mise en place de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation (IFEF), inauguré en octobre, à Dakar, avec le Président Macky Sall, qui s'est investi personnellement dans ce projet. En effet, l'IFEF permet la mise en partage, au service de l'excellence, de ce qui se fait de mieux en éducation et en formation dans chacun des pays de la Francophonie. Il permet la mise en synergie des différents acteurs et opérateurs de la Francophonie investis dans ces deux secteurs : l'OIF, l'AUF, l'Université Senghor et les conférences ministérielles permanentes sectorielles.

La Secrétaire générale souligne ensuite qu'il n'y a pas de développement et d'émergence possible sans une prise en compte de la diversité culturelle et linguistique, comme gage de réciprocité dans un partenariat fort ; et, plus largement, sans prise en compte de la culture. À

cet égard, la IV^e Conférence ministérielle sur la culture, qui a mobilisé de très nombreux ministres, fin juillet à Abidjan, en marge des VIII^{es} Jeux de la Francophonie, répondait à une attente réelle. En effet, seize ans après celle de Cotonou en 2001, il était urgent, estime-t-elle, de se doter d'un nouveau plan d'action, de politiques innovantes qui reconnaissent les productions créatives et les industries culturelles comme facteurs de transformations sociales et économiques, de création de richesses, de chaînes de valeurs et d'emplois.

Évoquant de nécessaires politiques environnementales soucieuses de la préservation des ressources et du changement climatique, la Secrétaire générale souligne que c'est le cœur de métier de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD) basé à Québec qui, comme lors des précédentes conférences sur le climat, a organisé plusieurs activités à Bonn pendant la CdP 23 pour accompagner les pays et la société civile francophone, porter les plaidoyers essentiels et assister les négociateurs. L'IFDD a également facilité la tenue d'une importante concertation qui a réuni plusieurs délégations francophones mais également les hauts représentants de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BEAC), du PNUD et de la FAO, ainsi que des acteurs de la société civile. La Secrétaire générale affirme que la Francophonie agit sur tous ces fronts pour créer les conditions propices à une croissance partagée et à un développement responsable, selon les termes de l'appel d'Antananarivo. Évoquant ensuite la 2^e Conférence des femmes de la Francophonie, tenue les 1^{er} et 2 novembre 2017 à Bucarest, elle relève que parmi les 750 personnes venues de tout l'espace francophone pour y participer, plus de 600 femmes entrepreneures ont montré qu'elles s'imposent, y compris dans ces économies nouvelles, verte et bleue. Elle signale que le Président de la Roumanie Klaus Iohannis a décidé d'associer l'Agence de coopération de la Roumanie aux programmes portés par la Direction de la Francophonie économique et numérique en faveur de l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes. Puis, relevant que les jeunes aussi s'imposent avec ingéniosité et détermination, elle annonce que quelques-uns d'entre eux témoigneront de leur expérience lors de la Conférence. Activer toutes les potentialités que recèle l'espace francophone, donner à ses forces vives, créatives, économiques les moyens de se réaliser, c'est, assure-t-elle, investir dans la vie, dans la dignité, dans la liberté ; c'est agir impérativement contre le chômage chronique et la précarité qui poussent des milliers de jeunes au désespoir, jusqu'à les jeter dans les filets d'organisations criminelles ou à succomber aux chants des sirènes de la radicalisation violente, à s'aventurer sur les chemins de l'exode, risquant tous les dangers et même l'ultime humiliation d'être vendus comme des bêtes de somme. En terminant, elle appelle à garder à l'esprit et au cœur toutes ces situations tragiques, inhumaines et intolérables lors de la poursuite des débats de la CMF, qui portent sur la croissance, le développement et les économies nouvelles.

1.4. Approbation des projets d'ordre du jour et d'ordonnancement des travaux

La CMF adopte, sans modification, les projets d'ordre du jour et d'ordonnancement des travaux de sa 34^e session.

1.5. Adoption des rapports de la 32^e session et de la 33^e session (extraordinaire) de la Conférence ministérielle

La CMF adopte le projet de rapport de sa 32^e session, tenue à Antananarivo les 23 et 24 novembre 2016 ainsi que celui de sa 33^e session (extraordinaire), tenue à Paris le 11 juillet 2017.

2. Exposés introductifs et témoignages sur le thème de la CMF

Les économies nouvelles : économie bleue, économie verte – nouveaux moteurs de richesse, d’inclusion sociale et du développement durable

En abordant le thème choisi par le Togo pour la présente session de la CMF, *Les économies nouvelles : économie bleue, économie verte – nouveaux moteurs de création de richesse, d’inclusion sociale et du développement durable*, le Président évoque le lancement à Madagascar d’un premier incubateur porté par des jeunes et, au titre de l’économie bleue, l’extension du port de Toamasina, appelé à devenir le plus important port en eaux profondes dans cette partie du monde, ce qui permettra notamment d’améliorer les activités touristiques. En termes d’échanges commerciaux, il relève qu’avec 84 pays répartis sur cinq continents, l’espace francophone dispose d’un atout majeur et représente un potentiel énorme à exploiter.

- **Exposé du ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l’Intégration africaine du Togo**

Après avoir exprimé ses regrets que la Conférence ministérielle n’ait pu se tenir dans son pays, le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération et de l’Intégration africaine du Togo, M. Robert Dussey, félicite la Secrétaire générale pour la grande qualité de son action. Il remercie son équipe pour son dévouement envers la cause francophone. Il constate avec satisfaction que l’harmonie des sociétés est au cœur des préoccupations de l’OIF, qui vise une croissance partagée et durable. Pour lui, le thème de la présente conférence se justifie du fait que le monde actuel est celui des grandes transformations, de la mutation des paradigmes scientifiques, du rapport à la planète et à l’économie. Il ajoute que la mutation économique est sans doute l’une des plus importantes de l’époque actuelle. En soulignant que les transactions économiques se déroulent à un niveau d’intégration jamais atteint dans l’histoire des sociétés humaines, il remarque que les économies nationales sont sous le primat fonctionnel de « l’économie-monde ». À cet égard, il cite les propos du philosophe allemand Jürgen Habermas à l’effet qu’il n’y a pas de démocratie véritable sans justice sociale et salue son militantisme pour le renforcement des ensembles régionaux et continentaux capables d’articuler à l’échelle globale avancées économiques et développement humain, progrès économique et justice sociale. Il cite également le philosophe américain John Rawls, qui considère la justice comme « la première vertu des institutions sociales ». C’est pourquoi, poursuit-il, Karl Polanyi et Amartya Sen, prix Nobel d’économie en 1998, appellent tous deux à une économie plus humaine et plus responsable. Toujours selon Amartya Sen, « *il est aujourd’hui acquis que, pour aborder les questions liées au développement, il est préférable de multiplier les angles d’approche et de maintenir le point de vue le plus large possible* ». C’est dire la nécessité d’une approche diversifiée et pluraliste de l’économie, une approche qui, selon le ministre togolais, ouvre l’horizon des possibles et qui présente dans le monde contemporain un enjeu crucial pour la survie de l’humanité à l’échelle du globe et l’avenir de la planète, la « terre-patrie », pour reprendre la formule d’Edgar Morin. Il estime que les économies nouvelles – bleue et verte – peuvent contribuer à sortir de la misère des pans entiers des populations francophones en leur octroyant la capacité de transformer leurs conditions d’existence. À ses yeux, ces économies nouvelles sont des vecteurs de paix et de développement qui devront marquer les prochaines décennies. Ayant affirmé que l’avenir de la planète est tributaire d’une bonne gestion des richesses naturelles, des énergies renouvelables, de la régulation du climat, des écosystèmes aquatiques et marins, notamment, il constate que les économies nouvelles ont l’avantage d’être diversifiées, inclusives, créatrices d’emplois et de valeur ajoutée, et moins destructrices de l’environnement. Il rappelle, pour ce qui est de l’économie bleue, que 70% de la surface du globe est recouverte d’eau, que la moitié de la population mondiale vit à moins de 60 kilomètres de la mer et que les trois quarts des grandes villes sont situées sur les côtes. Il est démontré que les océans, les mers et les cours d’eau sont une source de richesses essentielle pour l’humanité, qu’ils assurent la subsistance et des emplois à des millions de personnes. Dans le commerce international, 90% des marchandises sont transportées par la mer et les océans jouent aussi un rôle essentiel dans

la régulation du climat et les écosystèmes côtiers. Concernant l'économie verte, le ministre met en avant la complémentarité de l'objectif de l'efficacité énergétique et des technologies propres avec celui du développement durable. Considérant qu'avec les économies nouvelles, on peut contenir ou atténuer l'ampleur des exclusions et des inégalités sociales dans le monde, il appelle à en tirer le meilleur, l'enjeu étant d'augmenter la liberté positive des populations par une intégration socio-économique elle-même positive. Il estime que la Francophonie peut travailler à pallier les handicaps de capacités » des nations francophones et à renforcer les capacités de fonctionnement des États et des peuples, comme en témoigne le choix de la thématique de cette conférence. En effet, affirme-t-il, plus qu'une communauté linguistique et de valeurs, la Francophonie est une option pour un développement économique socialement et humainement responsable. En affirmant que le futur de l'humanité réside dans les économies nouvelles – principalement bleue et verte –, cette conférence s'inscrit dans la suite logique des décisions du Sommet d'Antananarivo pour parvenir à une croissance partagée et à un développement durable.

En terminant, le ministre togolais souligne que les ambitions de la Francophonie économique sont en phase avec la Charte de Lomé qui, en octobre 2016, a sanctionné le Sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique. Après avoir signalé que la criminalité maritime et la protection de l'environnement marin mais aussi l'économie bleue ont été au cœur du Sommet de Lomé, il soumet à la CMF un projet de résolution sur les économies bleue et verte s'inscrivant dans cette dynamique. Enfin, il salue la solidarité agissante de la Francophonie et en particulier de la Secrétaire générale, M^{me} Michaëlle Jean, aux côtés du Togo dans la recherche d'une solution à la crise.

- **Exposé de la Secrétaire générale et témoignage des jeunes**

La Secrétaire générale indique qu'elle a choisi d'aborder le thème de cette conférence à travers des initiatives portées par des entrepreneurs qui, ayant senti l'impact de ces nouvelles économies, s'en sont emparés avec audace. Ces entrepreneurs sont au nombre de ceux que l'OIF soutient à travers les 33 incubateurs qu'elle accompagne via son programme 8.1.1 d'emploi par l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes, et les 41 incubateurs dont elle est partie prenante dans le cadre de l'initiative *Afrique innovation* avec l'Agence française de développement (AFD). Elle souligne le sens aigu de responsabilité sociale et solidaire de ces jeunes et de ces femmes entrepreneurs. Inspirée par leurs témoignages, elle se félicite des retombées des actions que l'OIF déploie avec treize pays d'Afrique et de l'océan Indien. Estimant que leur passion est aussi un ingrédient majeur de leur action, elle a souhaité que ces entrepreneurs viennent parler eux-mêmes de leurs entreprises. Elle propose d'abord de découvrir à travers une vidéo une jeune entreprise d'aquaculture qui s'est développée avec l'appui d'universités malgaches et belges à Tuléar, dans le Sud-Ouest de Madagascar, où des milliers de pêcheurs dépendent des ressources de la mer. Elle invite ensuite deux jeunes entrepreneurs portant des initiatives dans la filière cacao en Côte d'Ivoire et au Togo à apporter leurs témoignages.

Fondatrice et responsable qualité de Choco Togo, M^{me} **Carmen Delia Diabanguaya** indique que son entreprise, certifiée équitable, travaille à la transformation de fèves de cacao « bio ». Elle relève que, jusqu'à présent, l'Afrique, et notamment la Côte d'Ivoire et le Ghana, sont de grands producteurs de cacao mais qu'il y a très peu de transformation locale. C'est dans ce contexte, explique-t-elle, que Choco Togo a créé deux sites de transformation, l'un en région rurale, qui garantit à une quarantaine de femmes leur autonomisation financière, l'autre à Lomé. Huit tonnes de fèves de cacao ont été transformées au cours de l'année écoulée et l'objectif est de passer à une autre échelle, d'abord en marquant le marché local et régional, pour s'attaquer ensuite au marché extérieur, comme les États-Unis d'Amérique et l'Asie. Le but est de produire un produit d'excellence afin que la transformation des richesses agricoles en Afrique puisse bénéficier aux pays africains.

Artisan chocolatier chez Instant Chocolat à Abidjan, **M. Emmanuel Gbaou**, ex-banquier, est champion en Côte d'Ivoire et vice-champion Afrique dans la catégorie pâtissier chocolatier. Il met à son tour l'accent sur la transformation locale du chocolat, arguant que producteur de plus de 90% du cacao, son pays perçoit moins de 10% du prix de la tablette vendue. Son idée est de former des femmes à fabriquer du chocolat, avec l'objectif de percevoir 30% du prix de la tablette. Le chocolat produit par ces femmes est vendu dans la région mais l'a été aussi cette année à des entreprises comme Air France et Nestlé. Espérant l'ouverture d'autres marchés, M. Gbaou œuvre pour que le cacao profite aussi à ceux qui le produisent.

La Secrétaire générale, qui indique avoir goûté à ces produits, témoigne de leur excellence. Elle constate que de plus en plus de consommateurs demandent des produits authentiques. Elle évoque la création par la Francophonie du label *D'où vient ce que je mange ?*, en lien direct avec les petits producteurs. Puis elle propose de découvrir deux entreprises qui se sont donné pour mission de former et d'accompagner des entrepreneurs responsables dans le domaine agricole.

La présidente de la fondation BDA, qui forme des « écopreneurs » dans la culture de plantes à valeur ajoutée, **M^{me} Carole Robert**, originaire du Canada-Québec, travaille depuis 2005 en République démocratique du Congo (RDC), en partenariat avec plusieurs ministères. Elle décrit la création d'un programme menant à un écosystème et à un label pour permettre aux « écopreneurs » de participer à un marché, qui est passé récemment de 60 à plus de 90 milliards de dollars mais dont seulement 1% est capté par l'Afrique subsaharienne en raison des règles de contrôle de qualité. La sélection se fait en partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie et l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF). Grâce au concours de l'École des hautes études commerciales (HEC) de l'Université de Montréal, le programme aborde la question de la commercialisation et donne accès à un centre de développement durable, un incubateur et met aussi les « écopreneurs » en contact avec des acheteurs et des investisseurs. La cohorte pilote en RDC, qui compte maintenant 30 « écopreneurs » dont presque la moitié sont des femmes, est en lien avec une trentaine d'acheteurs nationaux et internationaux et un réseau d'une dizaine d'investisseurs qui se sont engagés à financer les entreprises au démarrage. Chacun de ces « écopreneurs » créant à son tour une trentaine d'emplois, ce sont quelque mille emplois par an qui sont créés dans le cadre du programme BDA. Le programme a obtenu un appui du fonds mondial pour l'environnement des Nations unies en raison de son impact sur l'entrepreneuriat et le rôle des femmes dans la création d'emplois en lien avec la problématique du changement climatique. Un accord pour son déploiement au Sénégal a été conclu et des discussions sont en cours avec plusieurs autres pays. Une alliance a en outre été nouée avec la FAO.

Cinéaste-agriculteur, **M. Malam Saguirou** décrit le projet *Mon champ*, qu'il a lancé au Niger et qui propose un modèle d'incubateur rural de longue durée, gage d'appropriation de l'activité par les agriculteurs. Ce projet propose aux paysans un modèle d'investissement, avec la recherche de crédits. Il consiste à investir 5 000 euros sur cinq hectares pour mettre en production des terres du Sahel considérées comme désertiques mais où l'eau qui se trouve en profondeur est renouvelable. Le projet d'une première ferme pilote, qui permet à une centaine de personnes de vivre, a démontré qu'il est possible d'investir avec profit dans la terre au Sahel. Il permet en outre de rendre vertes des zones que l'on croyait perdues et d'agir sur le climat, avec une vision responsable et des résultats économiques extraordinaires. Heureux de cette occasion rare pour un jeune de participer à une instance comme celle-ci, M. Saguirou, en tant que jeune Sahélien, aimerait que l'espoir soit contagieux dans les pays de la région menacés par le climat. Il engage les États et gouvernements à aider les jeunes, qui ne peuvent le faire seuls, à développer des entreprises et leur permettre ainsi d'être des créateurs et non des destructeurs de vie. Convaincu qu'il est possible de changer les choses, il ajoute que de telles entreprises ne demandent que peu de moyens et invite toutes les personnes présentes, pour le salut de leurs âmes, à investir dans ce que les jeunes sont en train de faire pour devenir des créateurs de richesses, de paix et de vie.

La Secrétaire générale souligne la force de l'appel de M. Saguirou et remercie les intervenants pour leurs témoignages, qui sont la preuve vivante de la « Francophonie des solutions ». Elle se réjouit du succès rencontré par ces projets, qui permettent à de petits paysans de développer leur production et de diversifier leurs modes de culture. Le développement de projets agricoles au Niger, là où les agronomes le jugeaient impossible est à ses yeux un grand motif d'espoir. Pour terminer, elle donne la parole aux directeurs de deux initiatives qui s'appuient sur le numérique comme accélérateur du développement économique durable des populations.

La directrice de Jiggen Tech Hub, un incubateur technologique implanté à Dakar, **M^{me} Binta Coudy Dé**, est à la base de la conception de ce premier réseau informatique pour femmes et jeunes filles au Sénégal, qui a pour ambition de contribuer à leur accès au marché par le numérique. Le projet couvre différents aspects, depuis la prise en main de l'ordinateur, en passant par l'autonomisation des tâches récurrentes mais aussi la vente sur Internet. En plus de déterminer les problèmes et de développer des outils en réponse aux besoins, la Plateforme permet aux agriculteurs du sud du pays de s'informer en temps réel des prix du marché. Le programme comprend aussi une plateforme de e-commerce pour rapprocher l'offre rurale de la demande urbaine, élaborée sur quatre ans en sillonnant le pays. Elle permet également de vendre sur le marché mondial. La directrice témoigne qu'en 2017, grâce à l'OIF, 330 femmes entrepreneures ont pu être formées dans de bien meilleures conditions. L'objectif pour fin 2018 est de former 1000 femmes entrepreneures, quel que soit leur type d'activité ou niveau d'éducation. En effet, le seul critère pour accéder à ces formations est la volonté d'apprendre.

À son tour, **M. Abdou Maman Kane**, directeur de Tech Innov au Niger, fait part de ce projet de télé-irrigation, réalisé en lien avec l'incubateur CIPMEN de Niamey, qui a un impact phénoménal pour les populations. Se décrivant comme un entrepreneur social qui cherche à développer des solutions au profit des populations les plus défavorisées, il explique que la télé-irrigation permet d'irriguer à distance au moyen de téléphones portables et une distribution intelligente de l'eau pour automatiser toute la chaîne de production agricole, grâce à une application météo mobile. À la suite de sa mise sur le marché en 2013, 400 femmes ont pu doubler le périmètre irrigué et quadrupler leur production. Cette application permet de libérer les filles et les femmes de la corvée d'eau qui leur incombe et donc de fréquenter l'école mais aussi de sédentariser de jeunes candidats à la migration. Tech Innov s'est vu octroyer le prix mondial Hassan II pour l'eau et la médaille de la création écologique aux Jeux de la Francophonie à Nice. Se félicitant de la visibilité qu'a procurée à Tech Innov la visite d'une installation profitant à 98 femmes par la Secrétaire générale, entraînant notamment l'invitation par le président du Niger au Sommet de Kigali en mars 2018 et à une table ronde des investisseurs à Paris, M. Kane imagine une mise à l'échelle de ce projet et exprime à la Secrétaire générale la reconnaissance de la jeunesse nigérienne et africaine.

Ayant remercié les deux derniers intervenants pour leur témoignage, **la Secrétaire générale** confirme avoir entendu des femmes soutenues par Jiggen Tech et avoir vu la différence qu'apporte sur le terrain l'utilisation du téléphone pour démarrer et stopper l'irrigation depuis une longue distance. Les filles des 98 femmes concernées, qui sont maintenant à l'école, se projettent dans différentes activités : médecine, enseignement ou autres. Pour elle, ce projet contribue aussi à la lutte contre les mariages forcés. Elle mentionne ensuite la remise, la veille, de la première édition du prix Jeune entrepreneur(e) francophone, d'un montant de 10 000 euros, à deux jeunes, un homme et une femme, engagés dans des entreprises de l'économie verte axées sur des produits à valeur ajoutée dans l'agro-industrie.

Invité à prendre la parole, le président de la Plateforme internationale des réseaux jeunesse francophones (Pirjef), **M. Ibrahima Diabaté**, relève que la jeunesse, qui représente plus du quart de la population mondiale, est un facteur déterminant de progrès social et technique. Il salue l'engagement de la Francophonie pour outiller cette jeunesse ainsi que la mise en œuvre d'une stratégie jeunesse pour son épanouissement politique social, culturel et économique. Il explique que, dans la perspective de la maîtrise des axes de cette stratégie par les jeunes, la

Pirjef a été créée pour servir d'interlocuteur sur les différentes thématiques qui les interpellent. Selon lui, la meilleure façon pour les jeunes de témoigner leur reconnaissance est de travailler à faire des propositions innovantes pour la construction d'un monde francophone meilleur. Il se félicite de l'implication des jeunes dans les instances de la Francophonie à Madagascar ou encore au Parlement francophone des jeunes au Luxembourg, où les jeunes ont pu montrer qu'ils ont des solutions à apporter. Il sollicite l'aide de tous pour que ce projet se poursuive avec la participation des jeunes au Sommet d'Erevan. En soulignant que les conséquences du changement climatique amènent à réfléchir à un avenir inquiétant, il se demande quel sera le monde dont hériteront les jeunes de demain. À cet égard, la thématique choisie pour la CMF lui paraît porteuse d'espoir. Rompre avec certains modèles de développement implique de passer par des emplois des économies bleue et verte. Il estime que les dirigeants peuvent développer la prise de conscience du secteur privé, notamment en favorisant la transition énergétique ou en interdisant la destruction des lieux verts. Les jeunes ont également leur rôle à jouer dans le processus, par exemple à travers des campagnes de sensibilisation sur les réseaux sociaux.

Le Président remercie les jeunes orateurs pour leur forte implication dans les valeurs que prône la Francophonie. Il note que leurs interventions font ressortir que le développement dans les différents pays de l'espace francophone est l'affaire de tout le monde. Il souligne que les pays du Sud ont besoin des pays frères du Nord pour faire coopérer les jeunes dans le cadre de projets structurants permettant aux populations de travailler chez elles sereinement. À titre personnel, il se dit ému par l'esprit innovateur des jeunes. Il salue l'approche de la Secrétaire générale et de l'OIF, estimant qu'il convient non seulement d'aider ce type d'initiatives mais aussi de les décupler dans toutes les régions du monde.

- **Intervention du directeur général de l'Agence française de développement**

Le directeur général de l'Agence française de développement (AFD), M. Rémy Rioux souligne l'intérêt commun à concilier le lien social, à renforcer la lutte contre le changement climatique et en faveur de la prospérité économique. Après avoir rappelé que l'AFD est la plateforme de développement économique française, il indique que l'Agence finance 600 à 700 projets chaque année, dépassant dix milliards d'euros de financement par an. Il signale que le Président Macron a annoncé que l'aide publique au développement française dépasserait 0,55 % du PIB à l'horizon 2022. En Afrique, 50% de l'activité de l'AFD cible le climat, 50% de leurs projets ont un impact direct pour l'égalité femme-homme (EFH) ; l'AFD travaille dans une centaine de pays et 50% de son activité se déploie dans des territoires francophones. Elle se considère donc comme une agence de la Francophonie puisqu'elle est présente dans 37 pays membres de l'OIF.

Pour M. Rioux, le thème de la Conférence appelle trois remarques. Premièrement, concernant la jeunesse et l'éducation, il rappelle que le président de la République a fait de l'éducation la priorité de l'aide publique au développement de la France. À ce titre, il co-présidera le mois suivant à Dakar, avec le Président Macky Sall, une réunion sur le Partenariat mondial pour l'éducation. Il précise que des liens très forts ont été noués avec les institutions spécialisées de la Francophonie et que l'AFD a des liens financiers opérationnels avec l'ensemble des opérateurs directs du Sommet. Il souligne que les besoins sont énormes dans le monde, singulièrement en Afrique. Pour lui, l'enjeu essentiel est de transformer en chance le boom démographique qu'y constitue un excédent de population de 25 millions chaque année. Il affirme que la croissance des villes et des campagnes en Afrique doit s'accompagner d'une intensité en emplois beaucoup plus forte : les trajectoires doivent être modifiées afin de faire une place à chacun. Il mentionne le fonds Afric'innov, qui met l'accent sur la formation professionnelle qualifiante, avec un taux d'emplois fort constaté à l'issue des formations. Il insiste sur la nécessité d'agir sur toute la chaîne, y compris l'éducation des filles, la professionnalisation et l'enseignement supérieur, en déployant plus amplement une offre à l'échelle régionale et en impliquant beaucoup plus le secteur privé.

Deuxièmement, il relève l'urgence du financement des infrastructures dans l'économie verte et l'économie numérique. Considérant qu'il est indispensable de répondre aux besoins de financement très élevés en matière d'infrastructures matérielles et immatérielles, le Président Macron, indique-t-il, a pris l'initiative d'accueillir le 12 décembre un sommet pour marquer le 2^e anniversaire de l'Accord de Paris afin de rassembler les progressistes et appeler à un élan renouvelé. En matière d'économie numérique, où les besoins en infrastructures immatérielles reflètent le potentiel de création de valeur, il cite les exemples du financement de câbles sous-marins à Djibouti, du financement du déploiement de la fibre optique à Abidjan, d'autres structures en Tunisie, au Vietnam... observant que le monde en développement ne doit pas rester à l'écart. Il mentionne le grand succès du concours digital Africa lancé quelques semaines auparavant.

Enfin, il estime que s'il y a de nouvelles économies et un nouveau monde émergent, la politique de développement doit se transformer. Il cite les sommets d'Addis Abeba, de New York et la CdP 21 de Paris, en observant que tous les acteurs ont le même agenda d'ici 2030. En termes de politiques de développement, il considère que chaque pays doit être accompagné dans des trajectoires nouvelles de développement. Il constate un changement de stratégie en cours, pour devenir une agence de développement 100% Accord de Paris c'est-à-dire dont l'ensemble des activités seront compatibles avec les trajectoires de développement durable que les pays se sont engagés à développer. Il appelle les pays à développer le maximum de partenariats entre eux, tout en les assurant de l'accompagnement des agences de coopération françaises. Il cite l'IDFC (*International Development Finance Club*), qui investit six cent milliards de dollars chaque année dont cent pour le climat, et observe que si les fonds peuvent être orientés vers les missions de la Francophonie, cela rendra service à son combat. Il conclut en insistant sur le fait que les grandes solutions aux problèmes internationaux ne seront jamais à 100% publiques ou privées.

Le Président remercie M. Rioux. Il relève que 50% de la population du continent africain a moins de 25 ans et s'interroge sur leur devenir. Pour la Francophonie, il s'agit d'une véritable opportunité malgré le défi : l'Afrique s'éveille et ira très loin grâce à la Francophonie.

3. Débat et adoption des résolutions thématiques

Le ministre des Affaires étrangères de la Roumanie évoque la Journée internationale de la lutte contre les violences faites aux femmes, qui fait partie des grands enjeux de l'actualité politique mondiale. Il salue l'organisation de la Conférence des femmes de la Francophonie à Bucarest les 1^{er} et 2 novembre 2017, sous le haut patronage du président de la Roumanie, et en rappelle le thème — *Création, innovation, entrepreneuriat, croissance et développement : Les femmes s'imposent !*, il remercie la Secrétaire générale pour son initiative et pour l'apport significatif des équipes de l'OIF au succès de cette conférence. Il note que les recommandations qui en sont issues sont à même de contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie économique pour la Francophonie, tout comme à l'élaboration de la future Stratégie pour l'égalité entre les femmes et les hommes. À propos du thème de la CMF — *Les économies nouvelles, économie bleue, économie verte : nouveaux moteurs de richesse, d'inclusion sociale et du développement durable*, il mentionne un plan d'action national permettant la réduction des émissions de gaz à effet de serre et l'exploitation de ressources maritimes durables en mer Noire. Affirmant que le changement climatique représente une préoccupation majeure pour la Roumanie, qui a ratifié l'Accord de Paris, il cite, comme première étape, la limitation de la croissance moyenne globale, son pays étant engagé dans l'économie verte, les énergies renouvelables, la gestion des déchets et le renouvellement du parc automobile. Il signale que les États en bordure de la mer Noire travaillent à un projet commun de réduction des facteurs ayant un impact négatif sur les écosystèmes marins et que la Roumanie est impliquée dans un projet de l'Union européenne concernant le bassin de la mer Noire et l'économie bleue dans la mer Noire.

La représentante de l'Égypte réaffirme que l'engagement pour le développement durable est un des enjeux majeurs du 21^e siècle et se félicite que le monde ait pris conscience des

répercussions gravissimes de la conjoncture mondiale actuelle basée sur une exploitation épuisable des ressources naturelles, ayant conduit à la dégradation de l'environnement, à l'inégalité économique et à l'injustice sociale. Il lui paraît important de repenser les visées des systèmes économiques, de répondre aux défis actuels en inventant un lendemain équitable, résilient et surtout viable. Elle estime que l'Accord de Paris s'inscrit dans cette réponse à apporter en ce qu'il vise notamment à freiner la hausse de température et le dérèglement climatique, en s'appuyant sur l'Agenda 2030 pour le développement durable et en proposant de nouvelles tendances de croissance et une approche inter et multidisciplinaire axée sur les trois sphères connectées de la durabilité : croissance économique, protection de l'environnement et inclusion sociale. Elle relève que, dans ce même esprit, des tendances novatrices de développement durable se développent : la croissance verte mise sur un développement sobre et raisonné, en s'engageant dans un développement écologiquement performant tenant compte des interactions des écosystèmes et de la conservation de la biodiversité ; l'économie verte, liée au niveau onusien à l'élimination de la pauvreté et la réduction des inégalités de niveaux de vie, condition *sine qua non* du développement durable ; l'économie bleue vise à une gestion et une exploitation durables des mers et océans, car ces derniers absorbent 25% du dioxyde de carbone relâché dans l'atmosphère par les activités humaines. Les objectifs bleus sont par ailleurs présents dans la Déclaration de Rio +20 et dans l'Agenda 2030. Le concept « développement bleu » comprend toutes les activités économiques menées dans les mers, océans, fleuves, lacs, berges, rivages, cours d'eau, nappes sous-terraines, eaux douces, fonds marins. Cette opportunité a été identifiée comme un domaine prioritaire de la décennie à venir par l'Union africaine dans son Agenda 2063, qui érige l'exploitation durable du potentiel océanique en aspiration première d'une Afrique prospère. La représentante ajoute que la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) s'associe à cette vision. Elle précise que sur 54 États africains, 38 sont des pays côtiers et plus de 90% des exportations et importations africaines passent par la mer. Le secteur halieutique emploie à lui seul près de 12,3 millions d'Africains, avec des perspectives qui se comptabilisent en milliards d'euros. L'Afrique bénéficie donc d'un gigantesque potentiel bleu maritime et océanique. De nombreux facteurs menacent toutefois les perspectives du développement durable, dont le changement climatique, les phénomènes naturels et humains et la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, considérée comme une des origines principales de la paupérisation de la population et des mouvements migratoires vers d'autres pays. La représentante appelle à un appui financier international et au transfert de technologies pour permettre les changements profonds que nécessite une transition vers une croissance durable pour les pays du Sud, conformément aux priorités nationales de chacun des États. Elle estime que la durabilité est une responsabilité commune dans laquelle il faut s'engager avec détermination, dans un esprit de coopération et surtout de solidarité avec les pays du Sud, en vue d'édifier un avenir durable et équitable pour tous les peuples.

Interpellé par les récentes attaques terroristes en Égypte et au Mali, **le représentant du Liban** rappelle que son gouvernement avait apprécié les résolutions issues de la conférence sur la sécurité organisé par l'OIF à l'Académie diplomatique internationale. Soulignant l'urgence d'en assurer un suivi concret, il suggère de revenir à l'idée de la création d'opérations du maintien de la paix francophones pour assurer une coordination robuste avec l'ONU. Il remercie le ministre du Togo pour son exposé sur les économies nouvelles, en notant que le droit au développement des peuples oriente vers une approche diversifiée. Il salue l'invitation par la Secrétaire générale de jeunes à la CMF pour témoigner de leur attachement aux valeurs de la Francophonie. Enfin, il rappelle le lancement en 2002, à l'occasion du Sommet de Beyrouth, du premier incubateur au Liban, qui a quintuplé ses performances en quinze ans.

Le ministre des Affaires étrangères et européennes de la Belgique salue l'élection de M^{me} Audrey Azoulay à la tête de l'Unesco. Il assure le Président de sa sympathie face à l'épidémie de peste qui affecte Madagascar, constatant que les mesures appropriées sont prises pour endiguer la propagation de l'épidémie. Il remercie en outre le Togo d'avoir proposé le thème de la Conférence, espérant que le pays retrouvera la stabilité au travers du dialogue.

Il salue l'organisation de la matinée ponctuée de témoignages de jeunes entrepreneurs en Afrique francophone. Se référant à la filière cacao, il indique que, récemment, la Belgique et la Côte d'Ivoire ont organisé ensemble un séminaire sur la prévention et l'abolition du travail des enfants dans le secteur du cacao. Il souligne que les océans sont essentiels pour la sécurité alimentaire mondiale et pour la santé humaine car ils contribuent à l'éradication de la pauvreté en offrant des moyens d'existence et d'emplois durables, alors même qu'ils sont de plus en plus menacés, dégradés ou détruits par les activités humaines. Son gouvernement est convaincu de la nécessité d'une approche polyvalente impliquant les gouvernements, le secteur privé, la société civile, les groupes de réflexion et le monde académique pour relever les défis à venir et travailler à un large éventail de projets liés aux économies verte et bleue. Depuis de nombreuses années, la Belgique s'engage de multiples façons pour la protection de la planète et de ses océans. Cela se réalise tant par la continuité de ses engagements internationaux que par son soutien à la recherche et à l'innovation, à l'instauration de partenariats ou à la mise en place de projets dans différentes parties du monde. Dans le cadre de son aide publique au développement, la Belgique a fortement augmenté sa contribution aux projets liés au climat, avec plus de 320 millions d'euros pour la période 2013-2016. Un accent a été mis sur le financement des pays les plus vulnérables et des pays les moins développés, ainsi que sur l'augmentation de leur résilience face aux conséquences du changement climatique. La Belgique accueille à l'Institut d'Ostende le programme IODE (*International Oceanographic Data and Information Exchange*) de la commission océanographique internationale de l'Unesco. Un séminaire sur la biodiversité des océans a été organisé en mars pour les représentants des Petits États insulaires en développement (PEID). La Belgique a contribué via des soutiens financiers et d'expertises à l'organisation de la CdP 23 et s'est réjouie des résultats et des engagements obtenus à l'issue de la Conférence des parties. Elle est honorée d'être associée au Sommet climat organisé par la France en décembre prochain, et reste attachée à la réalisation des objectifs convenus dans l'Accord de Paris. Elle considère l'Accord et sa transition vers une économie pauvre en carbone comme un jalon du multilatéralisme ainsi que de la protection de l'environnement, voyant dans cette transition l'un des futurs moteurs de croissance. Elle suit aussi avec attention les débats sur l'impact sécuritaire du changement climatique. Le ministre considère qu'il est important de convaincre le Conseil de sécurité de lutter contre l'impact du changement climatique au même titre que contre le terrorisme. Il souligne aussi la nécessité de lutter contre l'esclavage et les violences sexuelles. Son pays appuie les Principes de Vancouver sur la prévention du recrutement et de l'emploi d'enfants soldats dans le cadre d'opérations de maintien de la paix (OMP), et soutient la politique de « tolérance zéro » promue par le Secrétaire général des Nations unies envers les atteintes sexuelles dans les OMP. Il rappelle que la Belgique est candidate à un siège de membre non permanent au Conseil de sécurité, avec le soutien de la plupart des États membres de la Francophonie. Revenant au thème de la Conférence, il observe que la Belgique investit dans l'économie verte et circulaire via sa coopération au développement et son secteur privé. La Société belge d'investissement pour les pays en développement a pour mission de favoriser la mise en place d'un secteur privé fort dans les pays en développement et émergents pour leur permettre d'accéder à une croissance et à un développement durables. L'accès à l'information, l'éducation, la recherche, la bonne gouvernance et un environnement propice aux investissements sont les conditions nécessaires pour engager le secteur privé sur la voie de l'économie verte. C'est dans ce sens que les gouvernements peuvent travailler pour favoriser la transition vers l'économie verte. En conclusion, le ministre appelle les États et gouvernements membres à saisir toutes les occasions pour stimuler l'élan politique et diplomatique pour protéger la planète et mettre en œuvre des économies respectueuses, inclusives et durables.

Le Président remercie les pays qui ont aidé Madagascar et annonce à la Conférence qu'un conseil des ministres extraordinaire qui se tient dans la ville de Majenga déclarera la fin de l'épidémie de peste pulmonaire à Madagascar.

Le directeur général de TV5 Monde, M. Yves Bigot, rappelle qu'à son arrivée à la tête de TV5, il a voulu doter cette dernière d'une charte éditoriale avec dix thèmes devant régir ses interventions, parmi lesquels figuraient le développement durable et l'environnement. Tous les programmes des chaînes généralistes et thématiques intègrent ces thèmes et TV5 a fait des efforts particuliers au moment de la négociation de la CdP 21. Une case hebdomadaire dédiée à la diffusion d'émissions spéciales et de documentaires a été créée puis poursuivie pour les CdP 22 et 23. TV5 a également mis en place des émissions spécifiques telles que *Coup de pouce pour la Planète* et des émissions co-produites avec le service international des Nations unies telles que *21^e Siècle*. De plus, le personnel et les prestataires sont attentifs à l'environnement et à la préservation de la planète.

Le représentant de la Guinée condamne fermement les odieux attentats qui ont été perpétrés et adresse ses condoléances aux pays touchés et aux familles des victimes. Il exprime la constante disponibilité et l'appui de son gouvernement au service des objectifs de l'OIF. L'avenir de la planète et la survie de l'espèce sont au cœur du débat. La Francophonie est présente par des actions concrètes. Le thème est d'actualité. Les océans, les fleuves et les forêts sont nécessaires à la survie de l'humanité et doivent être protégés. La Guinée met les économies verte et bleue au cœur de son développement avec environ 120 rivières et fleuves sur son territoire et poursuit l'objectif de fournir une économie propre. Bordée par l'océan Atlantique, la Guinée est sensible au potentiel de la pêche, qui permet de diversifier l'économie. Pour enrayer la perte de plus d'un million d'hectares de forêt, la décision de l'adoption d'un code pour la conservation des forêts a été prise. Il salue les efforts de la force conjointe du G5 Sahel. De nombreux conflits poussent des milliers d'Africains sur le chemin de l'exil. Il condamne par ailleurs fermement les actes constituant une atteinte à la dignité humaine qui ont été dénoncés en Lybie. Il remercie la Francophonie pour son soutien à la vie politique de son pays. Il remercie la France pour son accueil.

Le représentant de Djibouti félicite la Secrétaire générale pour la qualité de son rapport. Il appelle la famille francophone à bâtir des synergies de coopération. Sur la Francophonie économique et écologique, il considère que l'espace francophone doit contribuer à l'émergence de l'entrepreneuriat et au développement d'initiatives de création d'emplois dans l'économie sociale et solidaire, l'économie verte, l'économie bleue, ainsi que l'économie de la culture et numérique. Un rôle d'appui auprès des pays membres lors des grandes négociations est également essentiel. Pour Djibouti, la Francophonie doit s'attacher à mieux faire entendre la voix des plus fragiles, et favoriser les convergences et les alliances stratégiques. Le représentant ajoute que les engagements sur l'environnement doivent se traduire en actions concrètes et en appui technique permettant d'accélérer la mise en œuvre des programmes nationaux et l'atteinte des ODD en matière de lutte contre le changement climatique, en particulier pour les pays du Sud. Il estime que le Sommet sur l'unicité de la planète sera une occasion propice. Il lui paraît également important de faire en sorte que les populations ressentent l'apport de la Francophonie. Il se félicite de la rencontre des femmes entrepreneures tenue à Bucarest. Considérant que la croissance démographique dans l'espace francophone peut représenter une force, il insiste sur l'importance de faciliter la mobilité des jeunes, qui représentent 60% de la population francophone. Il précise que la question de la mobilité des jeunes figure parmi les quinze priorités énoncées lors du premier Forum mondial de la langue française, tenu à Québec en 2012 et doit continuer à être facilitée. Sur la problématique de l'extrémisme violent et la question des migrants, il appelle à tout mettre en œuvre pour que la jeunesse soit motrice pour la croissance de l'espace francophone. À cet égard, il souhaite rappeler que Djibouti participe à la lutte contre le terrorisme, avec deux bataillons en Somalie visant à contrer les terroristes d'al-Sebab, qui ont commis le mois précédent un attentat extrêmement meurtrier à Mogadiscio. Il réaffirme la position ferme de Djibouti, qui sera toujours aux côtés des pays victimes des actes de terrorisme. Il exprime ses condoléances aux familles des victimes au Mali et en Égypte. Il rappelle que son pays abrite le Centre d'excellence de lutte contre l'extrémisme violent pour l'Afrique de l'Est à travers l'éducation et qu'il a fait une priorité de la lutte contre le terrorisme. C'est ainsi que Djibouti s'apprête à accueillir un

séminaire sur la lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale, qui sera animé par l'Association internationale des procureurs et des poursuivants francophones avec, entre autres, la participation de magistrats djiboutiens, de pays frontaliers et de la région de l'océan Indien mais également du Canada, du Cameroun et de la France. Le représentant rappelle la situation de Djibouti, qui est enclavé linguistiquement dans la Corne de l'Afrique et qui a fait de la langue française une forme de résilience dans un univers non francophone. Il note que la visite de la Secrétaire générale à Djibouti a initié un début de renaissance de la coopération avec la Francophonie, avec l'annonce de l'ouverture des premiers centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC), une coopération normative et culturelle, ainsi que la création du Centre régional de l'enseignement du français (CREF) à Djibouti. En terminant, il sollicite l'appui de la famille francophone à la candidature de Djibouti à un siège non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour la période 2021-2022.

Le représentant de la Côte d'Ivoire présente les excuses de son ministre et déplore les nouvelles attaques au Mali et en Égypte. Il salue le thème des migrants en Lybie, de même que celui sur les économies verte et bleue, à la suite de la Journée de la Francophonie économique et numérique consacrée aux couleurs de l'économie dans l'espace francophone. Il souligne l'effervescence économique en Côte d'Ivoire avec, en cette fin de novembre, l'accueil du Festival Africa Web et du 5^e Sommet Union africaine-Union européenne *Investir dans la jeunesse pour un avenir durable*. Il mentionne le plan 2016-2020 qu'a adopté la Côte d'Ivoire pour se hisser au rang des pays émergents en capitalisant sur ses atouts de pays côtier et forestier. En effet, la Côte d'Ivoire figure parmi les premiers producteurs mondiaux de cacao de noix de cajou, de bananes et d'huile de palme. Il souligne les opportunités offertes par la mer et le littoral, et l'intérêt croissant des investisseurs pour la collecte et la transformation des ordures ménagères. Il annonce un taux de croissance moyen de 9% ces dernières années. Il déclare que la Côte d'Ivoire entend tenir les engagements pris au regard des ODD et de l'Accord de Paris sur le climat. À ce propos, son gouvernement veillera à la poursuite de la transition énergétique et à la protection de l'environnement. Il se prononce en faveur des projets de l'économie bleue, qui offrent aux pays en développement la possibilité de préserver les écosystèmes aquatiques, ainsi que des projets de résolution sur les économies bleue et verte, sur le climat ainsi que sur la paix. Il conclut en invitant les États et gouvernements à honorer leurs engagements en faveur des économies des pays du Sud et de l'atténuation des effets du réchauffement climatique.

Le représentant de Monaco estime que la 34^e session de la CMF s'ouvre dans un contexte nouveau marqué à la fois par la 1^{ère} Conférence des Nations unies, de juin 2017, visant à appuyer la réalisation de l'ODD 14 et par la tenue, en juillet, du Forum politique de haut niveau sur la mise en œuvre des ODD à l'horizon 2030. Ces événements ont mis à nouveau en évidence l'absolue nécessité de rester mobilisé pour faire face à la menace que représente pour les mers et les océans le changement climatique. Le représentant rappelle que si des changements globaux (réchauffement et acidification des océans, désoxygénation etc.) affectent en premier les écosystèmes, les sociétés humaines seront également inévitablement affectées, puisque leur survie dépend de ces écosystèmes. La prise de conscience politique, qui a su accorder aux mers et aux océans un rôle indispensable dans la réalisation des ODD, doit être renforcée. Des mers et des océans sains et productifs sont en effet indispensables à la promotion des économies nouvelles. Le représentant indique que le Prince Albert II de Monaco s'est personnellement engagé à développer des solutions innovantes et éthiques dans ce domaine. Il considère que s'engager dans la lutte contre le changement climatique ne saurait se faire sans informer et sensibiliser les populations sur l'aspect intersectoriel et interdisciplinaire de ce phénomène. À l'issue du 4^e Atelier international de Monaco sur l'acidification des océans, qui s'est tenu le 17 octobre, le Prince Albert II a rappelé toute l'importance des aires marines protégées qui retardent l'action du réchauffement climatique. Cet atelier international a permis d'énoncer des recommandations telles que la nécessité d'un suivi des aires marines protégées, déterminé par des critères humains et scientifiques, le développement de l'éducation, de la sensibilisation et de la communication en direction des populations et la restauration

des récifs coralliens. Il a également mis en lumière la nécessaire coordination des actions économiques et politiques et le développement des recherches pour recueillir des données scientifiques, enjeu indispensable pour anticiper le futur. La pertinence des actions de Monaco en faveur de l'environnement marin se fonde particulièrement sur la cohérence de son engagement avec les actions menées par les institutions établies en Principauté. Au regard de l'urgence, le représentant appelle la famille francophone à mettre en œuvre l'Accord de Paris sur le climat afin d'atteindre l'objectif commun de protection de la planète et juge qu'il est dans le devoir des États et gouvernements membres de la Francophonie d'agir pour permettre aux générations futures de vivre dans un environnement sain, où les inégalités sociales et de genre seraient réduits. Convaincue que l'économie est à la fois une histoire d'hommes et de femmes, la Principauté de Monaco s'est réjouie du succès de la récente Conférence des femmes de la Francophonie à Bucarest et de la réaction du réseau des femmes entrepreneurs francophones. La promotion de l'EFH, tout comme une meilleure prise en compte de l'économie bleue et de l'économie verte au sein de la Stratégie économique et numérique de l'OIF doivent être mieux intégrées dans les actions de l'Organisation et retranscrites de manière concrète et lisible dans la nouvelle programmation pour les années 2019-2022. En conclusion, il assure du plein soutien de la Principauté de Monaco pour l'élaboration de cette prochaine programmation, dont elle a l'honneur de présider le Groupe de travail.

Le représentant des Seychelles exprime son émotion à l'égard des victimes des récents attentats. Il estime que le thème de la CMF revêt un intérêt particulier pour les pays francophones, en particulier pour les Petits États insulaires. En effet, l'économie bleue offre un catalogue d'emplois, d'innovation et de croissance, met en relief ses immenses possibilités. Le représentant indique que les Seychelles sont constituées de 115 îles sur plus de 130 km². Il estime que l'économie du continent africain peut être stimulée avec la pêche, les activités nautiques et touristiques, les activités portuaires... Selon lui, il convient de créer un cadre pour développer ce potentiel, en s'appuyant encore plus sur la mer pour en faire un espace de coopération entre les pays ouvert à la jeunesse et aux entrepreneurs. Il évoque plus largement la lutte contre la piraterie, la traite des êtres humains, les trafics d'armes et la pêche illicite, en soulignant que les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest ne peuvent assurer la sécurité sans l'appui notamment de la Francophonie et de l'Union européenne, qu'il remercie. Il relève l'urgence aiguë du changement climatique, un problème qui concerne tous les États et gouvernements membres, et demande une réponse dès aujourd'hui. Considérant que tant que la communauté internationale ne prendra pas de mesures contraignantes, elle courra à la catastrophe, il déclare que les Seychelles ne peuvent pas attendre ; le gouvernement a mis en œuvre une stratégie nationale sur le changement climatique depuis 2009 et 30% du territoire a été classé comme réserve naturelle protégée. En conclusion, il appelle les États et gouvernements membres à élaborer une réponse collective à une crise qui menace la planète tout entière.

La ministre responsable de la Francophonie du Canada Nouveau-Brunswick condamne les récents actes terroristes et offre ses condoléances aux familles des victimes. Elle appuie les projets de résolutions portant sur le climat, les économies verte et bleue, et « la paix par un autre chemin ». Elle relève que le développement durable, l'éducation, la promotion de la paix et l'appui à la jeunesse font partie des missions de l'OIF. Elle souligne que la poursuite de l'objectif de l'EFH par la mobilisation de la Francophonie à la Conférence des femmes à Bucarest aura permis un moment d'échanges dynamiques. C'est avec plaisir qu'elle a remis la veille les prix Jeune entrepreneur(e) francophone 2017, organisés par le Canada Nouveau-Brunswick en partenariat avec l'OIF et la Conféjes, à Lucia Allah-Assogba, dirigeante de l'entreprise Togosimé, dont le siège est basé à Lomé au Togo, et à Gildas Zodomé, dirigeant de la société Bio Phyto, dont le siège social est situé à Allada au Bénin. Elle précise que la dotation est de 10 000 euros par lauréat et inclut un accompagnement professionnel par le cabinet d'audit financier Ernst & Young. Elle ajoute que les activités des deux entreprises primées sont liées au thème de la Conférence, l'économie verte et l'économie durable. Dans les domaines de la formation professionnelle et technique, le Canada Nouveau-Brunswick

salue la tenue en mai 2018 de la 58^e session ministérielle de la Confémen à Bathurst, qui portera notamment sur la petite enfance et le renforcement de la qualité et de l'équité des services éducatifs. La ministre remercie la Côte d'Ivoire pour l'organisation des 8^e Jeux de la Francophonie à Abidjan et réitère la fierté de son gouvernement de s'être vu confier l'organisation de la prochaine édition des Jeux dans les villes de Moncton et Dieppe en 2021. Dans l'esprit du thème jeunesse du Sommet de Moncton en 1999, son gouvernement souhaite que les Jeux concourent au dynamisme de la jeunesse et au développement de l'excellence du sport, des arts et de la culture. Elle réitère son appui à l'OIF et à la Secrétaire générale pour toutes les initiatives menées en faveur de la jeunesse, de l'environnement, de la diversité culturelle et du rayonnement du français.

Le Président salue les actions concrètes soulignant les réussites des femmes et des jeunes, dont le prix Jeune entrepreneur(e) francophone.

La ministre responsable de la protection des consommateurs et de l'habitation du Canada-Québec présente ses condoléances à l'Égypte et au Mali et transmet les salutations de la ministre des Relations internationales et de la Francophonie, qui n'a pu rejoindre la Conférence. Outre la couleur blanche, à laquelle le Québec est souvent associé en raison du blanc de la neige et de l'hiver, elle souligne que deux autres couleurs sont au cœur du Québec d'aujourd'hui : le bleu et le vert. Le bleu est la couleur d'un demi-million de lacs et de rivières du territoire québécois, qui représentent 3% des réserves en eau douce renouvelable de la planète ; 92% de l'électricité produite au Québec provient de l'hydro-électricité. Le bleu du fleuve Saint-Laurent et des côtes maritimes québécoises, autour desquels les richesses économiques, environnementales et sociales se sont construites. Convaincu du potentiel immense de ces ressources, le gouvernement du Québec a adopté en 2015 une stratégie maritime qu'il pourrait partager avec les pays de la Francophonie tant elle offre de solutions. L'exploitation de ces ressources vient aussi avec des responsabilités, notamment envers la préservation des écosystèmes marins. À ce titre, la ministre souligne le travail remarquable effectué par l'Institut des sciences de la mer de Rimouski – qui a eu l'honneur de recevoir le Prince Albert II de Monaco à l'occasion du Congrès BioMarine. Cet engagement se matérialise à l'international par la participation de son gouvernement à la Commission océanographique intergouvernementale de l'Unesco. Face aux périls environnementaux mondiaux auxquels il demeure confronté, le Canada-Québec a rapidement mesuré tout le potentiel de l'économie verte, et contribue activement à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris. Le Canada-Québec a mis sur pied des mécanismes innovants, en développant le premier système international de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre. Ayant précisé que le fonctionnement de ce marché du carbone est avéré, la ministre encourage les pays membres de la Francophonie à explorer cette voie. Elle explique qu'en introduisant un coût carbone dans l'économie, ce dispositif aura généré en 2020 près de trois milliards de dollars par la vente de droits d'émission. Le Canada-Québec réinvestit ces revenus dans un fonds vert, qui permet de soutenir les mesures d'adaptation et d'atténuation en réponse au changement climatique localement et dans les pays francophones les plus vulnérables, grâce à des partenariats Nord-Sud. À titre d'exemple, au Sénégal, des femmes entrepreneures, qui transforment les produits de la mer, bénéficient d'un accompagnement afin que leurs entreprises contribuent à la préservation de l'écosystème. Il est donc possible de faire le pont entre le dynamisme des économies verte et bleue, et l'importance de l'égalité entre les femmes et les hommes. La ministre se réjouit que la CdP 23 de Bonn ait introduit le tout premier plan d'action en faveur de l'égalité des sexes dans les politiques de lutte contre le changement climatique.

La déléguée de l'AIMF, M^{me} Julie Guillaume, affirme que les autorités locales sont conscientes de leur rôle et engagées dans l'enjeu de la préservation de l'environnement. Elle mentionne leur participation à la première édition du sommet des élus locaux pour le climat en 2015. À Bonn, ils ont réitéré leur attachement à ces questions et porté le plaidoyer auprès des parties à la CdP. L'AIMF, qui mobilise et porte les positions spécifiques des villes francophones, a noué

un partenariat stratégique avec l'Union européenne. Elle appuie l'action de ses villes membres pour l'opérationnalisation de leurs équipements. Le partenariat avec la Fondation Bill & Melinda Gates leur assurera un appui pour l'amélioration des services urbains clés dans les secteurs sociaux de l'assainissement, le planning familial et la réponse aux situations d'urgence. Il s'agit d'une opportunité pour développer la ville nouvelle et favoriser le développement inclusif.

Le Président souligne que les contributions montrent la capacité des pays à avancer vers un monde meilleur. Il salue les références au passage aux nouvelles économies encadrées par les nouvelles technologies en relation avec l'Afrique digitale, l'Afrique numérique.

Le recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), M. Jean-Paul de Gaudemar, considère que, pour que les économies nouvelles bleue et verte se développent, un support en matière de formation et de recherche doit être mis en place. Il faut en faire des économies de référence par rapport aux ODD car elles portent des potentialités mais ont besoin d'investissements très importants. De son point de vue, les économies bleue et verte rejoignent l'économie grise si l'on pense à la matière grise, ajoutant qu'il ne sera pas possible de réussir si les investissements nécessaires en matière d'enseignement et de recherche ne sont pas à la hauteur des ambitions. Soulignant que les technologies sont nécessaires aux économies bleue et verte, il précise que, souvent, les équipements les plus élémentaires pour leur donner leur sens n'existent pas. Face aux besoins urgents dans beaucoup de pays, il estime que la solidarité internationale doit s'exercer. Il revient sur l'exemple du projet de Carole Robert en RDC soutenu par l'OIF, qu'il juge passionnant car il marie la volonté d'entrepreneuriat, avec la transformation de produits maîtrisée par les Africains eux-mêmes, avec le besoin de qualité, un laboratoire de compétences étant nécessaire à cet égard. Outre l'appel en direction des universités du Nord, le souhait de prise en main par les universités congolaises elles-mêmes, comme celle de Goma, nécessite des investissements élémentaires. Dans la mesure où l'AUF a été amenée depuis quelque temps et surtout depuis l'adoption des ODD à mettre l'accent, voire à orienter les activités dans ces perspectives, le recteur souligne le besoin de ces choix politiques. Entre autres exemples, il cite un projet conduit au Burkina, en Côte d'Ivoire et au Sénégal, en partenariat avec l'Institut de recherche pour le développement français, qui concerne l'agro-écologie et s'inscrit dans une perspective inclusive en nouant un dialogue entre chercheurs et communautés de la société civile environnante. Pour le recteur, ce type de travail approfondi conduit à des résultats intéressants. Les pays en sont les moteurs, même si c'est la solidarité internationale qui permet le déclenchement des opérations. Prenant comme autre exemple l'assainissement de l'eau en Haïti, le recteur signale que les recherches menées sont destinées à aider les acteurs locaux qui ont des responsabilités à conduire des opérations grâce aux résultats de la recherche. Il fait observer la nécessité de pouvoir s'appuyer sur des équipes de recherche soutenues et équipées.

Le Président invite les participants à poursuivre les débats sur le thème en même temps que le débat général à la suite du rapport du CPF et de celui de l'Auditeur externe.

4. Rapport du Conseil permanent de la Francophonie

La Secrétaire générale de la Francophonie, présidente du Conseil permanent de la Francophonie (CPF), dresse le compte des travaux du CPF qui suit :

Au titre des questions politiques et diplomatiques, elle expose que le CPF exprime ses condoléances aux victimes des attentats au Mali et en Égypte. Il condamne fermement le terrorisme et manifeste sa solidarité à l'endroit de tous les pays touchés par de tels actes. Il renouvelle ses appels à une mobilisation internationale, forte et concertée, pour lutter contre ce fléau mondial. Il exprime également son indignation face aux traitements révoltants infligés aux migrants africains en Libye et se félicite donc de la tenue d'une séance ministérielle à huit clos de la CMF sur le thème *Migrations et protection des droits de l'Homme à l'épreuve de la traite des êtres humains*.

La Secrétaire générale évoque ensuite le contexte troublé de l'espace francophone :

En République centrafricaine, la situation humanitaire et sécuritaire reste très dégradée. Le CPF encourage les autorités de ce pays dans leurs efforts pour mettre en œuvre le plan de relèvement et de consolidation de la paix en appelant au soutien, notamment financier, de la communauté internationale. La Secrétaire générale informe qu'elle a porté un plaidoyer lors d'une réunion de haut niveau sur la situation en République centrafricaine organisée en marge de la 72^e session de l'Assemblée générale des Nations unies aux côtés du président de la République centrafricaine et du secrétaire général des Nations unies.

Le Burundi est un sujet de vives préoccupations au regard de la situation politique humanitaire, sécuritaire et des droits humains qui prévaut dans le pays. Lors de sa 102^e session, tenue la veille, le CPF a réitéré ses appels à trouver une solution concertée et inclusive avec tous les protagonistes de la crise, dans le plein respect de l'esprit d'Arusha. Il confirme le maintien en vigueur de la mesure de suspension de la coopération multilatérale francophone, décidée le 7 juillet 2016, en l'absence d'avancées significatives.

La situation en République démocratique du Congo, à la suite de la crise politique créée par la non tenue de l'élection présidentielle fin 2016 et au regard des violences qui ont éclaté il y a plusieurs mois dans la région des Kasai, a également fait l'objet d'une attention particulière. Le CPF se félicite de l'apaisement de la situation dans cette région et salue la publication, le 5 novembre 2017, par la Commission électorale nationale indépendante, du calendrier électoral, dont il demande le strict respect. Le CPF a réaffirmé l'importance majeure qu'il attache à la tenue d'élections libres, fiables, transparentes et inclusives, ainsi qu'au respect des constitutions, afin que cette étape majeure de la vie politique contribue au renforcement de la démocratie, de l'État de droit et de la stabilité.

Au sujet du Mali, le CPF appelle à la pleine mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation d'Alger. Enfin, le CPF souhaite que l'initiative du Togo permette d'engager un dialogue ouvert à l'ensemble de la classe politique. De manière générale, la Secrétaire générale informe qu'un travail d'évaluation portant sur les dimensions politiques et techniques des élections sera mené afin d'ajuster les interventions de l'OIF.

Elle signale, enfin, que deux États observateurs ont fait l'objet d'une attention particulière. La Thaïlande, pour laquelle le Conseil permanent a appelé de ses vœux le rétablissement de l'ordre constitutionnel à la suite des élections prévues en novembre 2018 qui pourront ouvrir la voie à la levée des mesures de suspension des instances dont elle fait l'objet depuis juin 2014. L'Ukraine, confrontée aux risques d'un conflit armé majeur dans l'Est du territoire. Le CPF appelle à la mise en œuvre des Accords de Minsk.

Il rappelle par ailleurs ses préoccupations face au changement climatique et réaffirme son attachement à l'Accord de Paris sur le climat.

Au titre des événements encourageants, le CPF a tenu à citer :

- le grand succès des VIII^{es} Jeux de la Francophonie organisés par la Côte d'Ivoire ;
- la réussite de la Conférence des femmes de la Francophonie qui s'est tenu à Bucarest le 1^{er} et le 2 novembre 2017 et qui a abouti à l'Appel de Bucarest ;
- le succès de la 4^e Conférence ministérielle de la Francophonie sur la culture, qui s'est tenu à Abidjan les 22 et 23 juillet 2017 ;
- l'inauguration à Dakar, le 12 octobre dernier, en présence du Président Macky Sall, de l'Institut de la Francophonie pour l'éducation et la formation.

Plus largement, l'inclusion croissante des jeunes dans les actions menées par l'OIF et la contribution considérable qu'ils apportent à celles-ci est à souligner.

Au titre des questions économiques, la Secrétaire générale évoque la tenue, le 14 septembre 2017, au siège de l'OIF, de la 2^e édition des Journées de la Francophonie économique et numérique, dédiée aux nouvelles économies. Elle insiste sur le fait de poursuivre des actions visant à renforcer la présence, la concertation et la contribution spécifique de la Francophonie lors des grandes négociations internationales et sur les enjeux économiques et financiers mondiaux, notamment le plaidoyer en faveur des pays les plus démunis, mené en partenariat avec le Commonwealth. Elle signale l'Appel pour un humanisme universel, lancé avec le Commonwealth, le Secrétariat ibéro-américain et la Communauté des pays de la langue portugaise, à l'occasion du Forum économique international des Amériques, en juin 2017 à Montréal. Elle note, enfin, le lancement de l'Observatoire de la Francophonie économique, enfin, le 14 juin 2017, à Montréal, qui sera un outil majeur pour l'accompagnement des stratégies économique et numérique de l'OIF.

En ce qui a trait à la coopération et aux questions administratives et financières relatives à la vie de l'OIF, elle informe la Conférence que le CPF soumet pour adoption à la CMF le budget révisé de l'OIF pour l'année 2018 et la résolution portant ouverture des crédits de l'exercice budgétaire quadriennal 2015-2018 de l'OIF au titre de l'année 2018. Le Conseil permanent demande, par ailleurs, à la Conférence ministérielle de lui donner mandat pour étudier et adopter, lors de sa session du 6 avril 2018, le projet de nouvelles Directives régissant les relations de la Francophonie avec les organisations internationales non gouvernementales (OING) et les organisations non gouvernementales (ONG), qui sera préalablement soumis à la commission de coopération et de programmation du CPF. Il salue l'action des opérateurs de la Francophonie.

La Secrétaire générale appelle ensuite l'attention sur les trois projets de résolutions que le CPF soumet à la Conférence et qui portent respectivement sur :

- les économies bleue et verte, en lien avec le thème de la CMF proposé par le Togo ;
- « la paix par un autre chemin », à travers l'éducation et le dialogue interreligieux et interculturel ;
- le climat.

En conclusion, elle félicite, au nom du Conseil permanent, l'Administrateur pour son travail efficace et son engagement, ainsi que l'ensemble des membres du personnel de l'OIF.

5. Rapport de l'Auditeur externe de l'OIF et du FMU

Le Directeur de l'audit externe, M. Lahcen Kers, présente les conclusions du rapport d'audit des états financiers de l'OIF et l'état du FMU ainsi que l'opinion de certification relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2016. Il rappelle d'abord sa mission au titre de l'exercice 2017, qui constitue le troisième audit de certification par rapport au mandat de quatre années confié à la Cour des comptes du Royaume du Maroc. L'audit a été réalisé conformément à la lettre de mission acceptée par l'OIF en date du 26 février 2015 et aux dispositions du règlement financier de l'Organisation. Une équipe de quatre auditeurs est intervenue au siège de l'OIF, en mission intermédiaire en décembre 2016, puis en avril 2017, pour procéder à l'audit des états financiers de l'OIF relatifs à l'exercice clos en décembre 2016. Les comptes annuels provisoires de l'Organisation au titre de cet exercice ont été soumis à l'Auditeur externe le 3 avril 2017. L'intervention effectuée par la Cour en phase intermédiaire a abouti au rapport transmis à la Secrétaire générale le 9 janvier 2017. Des diligences ont été menées sur place. Les conclusions du rapport provisoire ont été communiquées officiellement à la Secrétaire générale le 26 avril 2017. Le rapport définitif prend en compte les commentaires et les réponses de l'OIF. L'opinion, ainsi que le rapport définitif, ont été adressés par le Premier président de la

Cour des comptes à l'intention de la CMF le 5 mai 2017. Le rapport définitif d'audit de certification a été présenté et discuté lors de la réunion de la CAF du 16 mai 2017, avant sa transmission au CPF le 11 juillet 2017. L'Auditeur externe salue par ailleurs la qualité des discussions lors des réunions de la CAF.

Faits significatifs de l'année 2016

Après l'année transitoire 2014 et l'année 2015 d'amorçage des réformes managériales décidées par les Instances, notamment en ce qui concerne la suppression du poste de contrôleur financier, la responsabilisation des ordonnateurs délégués, l'introduction du nouveau schéma de la programmation basée sur les objectifs et le renforcement de l'audit interne, 2016 peut être qualifiée de l'année de la consolidation des réformes. Cette année a été marquée par la tenue du XVI^e Sommet de la Francophonie à Antananarivo (Madagascar) les 26 et 27 novembre 2016, dont l'une des décisions principales a consisté en l'ajustement des salaires et le relèvement de l'âge de départ à la retraite de 60 à 62 ans qui sont entrés en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017. Durant cet exercice, l'OIF a adopté une nouvelle structure organisationnelle visant le regroupement et l'intégration des entités administratives. Il a été procédé également à la mise en place des comités internes auprès de l'Administrateur, portant notamment sur la programmation et les opérations. Pour mener à bien les réformes qu'elle a engagées, l'OIF a adopté en 2016 plusieurs règles de gestion couvrant essentiellement l'organisation du contrôle interne, l'exécution budgétaire et financière de l'exercice, la gestion des placements ainsi que les subventions aux partenaires de l'Organisation. Cependant, l'Auditeur constate que l'objectif du renforcement de l'audit interne n'a pas été atteint puisque ce mécanisme n'a pas bien fonctionné, ce qui a impacté négativement le fonctionnement du comité d'audit durant tout l'exercice. Il a été constaté le non achèvement du développement des modules du système d'information SIG 2g. Les UHS n'ont pas été couvertes intégralement par ce système de gestion et les modules liés aux métiers et aux fonctions support de l'OIF n'ont pas encore été développés. Le retard accumulé dans le déploiement intégral du système d'information au niveau de toutes les structures de l'Organisation et dans la couverture de tous les domaines de gestion pourrait constituer une entrave pour la maîtrise des risques liés à la gestion et à l'atteinte de la performance souhaitée.

Conclusions et recommandations de l'audit des états financiers 2016

- **État des comptes**

Les états financiers de l'OIF, au 31 décembre 2016, tiennent compte des ajustements apportés après le début de la mission finale de l'Auditeur externe. Ces ajustements ont impacté en moins le solde net de l'exercice d'un montant total de 55,23 k€ qui correspondent essentiellement à la baisse des produits financiers et à la diminution des dotations aux provisions. Au 31 décembre 2016, le solde net a enregistré une valeur positive de 458 k€, contre 1,27 M€ en 2015, soit une diminution de 64%. Cette baisse s'explique essentiellement par la conjugaison de plusieurs variables, dont : l'augmentation des charges opérationnelles de 2,4 M€, due principalement à l'augmentation des charges de personnel, des charges de programmation et l'accroissement des achats, charges externes, impôts, taxes et autres charges ; l'augmentation des fonds spéciaux de 1,8 M€ ; l'augmentation des contributions statutaires de 665 k€ ; la diminution des contributions volontaires de 428 k€. L'état de la situation financière au 31 décembre 2016 fait ressortir une trésorerie et équivalents de trésorerie d'un montant de 36 M€ en hausse de 21% par rapport à 2015. Cette variation s'explique par les flux résultant des opérations d'investissement et de financement et en particulier par la baisse des placements financiers à long terme et par la hausse du fonds de prévoyance. Les immobilisations financières ont diminué de 4,6 M€, s'établissant à 30,2 M€, alimentées principalement par le fonds de prévoyance, à hauteur de 25,6 M€. La trésorerie et les placements propres à l'OIF, hors fonds de prévoyance, totalisent 39 M€, contre 36,74 M€ en 2015, représentant l'équivalent de douze mois de contributions statutaires, contre onze mois il y a un an. Les dettes fournisseurs ont augmenté de 9%, totalisant 5,8 M€ au 31 décembre

2016. Les autres dettes courantes ont enregistré une baisse de 19%, soit un montant de 12,4 M€ à fin 2016, composées principalement des reports des fonds spéciaux liés aux projets pour 9,3 M€ et des produits constatés d'avance pour 1,2 M€. Il a également été relevé que les avantages au personnel ont atteint 26,3 M€ à fin 2016, incluant 25,6 M€ au titre des engagements envers le personnel liés au fonds de prévoyance de l'OIF. Concernant l'état de la performance financière de l'OIF au titre de l'exercice 2016, il a été constaté une augmentation des produits opérationnels de 3,6 M€, soit une hausse de 4,5%, due essentiellement à l'augmentation du montant des fonds spéciaux (1,7 M€) et des contributions statutaires (665 k€). L'Auditeur précise que l'OIF a accordé des abattements sur contributions statutaires, pour un montant global de 3,7 M€ au profit de trois pays membres de plein droit, sur la base d'une décision du Groupe de travail sur le barème des contributions ou d'échanges de courriers de l'Administration, ce qui a permis de débloquer partiellement la situation des arriérés. Au niveau des charges, les dépenses opérationnelles ont augmenté en 2016 de 5,6 M€ par rapport à 2015. Cette variation est due à l'augmentation des charges de personnel (2,1 M€), la hausse des charges de programmation (1,2 M€) et à l'augmentation constatée au niveau des achats, charges externes (2,8 M€), qui sont conjuguées à la baisse des dotations aux amortissements et provisions de 546 k€. Le poids des charges de personnel par rapport aux charges opérationnelles hors celles liées aux protocoles est resté quasiment stable, entre 2015 et 2016, enregistrant respectivement 47,5% et 47,6%, mais sa part a nettement augmenté par rapport au produit des contributions statutaires (soit +4,26 points), marquant ainsi une dégradation à ce niveau. Par ailleurs, il a été constaté que le taux de couverture des charges opérationnelles hors charges liées aux protocoles par les contributions statutaires s'est dégradé de 4,1 points (66,78% en 2016 contre 70,88% en 2015). Cette situation appelle une vigilance au niveau de la maîtrise des charges opérationnelles et de la pérennité des ressources pour les couvrir, notamment celles provenant des contributions statutaires. Le solde net excédentaire de l'exercice 2015, d'un montant de 1,27 M€, a été affecté au fonds de réserve conformément à la résolution du CPF du 30 juin 2016. Ce fonds a enregistré une hausse à due concurrence suite à l'affectation de ce solde. L'amélioration de l'actif net pour un montant de 458 k€ s'explique par le solde net excédentaire de l'exercice 2016 dont l'affectation comptable a été adoptée par le CPF lors de sa 101^e session, tenue le 11 juillet 2017. Pour ce qui est des flux de trésorerie, il a été constaté un recul à ce niveau, d'un montant de 8,9 M€, dû en particulier à la diminution de la capacité d'autofinancement de 2,4 M€ et de la baisse du besoin en fonds de roulement de 6,5 M€.

- Fonds multilatéral uniques (FMU)

Au 31 décembre 2016, la situation des flux financiers gérés par l'OIF dans le cadre du FMU au profit des opérateurs de la Francophonie fait état d'un montant global des décaissements au profit de cinq opérateurs de l'ordre de 30 M€, répartis comme suit : 25 M€ pour l'AUF ; 2,2 M€ pour l'Université Senghor d'Alexandrie ; 2 M€ pour l'AIMF et 119 k€ pour TV5Afrique. La Confémen a bénéficié d'un montant de 348 k€. L'Auditeur rappelle que, dans l'objectif d'une meilleure traçabilité des fonds qui transitent par le FMU, la CMF, dans sa 25^e session, a approuvé une résolution portant sur les rapports entre l'auditeur externe de l'OIF et du FMU et les commissaires aux comptes des opérateurs dont l'article 1^{er} prévoit que « *les rapports des commissaires aux comptes des opérateurs sont systématiquement communiqués au commissaire aux comptes de l'OIF et du FMU dès leur adoption définitive, sous couvert du Secrétaire général de la Francophonie* ». À cet égard, l'OIF a communiqué à l'Auditeur externe les rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'AUF, à l'AIMF et à l'Université Senghor au titre des exercices 2013, 2014 et 2015. L'Auditeur n'a pas encore reçu les rapports du commissaire aux comptes de l'opérateur TV5. Ces rapports, étant communiqués après la clôture de la mission de la Cour des comptes, n'ont pas pu être exploités pour présenter plus de détails à la CMF sur l'utilisation des contributions volontaires dans le cadre du FMU.

Les conclusions du rapport ont porté également sur d'autres aspects touchant à la gestion des programmes, les ressources humaines, la trésorerie, les achats et les immobilisations,

dont l'Auditeur externe souligne les éléments saillants. En matière d'exécution des protocoles d'accord, il a été constaté une insuffisance au niveau de la coordination entre les différentes structures de l'Organisation : les directions opérationnelles, la DPDS et la DAFSI, ce qui impacte négativement le suivi financier et technique des programmes. Il en résulte que lors de l'exécution de certains protocoles d'accord, les conditions de paiement des tranches ne sont pas toujours respectées. De même, la clause de justification de déblocage de la première tranche, notamment par le plan détaillé des activités, l'échéancier et le budget prévisionnel, n'est pas généralisée à tous les protocoles d'accord. Il a été relevé également que la clause relative à la vérification sur place de l'utilisation des fonds versés par l'OIF n'est quasiment pas mise en application, hormis les projets cofinancés avec d'autres partenaires où les déblocages des fonds sont conditionnés par la réalisation des audits qui sont assurés. En outre, l'Auditeur relève que la gestion des protocoles d'accord présente des anomalies liées à la non-production des pièces justificatives par les partenaires de l'OIF, la signature des protocoles parfois avec effet rétroactif et le recours à des protocoles de régularisation portant sur des engagements antérieurs. Il estime que la non maîtrise de la justification des dépenses liées à ces programmes risque d'impacter négativement l'efficacité recherchée par ce genre de montages. Pour atteindre les objectifs assignés à ce genre de protocoles et une meilleure lisibilité des comptes de l'OIF, l'Auditeur réitère sa recommandation en vue d'apurer la situation des protocoles d'accords dont les avances n'ont pas été justifiées dans les délais convenus et de suivre l'emploi de fonds mobilisés par l'Organisation. Par ailleurs, il attire l'attention de la Conférence sur l'impact de la nouvelle organisation de l'OIF.

Le lancement de cette structure en décembre 2015 et la réalisation de l'organigramme détaillé à partir de décembre 2016, se sont traduits par des installations successives des nouvelles directions et des processus de recrutement des responsables. Ces processus de recrutement ont été basés sur des appels à candidatures mais gagneraient, selon l'Auditeur, en efficacité et en transparence par l'adoption et le respect des règles liées notamment à la limite d'âge au recrutement, la planification de la préparation de la relève, la prise de fonction et la généralisation des supports d'engagements précisant les responsabilités. Il a été constaté également que les changements opérés dans la structure organisationnelle de l'OIF n'ont pas été accompagnés par l'actualisation du référentiel des emplois et des compétences, qui remonte à 2011. L'Auditeur attire l'attention sur un autre point de vigilance que doit observer l'OIF, concernant le recours aux dérogations pour plusieurs cas de dépenses (voyages, congés au foyer, prêts...). Ces dérogations accordées ont un caractère exceptionnel mais, en l'absence d'un cadre normatif, risquent de constituer des déviations par rapport aux règles en vigueur à l'OIF et une aggravation des charges, avec parfois des coûts supplémentaires. L'Auditeur externe réitère cette recommandation déjà émise pour l'exercice 2015 afin de codifier la procédure d'octroi des dérogations aux directives selon un processus de proposition et d'instruction prédéfini en précisant les situations susceptibles de donner lieu à dérogation

- **Recommandations**

Lors des travaux d'audit, il a été procédé à l'examen de la mise en application des recommandations émises lors des missions relatives aux exercices 2014 et 2015. À fin avril 2017, l'examen de l'état de la mise en application des recommandations au titre de l'exercice 2014 a révélé que sur les dix recommandations émises, six ont été réalisées et quatre sont en cours d'application. Pour ce qui est des recommandations portant sur l'exercice 2015, le suivi réalisé a montré que sur les neuf recommandations, quatre ont été mises en œuvre, quatre sont en cours d'application et une n'est pas encore réalisée à fin avril 2017. Cette dernière porte sur la codification de la procédure d'octroi des dérogations aux directives.

Par ailleurs, l'Auditeur, après avoir accompli toutes les diligences d'audit des états financiers, a émis cinq recommandations au titre de l'exercice 2016, qu'il résume comme suit :

1. la mise en place et l'intégration les crédits budgétaires dans le SIG-2g dès le premier jour de l'année ;

2. l'actualisation du référentiel des emplois et des compétences et la généralisation des lettres de mission ;
3. l'harmonisation des dispositions régissant le régime de prévoyance sociale, en veillant à son équilibre financier ;
4. le respect de la directive relative aux vacances dans les foyers et la simplification du mode d'octroi et de détermination de cet avantage ;
5. l'amélioration du processus de recrutement.

Il salue les efforts déployés par l'administrateur de l'OIF et ses collaborateurs, ainsi que leur engagement et leur réactivité afin de mettre en œuvre ces recommandations. Au terme des travaux d'audit des états financiers de l'OIF, l'Auditeur est d'avis que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'OIF au 31 décembre 2016 ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date et ce, conformément aux normes IPSAS. Il constate que la dynamique de changement générée par les chantiers de réformes décidés par les instances de l'OIF en 2014 est sur l'élan, quoique freinée parfois par des facteurs liés à la complexité des actions en cours de réalisation, notamment en ce qui concerne les systèmes d'information, l'ancrage de la culture de l'audit interne et le changement organisationnel ainsi que la nouvelle approche de gestion des programmes. L'Auditeur s'inscrit dans la dynamique de ces réformes et assure l'OIF de son engagement pour l'accompagner à travers l'évaluation de ses procédures, l'appréciation de ses réalisations et son intervention pour un meilleur impact de ses actions selon une démarche professionnelle, objective et constructive. Dans cet esprit, l'Auditeur entamera, dans les jours à venir, sa mission intermédiaire pour la certification des comptes de l'OIF au titre de 2017, dernier exercice du mandat confié à la Cour des comptes du Royaume du Maroc en 2014 par la CMF. L'année 2017, qui constitue la troisième année de la programmation quadriennale 2015-2018, est présentée par l'OIF comme étant « *une année de livraison accélérée des programmes et projets de l'Organisation* », ce qui impose à l'Auditeur de répondre aux attentes et de présenter la trajectoire de mise en œuvre de ces programmes et projets.

Le Président remercie l'Auditeur externe pour sa présentation et ouvre le débat général.

6. Débat général et décisions

Le ministre de l'intégration africaine, du Nepad et de la Francophonie du Sénégal réitère l'engagement de son pays en faveur de la prévention de l'extrémisme violent. Il félicite l'OIF pour son engagement au service de la Francophonie. Il relève que l'espace francophone, surtout certains pays du Sahel, n'est pas épargné par les attaques terroristes, alors que d'autres pays sont confrontés à une crise migratoire majeure et doivent faire face à la discrimination raciale, à la xénophobie et à l'intolérance. Selon lui, l'emploi et l'entrepreneuriat des jeunes sont des voies pour les préserver de l'exclusion sociale et prévenir la radicalisation. Le gouvernement sénégalais s'honore d'abriter l'IFEFF, dont les locaux ont été inaugurés par le Président Macky Sall et la Secrétaire générale. Le ministre convie l'ensemble des délégations à assister, le 8 février 2018, à la 3^e Conférence de reconstitution des ressources du Partenariat mondial pour l'éducation, à l'initiative conjointe de la France et du Sénégal, avec pour objectif la mobilisation de 3,1 milliards de dollars pour la période 2018-2021. S'agissant de la prévention des conflits, le ministre rappelle que durant sa présidence du Conseil de sécurité des Nations unies, en 2016, le Sénégal a organisé un débat sur les OMP face aux menaces asymétriques qui avait donné lieu à un discours très fort de la Secrétaire générale. Son gouvernement avait parallèlement introduit le thème inédit *Eau, paix, sécurité*, lequel avait suscité un grand intérêt et fait l'objet d'une résolution adoptée au XVI^e Sommet de la Francophonie, à l'initiative conjointe de la Suisse et du Sénégal. Il signale que le Sénégal abrite annuellement, depuis 2014, le Forum international sur la paix et la sécurité en Afrique, dont la 4^e édition s'est tenue mi-novembre sur le thème *Défis sécuritaires en Afrique : pour des solutions intégrées*. Il réitère l'engagement de son pays à contribuer aux valeurs de la Francophonie que sont la

paix, la démocratie, la promotion des droits de l'Homme et le respect de la diversité linguistique et culturelle. Il félicite le Togo pour le choix du thème de la Conférence, qui invite à réfléchir aux enjeux liés aux économies verte et bleue pour le futur de la planète. À ce sujet, le Sénégal réaffirme son attachement à la sauvegarde de l'Accord de Paris sur le climat et à sa mise en œuvre effective, s'agissant notamment du financement adéquat du Fonds vert pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, les mesures d'atténuation et d'adaptation, et le transfert de technologies écologiquement rationnelles. Dans le cadre de sa contribution déterminée au niveau national, le Sénégal a opté pour une politique de mélange énergétique, comprenant la mise en service de trois centrales solaires, auxquelles s'ajoutent onze projets en cours, dont un parc éolien, grâce à un partenariat public-privé, ce qui permettra de porter la part des énergies renouvelables à 30% de la production globale nationale. C'est tout le sens de l'intervention militante du Président Macky Sall à la CdP 23 à Bonn, où il a aussi lancé, au nom du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad), dont il préside le comité d'orientation, un appel pour l'appui au Fonds des énergies durables pour l'Afrique et à l'Initiative « *Sustainable Energy for All* ». Le Sénégal se félicite de la tenue à Paris, le 12 décembre, du Sommet sur la finance climat, organisé conjointement par la France, les Nations unies et la Banque mondiale. Le ministre affirme qu'agir pour le climat, c'est aussi agir pour la préservation des écosystèmes côtiers et marins. L'économie bleue constitue alors un solide levier de développement qui connaît une certaine résonance avec l'ODD 14 relatif à la conservation et à l'exploitation de manière durable des océans, des mers et des ressources marines aux fins du développement durable. Le ministre évoque le sous-secteur de la pêche au Sénégal, qui assure 70% des apports annuels en protéines animales dans le pays, contribue à près de 4% du PIB et emploie directement ou indirectement environ 17% de la population active, soit 1,6 million à 2 millions de personnes, y compris des femmes et des jeunes. Le sous-secteur de la pêche constitue ainsi le premier poste d'exportation. Dans le cadre de l'exploitation des fonds marins, la découverte et l'exploitation de nouvelles richesses pétrolières et gazières constituent un grand espoir pour le Sénégal. S'agissant des défis, le ministre relève que les océans font l'objet d'agressions dont la plupart découlent du facteur humain, comme la surpêche, la pêche illégale ou encore la pollution marine. Pour ces raisons, le gouvernement du Sénégal, qui a ratifié plusieurs instruments parmi lesquels la Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires de 1973, communément appelée Convention Marpol, a pris d'importantes mesures pour garantir une pêche durable. Il s'agit, notamment, d'une meilleure protection des écosystèmes côtiers ainsi que du renforcement de la coopération régionale et internationale pour la conservation et le maintien de l'intégrité physique des océans, du renforcement du cadre juridique relatif à la protection de l'environnement marin et de la gestion durable des ressources halieutiques. Pour conclure, le ministre lance un appel pour le renforcement de la mobilisation en faveur de la protection de la Planète pour le bénéfice des générations présentes et futures. C'est dans cet esprit que le Sénégal a ratifié le 21 septembre 2016 l'Accord de Paris sur le climat.

La secrétaire d'État au département fédéral des Affaires étrangères de la Suisse salue les actions menées par la Secrétaire générale et exprime ses condoléances à l'Égypte et au Mali, durement touchés par le terrorisme. Relevant que le thème de la CMF reflète l'actualité des défis globaux actuels, elle souligne que les réponses ne peuvent être que collectives et doivent s'inscrire dans une approche intégrée qui permette de sauvegarder une planète où il fait bon vivre sans pour autant en freiner l'évolution. La Suisse soutient pleinement la résolution sur les économies bleue et verte déposée par le Togo ainsi que la résolution sur le climat déposée par la France et le Maroc, qui s'inscrivent dans une telle approche. Pour elle, l'eau est une ressource vitale essentielle à la vie, à la santé publique, à la sécurité alimentaire, à l'énergie, à l'industrie et aux écosystèmes. L'accès durable et équitable aux ressources est à ses yeux un défi du XXI^e siècle pour un grand nombre de pays. Cet or bleu est un enjeu majeur pour la sécurité humaine et la paix. Ces dernières années, il y a eu quelques avertissements quant aux risques de conflits liés à l'eau. Il s'agit de transformer cet élément potentiellement source de tensions en un instrument de coopération et de paix. C'est avec cette vision positive que la Suisse s'engage avec des organisations internationales multilatérales, régionales ou

bilatérales pour une application cohérente en matière d'eau, paix et sécurité, notamment par le biais des initiatives *Blue Peace* régionales et globales. Quinze pays co-parrains, dont bon nombre sont membres de la Francophonie, ont lancé le panel mondial de haut niveau sur l'eau et la paix à Genève en 2015. Depuis le 14 septembre, le rapport du panel est présenté mondialement et a été spécialement édité en français pour la 34^e session de la CMF. Le texte s'articule autour des valeurs chères à la Francophonie telles que la coopération, les droits humains et le respect du droit international. La secrétaire d'État relève que l'OIF est la première organisation internationale multilatérale à s'être dotée d'une résolution *Eau, paix et sécurité* au Sommet d'Antananarivo en 2016. Elle gage que la CMF sera une opportunité de continuer à renforcer ce mouvement global pour une paix bleue et une planète saine. La Suisse se réjouit de constater que la résolution « *La paix par un autre chemin* » à travers l'éducation et le dialogue interreligieux et interculturel fait la part belle à une approche préventive des solutions à apporter à certaines situations de crise. Elle estime que le texte déposé par le Bénin vient compléter la résolution sur la prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent adoptée au Sommet de Madagascar. Ces deux résolutions rappelant l'esprit de tolérance qui guide les membres de la famille francophone et le respect de la diversité se complètent et illustrent le fait qu'en matière de prévention de l'extrémisme violent, les programmes mis en œuvre sous l'autorité de l'OIF agissent bien souvent sur les causes du problème. L'éducation, la formation professionnelle, la promotion de l'entrepreneuriat, la gouvernance sont autant d'axes de travail pertinents des stratégies jeunesse et économie. La Suisse y contribue en partenariat avec l'OIF ou par sa coopération bilatérale au développement. Elle est également un des membres fondateurs du partenariat mondial pour l'éducation auquel elle contribue largement ainsi qu'au Pasesc et à la Confémén. Dans le domaine de la formation professionnelle, la Suisse a l'intention de débloquer des moyens financiers pour l'IFEFF. Enfin, elle mentionne le rôle politique de l'OIF, qu'elle juge essentiel dans la résolution de certaines situations de crise dans l'espace francophone. Afin de renforcer ce profil, la Suisse souhaite s'engager encore davantage dans les processus de sortie de crise aux côtés de l'Organisation. En particulier dans la région des Grands lacs, la Suisse souhaite soutenir les efforts déployés par l'OIF. Ayant entendu les messages d'espoir et senti le dynamisme des jeunes qui se sont exprimés dans la matinée, elle conclut en citant un auteur scénariste outre-Atlantique qui disait « *faites des rêves immenses pour ne pas les perdre de vue en les poursuivant* » et remercie la Francophonie pour faire passer ses membres du rêve à l'action.

La ministre d'Andorre rappelle l'attachement de son pays aux efforts menés par l'OIF à rendre plus visibles les actions pour le développement durable et salue les travaux de l'IFDD. Elle note que le travail en cours pour l'observatoire économique est indispensable pour disposer d'indicateurs fiables, tant quantitatifs que qualitatifs. Elle souligne les liens entre stratégie et programmation, relevant que des actions concrètes sont nécessaires en matière d'EFH, domaine dans lequel les attentes sont énormes. Elle souligne également la nécessité d'un accord lucide sur le financement. En signalant que l'Andorre souhaite s'engager sur l'EFH et apportera une contribution volontaire à l'entrepreneuriat volontaire, elle salue les résultats prometteurs enregistrés à la Conférence de Bucarest. Elle informe la Conférence que le parlement a adopté un livre blanc sur l'égalité qui va permettre une nouvelle loi sur l'égalité. Évoquant les récents drames humains, elle indique qu'un projet de loi de protection temporaire et transitoire en matière migratoire est en cours d'examen avant une loi plus globale sur l'asile. Elle insiste sur l'importance de soutenir autant que nécessaire chaque État pour la mise en place d'une éducation de qualité, estimant que former la jeunesse aux droits de l'Homme peut participer à constituer un rempart contre l'extrémisme et la radicalisation. Enfin, elle soutient les résolutions proposées et réitère l'attachement de son gouvernement à la protection des droits de l'Homme à travers le respect scrupuleux des principes des droits de l'Homme.

Le représentant du Cambodge s'associe aux précédents orateurs pour condamner les attaques odieuses et barbares dans l'espace francophone, en Égypte et au Mali, et exprime ses profondes condoléances et sa sympathie aux victimes et à leurs familles. Il remercie la

France et le Comité d'organisation pour leur accueil. Le représentant détaille les bons chiffres de l'économie cambodgienne obtenus grâce à une politique d'ouverture à la paix et à la stabilité politique du Cambodge depuis plus de deux décennies et au rôle joué par les instances de la Francophonie. Il informe que la Stratégie économique pour la Francophonie a été prise en compte concrètement au Cambodge. Il rappelle que son pays, de 1970 à 1991, souffrait d'un sous-développement chronique qui se traduisait par une pauvreté extrême et une insécurité alimentaire mais souligne qu'il passera très bientôt du statut de pays classé dans le groupe des moins avancés à celui de pays à revenu intermédiaire. Concernant plus directement le thème de la CMF, il évoque les avis d'experts qui estiment que le Cambodge présente de grands risques d'être affecté avec gravité par les bouleversements écologiques. Ce dernier est classé parmi les dix pays les plus vulnérables souffrant des perturbations climatiques, dont les effets sont considérables et dommageables pour l'économie, les services sociaux et les infrastructures. Le représentant informe que des engagements sérieux envers le développement à bas carbone ont été pris, notamment par le biais d'accords de partenariat avec des institutions multilatérales et d'accords bilatéraux avec des pays. De plus, le Cambodge s'est doté de deux outils conformes aux recommandations : l'établissement, dès 2009, d'un cadre légal adéquat pour les politiques en matière de croissance verte et un plan stratégique commencé dès 2003 visant à obtenir un développement durable à bas carbone. Le représentant juge satisfaisant les progrès enregistrés dans l'augmentation des capacités humaines, institutionnelles, dans la mobilisation de ressources financières et de moyens techniques et précise qu'un soin particulier est porté à la transparence des méthodes employées, à l'information sur les projets et leurs résultats, et à la responsabilisation des personnels concernés et des citoyens. Il remercie l'OIF pour sa contribution. Il signale l'importance de l'intégration régionale et de la coopération interrégionale dont le Cambodge a bénéficié à travers le co-apprentissage, de la régulation et de l'attractivité de l'économie globalisée. Il est favorable au partage d'expériences et propose de faire de l'OIF un forum pour le développement, à l'instar des coopérations existant entre pays lusophones, hispanophones ou dans le cadre du Commonwealth. Les pays se rencontreraient régulièrement au sein d'une cellule à l'OIF ; ils présenteraient leurs plans nationaux de développement et les leçons tirées. Le Cambodge souhaite que la solidarité au sein de la famille francophone se transforme en véritable coopération dès lors qu'il s'agit de développement économique, estimant que face à des défis et difficultés similaires, les progrès seraient plus rapides et les résultats plus solides. Il revient sur les critiques de la politique intérieure du Cambodge, en matière de droits de l'Homme et d'exercice de la démocratie. Il affirme que le Cambodge adhère au principe de la dimension universelle des droits humains fondamentaux mais il estime que les autorités légitimes cambodgiennes ont la responsabilité de protéger la paix et la stabilité. Il dénonce le fait d'ériger l'opposition en martyr de la démocratie et des droits de l'Homme sans relever les comportements coupables et dangereux et juge choquant d'entendre le Rapporteur spécial pour les droits de l'Homme au Cambodge qualifier de simples « troubles » les crimes commis par les Khmers rouges. Sur ce point, il évoque les récentes critiques adressées contre le gouvernement à la suite de la dissolution du parti cambodgien de sauvetage national par un jugement de la Cour suprême du Cambodge pour trahison et conspiration avec un pays étranger dans le but de renverser le régime légitime actuel et affirme que ce jugement a été prononcé par une justice indépendante.

Le représentant de la Bulgarie salue l'engagement déterminé de la Secrétaire générale. Il partage sa conviction que le partenariat entre secteurs privé et public, notamment en matière d'éducation et de recherche, est nécessaire pour l'atteinte d'un développement durable. Il appelle à prendre conscience de l'écueil d'une croissance à crédit, qui puise sans limite dans les ressources piscicoles, détruit les forêts et recourt à un mode agricole appauvrissant.

Le recteur de l'Université Senghor d'Alexandrie, M. Thierry Verdel, rappelle que l'Université Senghor est verte depuis sa naissance en 1991 avec la création de son département environnement. Il évoque la formation en gestion de l'environnement, également proposée sur le campus au Burkina Faso. Un master est proposé en droit et environnement.

L'Université participe ainsi à l'émergence d'une économie verte en Afrique. Depuis 2010, l'Université a adopté la couleur bleue avec le développement d'un programme en gestion des aires protégées, notamment en zones humides, incluant la délivrance d'un diplôme universitaire. Ce programme sera amplifié à travers un nouveau partenariat avec l'École polytechnique de Lausanne sous la forme de Cloms certifiants. Évoquant les nombreuses activités de l'Université dans le domaine de l'environnement, il cite le master en gestion des risques et des catastrophes, sur le campus de Djibouti, le master en transport durable, sur les campus de Lomé et Rabat, le Clom réalisé avec l'IFDD sur les enjeux du développement durable, et de nombreux modules de formation continue sur la gestion des déchets et des eaux pluviales, ou sur l'évaluation écologique et la valorisation des zones humides continentales. Avec la Convention de Ramsar, l'Université travaille à la finalisation d'un atlas sur le changement climatique dans les sites Ramsar de l'Afrique. Le recteur fonde l'espoir qu'avec le développement de la culture entrepreneuriale des étudiants, les couleurs de l'Université seront non seulement celles de la préservation de l'environnement commun mais aussi celles d'un développement économique durable à la hauteur des richesses naturelles et intellectuelles que possède le continent africain.

Le secrétaire d'État au ministère des Affaires étrangères de l'Ex-République yougoslave de Macédoine (ERYM) exprime ses condoléances aux familles des victimes d'attentats. Il souligne la pertinence du thème « Comment assurer une croissance économique et un développement durable dans notre espace ». La réponse devrait être cherchée en concertation avec tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux. Il recommande de travailler au renforcement de la capacité de résilience des pays. L'ERYM est pleinement engagée dans l'atteinte des objectifs climatiques et a été le premier pays à déposer ses CPDN. Il informe la Conférence que le parlement a ratifié l'Accord de Paris deux semaines avant la tenue de la CMF ce qui impliquera le renforcement des actions en faveur d'une croissance verte et d'un développement à faible émission de carbone. L'objectif du gouvernement est de mettre en œuvre des réformes à long terme dans les secteurs de l'énergie et des transports en direction des pollueurs principaux, de façon à garantir un approvisionnement énergétique sûr et de haute qualité. Son gouvernement a fixé un seuil de réduction des émissions de dioxyde de carbone de 30% d'ici 2030. L'approche holistique adoptée repose sur les principes inclusifs de la transparence et de la participation des parties prenantes dans le cadre d'un effort coordonné. Il souligne la dimension sociale et les avantages supplémentaires qu'apportent les politiques climatiques tels que l'augmentation des opportunités d'emploi. Il salue l'engagement de la Francophonie face aux défis du changement climatique et du développement durable et appuie les résolutions sur le climat et les économies bleues et vertes.

Le représentant du Laos se joint aux pays membres de l'OIF pour condamner fermement les attaques terroristes perpétrées contre l'Égypte et le Mali. Il affirme que le thème de cette conférence revêt une grande importance dans un contexte où l'environnement de la planète continue à se dégrader graduellement par les actions humaines, ce qui cause des effets néfastes sur le développement durable. Il espère que les échanges de différents points de vues sur ce thème permettront d'apporter une contribution considérable pour chaque pays membre de la Francophonie dans l'élaboration d'une politique ou d'une stratégie sur l'économie verte afin d'atteindre les ODD. Le représentant rappelle que le Laos fait partie de la catégorie des pays les moins avancés (PMA), sans accès à la mer, et qu'il porte donc une attention toute particulière au développement économique et social afin de faire sortir son pays du statut de PMA à l'horizon 2020. Au cours des cinq années écoulées, le Laos a fait un bon progrès dans le développement économique et social et a connu une croissance économique stable avec un taux de croissance de 7,9%. Ceci contribue significativement à la création d'emploi et l'amélioration des conditions de vie de sa population. Toutefois, malgré les progrès enregistrés au cours de ces dernières années, l'économie du Laos reste encore fragile car celle-ci dépend principalement des ressources naturelles telles que l'eau, les minerais, les ressources issues des forêts et des terres agricoles. Ainsi, le Laos fait face à des défis majeurs dans l'accomplissement de son développement économique à long terme. Afin d'aboutir à ses

objectifs, le Laos a adopté la Vision 2030 et la stratégie de développement économique et social (2016-2025), en donnant une attention particulière au développement économique vert et durable qui prend en compte l'environnement et la santé de sa population. Considérant que le développement vert contribue au développement durable et au développement économique et social à long terme, le Gouvernement lao a décidé de confier au Ministère du plan et des investissements et l'Institut de recherche sur l'économie nationale, l'élaboration d'une stratégie de développement vert pour déterminer une politique appropriée et intégrer le développement vert dans son plan national de développement économique et social de 2016-2020. Dans ce contexte, un certain nombre de projets a été mis en place avec le soutien de la Banque Mondiale, du Fond de protection de l'environnement et de l'Institut mondial de la croissance verte (Global Green Growth Institute). Dans le cadre de la promotion de l'économie verte et de l'élimination de la pauvreté, bien que le Gouvernement lao ait favorisé l'éco-tourisme, la production agricole, le reboisement, l'utilisation d'énergie verte, la création des lois sur l'utilisation des ressources naturelles et la protection d'environnement, il nous manque encore des moyens financiers et expertises suffisantes dans ce domaine. Il est, donc, souhaitable de promouvoir la coopération efficace entre les pays membres de la Francophonie.

Le ministre du tourisme, des langues officielles et de la Francophonie du Canada fait part de l'indignation de son pays à la nouvelle des attentats commis tout récemment en Égypte et au Mali. Elle remercie la Secrétaire générale pour son rapport, qui a montré l'étendue des réalisations de l'OIF au cours de l'année écoulée. Elle apprécie son implication personnelle en matière de diplomatie dans de nombreuses crises ainsi que son plaidoyer en faveur des populations vulnérables, notamment les femmes et les filles. Elle souligne le devoir de porter haut et fort les valeurs fondamentales de l'Organisation. Par ailleurs, elle salue le travail du groupe *ad hoc* de réflexion dont la tâche lui paraît essentielle pour la crédibilité de l'OIF. Elle insiste en outre sur la culture de transparence et de résultats, encourageant l'OIF à continuer de travailler dans ce sens et notamment à rendre opérationnelles les recommandations de l'auditeur externe afin d'être en mesure d'exposer des résultats concrets au Sommet d'Erevan. Elle salue le « leadership » démontré par la Francophonie à la Conférence de Bucarest, qui a donné une nouvelle impulsion à l'agenda en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes dans l'espace francophone. Il lui semble important de profiter du succès de cette conférence pour accélérer l'élaboration de la Stratégie pour la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, et pour la création d'une entité dédiée à cette question. Elle assure que l'OIF peut compter sur l'appui, notamment technique, du Canada à cet égard et conclut en exprimant le vœu que l'égalité entre les femmes et les hommes guide la programmation 2019-2022 de l'OIF. Le Canada, qui promeut une nouvelle politique d'aide au développement féministe estime que l'OIF peut contribuer à mettre fin aux inégalités.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration régionale du Gabon condamne les actes terroristes qui ont frappé l'Égypte et le Mali. Il félicite la Secrétaire générale et ses équipes pour la préparation de ces assises et souligne le soutien au Togo à travers le thème pertinent traité par la CMF, qui est au cœur de la vision proposée par le président de la République gabonaise depuis 2009. Ce dernier se propose de faire du Gabon un pays émergent à l'horizon 2025 en se fondant sur les piliers que sont le Gabon vert et le Gabon bleu avec des filières consacrées, notamment, à l'agriculture, à l'aquaculture, à la pêche et à l'exploitation forestière. L'un des objectifs est de porter la contribution au PIB de la filière bois de 4% en 2013 à 10% en 2025. Se référant à l'Appel de Yokohama pour que les ressources africaines subissent au moins une première transformation avant son exportation, il indique que c'est ce que fait le Gabon dans la filière bois, ajoutant que la lutte contre le changement climatique doit être réconciliée avec le développement. Cette approche doit permettre de faire face aux défis de la migration, avec les tragédies qui, du fait du chômage, poussent les jeunes hors de leurs terres, ainsi qu'aux défis de paix et de sécurité par la réduction des conflits liés à l'exploitation non équitable des ressources. Estimant que l'OIF peut être un catalyseur du potentiel de ces nouvelles économies, le ministre gabonais remarque que l'Organisation fait déjà beaucoup en termes de mobilisation pour l'Accord de

Paris. Il faut maintenant le mettre en œuvre et en particulier mobiliser les financements pour l'atténuation, le renforcement des capacités et le transfert des savoirs. Il se dit convaincu que l'OIF peut apporter de nouvelles idées pour le renforcement des capacités des jeunes et promouvoir le commerce équitable au sein de l'espace francophone, ce qui permettrait à ces nouvelles économies d'être à la hauteur des attentes. Il appuie les résolutions proposées dans ce domaine. Se félicitant du suivi effectué par l'OIF en Centrafrique, il se réjouit de la décision de renforcer la mission des Nations unies dans ce pays. Il conclut en saluant les efforts que l'Organisation ne cesse d'entreprendre sous la conduite de la Secrétaire générale.

La représentante du Maroc met l'accent sur quelques points qu'elle considère essentiels, à commencer par la langue et la culture, qui contribue au développement économique et à la cohésion sociale. Elle considère qu'investir dans la diversité culturelle, l'innovation et la créativité équivaut à lutter contre la radicalisation et les dérives du repli identitaire, et à promouvoir une société basée sur l'ouverture et le dialogue. Elle mentionne, dans le cadre de la dynamique internationale et en suivi de la 4^e Conférence ministérielle sur la culture, l'organisation, en collaboration avec l'OIF, d'une nouvelle édition de la Conférence sur le dialogue entre les religions et les cultures. Considérant que la population africaine est la plus jeune du monde, elle porte à la connaissance de la Conférence que l'accompagnement des jeunes est une préoccupation permanente au Maroc, où ces ressources constituent le moteur économique et social du pays. Elle indique que le roi a appelé devant le Parlement à proposer des solutions réalistes aux problèmes réels des jeunes. Elle félicite les jeunes orateurs qui ont apporté leurs témoignages au cours de cette session. Reconnaisant l'importance de la coopération francophone, elle estime néanmoins qu'elle doit être renforcée en investissant dans l'éducation et le savoir au profit du plus grand nombre de bénéficiaires. S'agissant des nouvelles économies, elle invite à la réflexion pour mettre en œuvre des plateformes d'échange d'expériences et d'accompagnement pour mobiliser les financements appropriés et servir de moteurs au développement durable. Elle compte sur l'OIF pour aider à la mise en place de projets concrets capables de mobiliser et propose un événement sur le financement des nouvelles économies. Enfin, elle évoque les conflits régionaux et la crise migratoire, sujets qui sont à l'ordre du jour de l'agenda international et qui méritent une grande attention et un engagement infaillible. Ayant adressé ses condoléances au Mali et à l'Égypte, elle exprime sa conviction qu'avec une volonté sincère il sera possible de relever ces défis au moyen de méthodes innovantes et de générer de nouveaux élans de solidarité, avec des retombées plus larges et plus bénéfiques pour les populations.

La ministre déléguée en charge de la coopération et des Burkinabè de l'extérieur du Burkina Faso souligne qu'en plus des défis de développement économique, viennent se greffer des crises socio-politiques répétitives : l'insécurité liée à la criminalité transfrontalière, la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme qui compromettent tous les efforts consentis. Elle déplore la persistance des crises dans plusieurs pays de l'espace francophone et encourage les protagonistes à engager des pourparlers. Pour que triomphent les valeurs universelles déclinées par les concepts du Vivre ensemble et du Libres ensemble, la solidarité agissante qui caractérise l'espace francophone commun doit davantage s'exprimer et se renforcer. Cette solidarité francophone a été réaffirmée à travers les efforts multiples déployés par l'Organisation à l'endroit de plusieurs de ses États membres, dont le Burkina Faso, après la nouvelle attaque terroriste survenue à Ouagadougou le 13 août 2017 et les nombreuses autres attaques survenues dans le Sahel burkinabè. Sa délégation réitère sa gratitude à l'endroit de l'OIF et des pays francophones qui ont exprimé leur solidarité et leur compassion au Burkina Faso lors de ces douloureux événements. La récurrence des attaques terroristes dans la région du Sahel, avec les possibles répercussions en Afrique de l'Ouest, mérite l'implication forte de la communauté internationale. Les nouveaux modes opératoires et l'utilisation d'engins explosifs par ces groupes armés complexifient la lutte contre le terrorisme. Elle salue la tenue, le 30 octobre 2017, de la session spéciale du Conseil de sécurité des Nations unies sur le financement de la force conjointe du G5 Sahel au cours de laquelle le Secrétaire général a présenté son rapport qui identifie quatre options en vue d'un soutien

des Nations unies à celle-ci. Elle se félicite de la prochaine organisation de la table ronde des bailleurs de fonds à Bruxelles le 14 décembre 2017 sur le financement de cette force conjointe qui vise la mobilisation de ressources pour l'appui aux efforts de développement et aux investissements dans la région. Revenant sur les attaques perpétrées le 24 novembre 2017 en Égypte et au Mali, elle souligne la nécessité d'une réponse appropriée aux défis liés à la recherche de la paix et de la sécurité, sans laquelle les résultats attendus dans la création de richesses, dans le sens de l'inclusion sociale et du développement durable, resteront en deçà des prévisions. Elle se félicite de l'accent mis par l'OIF sur la promotion de l'économie numérique à travers sa stratégie. Le même intérêt est porté par le Burkina Faso qui présente un candidat au poste de Vice-Secrétaire général de l'Union internationale des Télécommunications (UIT) en la personne de M. Brahim Sanou, en sollicitant le soutien de la famille francophone. Enfin, sa délégation appuie les projets de résolutions soumis pour adoption.

Le représentant de la Grèce souligne les défis de la sécurité, du terrorisme et de la radicalisation extrême et condamne les actes de terrorisme et de fanatisme qui affectent l'espace francophone. Il exprime son soutien et ses condoléances aux familles des victimes. Il salue le choix du thème, cher à son gouvernement. La Grèce a des attaches très fortes avec l'espace maritime. Sa flotte compte parmi les premières du monde. Le représentant salue le thème de l'économie bleue et souligne la nécessité de trouver des solutions globales incluant toutes les dimensions. Il présente quelques initiatives du ministère des Affaires étrangères, telles que l'organisation d'une conférence internationale sur le pluralisme religieux et culturel au Moyen Orient, en juin 2017. La Conférence a été axée sur la tolérance et le respect de la diversité. Une réunion ministérielle s'est tenue à Rhodes en mai sur la paix et la sécurité. Son objectif était la création d'un forum ministériel informel et l'élaboration de voies de coopération entre les États participants de la région de la méditerranée orientale. La Grèce a aussi entrepris d'organiser le forum des civilisations anciennes, au terme duquel dix pays ont adopté un agenda positif de coopération et se sont prononcés en faveur de relations amicales et d'un dialogue continu. La démarche consiste à faire face aux défis en adoptant un agenda positif.

Le ministre des Relations extérieures du Cameroun salue le partage d'expérience des jeunes entrepreneurs dont les projets sont une illustration parfaite de la Francophonie économique en marche et de la Francophonie des solutions. Il félicite la Secrétaire générale et ses collaborateurs pour le travail accompli depuis le Sommet d'Antananarivo ainsi que l'OIF pour le soutien constant et fidèle apporté aux autorités et au peuple camerounais, engagés depuis plusieurs années dans la lutte contre le terrorisme et la secte Boko Haram. Il témoigne sa gratitude à l'AIMF pour les importants projets initiés dans son pays. Il est sensible à l'intérêt manifesté par la communauté internationale sur la situation des régions « anglophones » du Nord-Ouest et du Sud-Ouest du Cameroun. Rappelant que le Cameroun est un, divisé en plusieurs régions, et se référant aux nombreuses allégations proférées par les médias qui ont accusé le gouvernement de commettre des exactions dans ces régions, le ministre apporte un éclairage sur cette question. La crise dans lesdites régions du Cameroun a débuté un an auparavant par des revendications corporatistes d'avocats et d'enseignants de langue anglaise auxquelles le chef de l'État s'est attelé à apporter des réponses apaisées avec le déploiement d'enseignants spécialisés dans ces régions, la création de la section de la Common Law à l'École nationale d'administration et de magistrature, la nomination d'un magistrat d'expression anglaise à la tête de la chambre judiciaire de la cour suprême et la création de la commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multiculturalisme qui a pour but de maintenir la paix et de renforcer la pratique quotidienne du vivre ensemble au sein des populations camerounaises. En octobre 2017, les délégations officielles ont été déployées sur l'ensemble des régions anglophones en vue d'initier une large consultation et un dialogue inclusif. Des marginaux radicalisés ayant choisi d'imposer le chaos par des méthodes violentes et anti démocratiques telles que le terrorisme, l'assassinat, le boycott des écoles et les exactions à l'encontre des citoyens, la République a décidé de déployer

tous les moyens légaux lui permettant de rétablir l'ordre et la paix, la violence ne devant jamais être une option pour se faire entendre. Le ministre sollicite la mise en place d'un partenariat entre la commission nationale pour la promotion du bilinguisme et du multilatéralisme au Cameroun et l'OIF dans le cadre de sa mission de promotion de la diversité linguistique et culturelle. Il remercie les autorités françaises pour la qualité de leur accueil. Il félicite la Côte d'Ivoire pour le succès des 8^{es} Jeux de la Francophonie et la Roumanie pour l'organisation de la Conférence des femmes et témoigne sa compassion aux pays victimes d'attentats odieux.

Le représentant du Vanuatu excuse l'absence de son ministre de la Francophonie, retenu en raison de contraintes politiques. Il salue l'adhésion de son voisin, la Nouvelle Calédonie, et espère la création dans l'avenir d'un nouveau bureau pour la région Pacifique qui compte également la Polynésie française, Wallis et Futuna, ces membres étant pour l'instant rattachés au bureau régional Asie à Hanoi. Cette démarche permettrait de proposer une adhésion de l'OIF comme membre observateur au Forum des îles du Pacifique, aux côtés du Commonwealth, dont les 18 membres sont tous membres de l'ONU. Par ailleurs, il regrette les situations tragiques engendrées par les activités terroristes, en Afrique, au Moyen Orient et en Europe et confirme l'engagement régulier de son pays dans les programmes de l'ONU pour accompagner les pays en situation de sortie de crise par le déploiement d'une dizaine de personnes. Il présente ses condoléances aux familles des victimes et formule le vœu que les pays en situation de crise puissent trouver leur chemin vers la paix le plus tôt possible. Il salue les interventions inlassables de la Secrétaire générale de l'OIF auprès des autorités des pays en crise pour encourager et amorcer le dialogue. Évoquant l'état des contributions statutaires de son pays, il félicite l'OIF des dispositions qui ont été prises pour annuler les arriérés cumulés au 31 décembre 1999, suivi de l'abattement de 30% sur le solde restant, démarche qui a dû stimuler le gouvernement à s'engager pour verser la totalité de ses arriérés ainsi que le solde de sa contribution statutaire en cours, grâce également à l'appui de ses partenaires privilégiés qu'il remercie au nom du gouvernement de Vanuatu. Il émet un avis favorable sur l'avant-projet du budget de l'OIF au titre de l'année 2018. Le représentant fait ensuite part de ses préoccupations relatives aux impacts du changement climatique sur les catastrophes naturelles et la montée du niveau de la mer qui affectent les îles formant l'archipel de Vanuatu. En se référant à l'intervention sur la mise en danger des forêts du Sénégal et des pays d'Afrique, il exprime sa grande sensibilité sur ce sujet. Il rappelle le lien entre destruction des forêts, coulée de gros glaciers et montée du niveau de la mer, rejoignant ainsi les enjeux de l'économie bleue. Il conclut par le slogan « Sauvons le Vanuatu et les îles du Pacifique en soutenant les actions contre la dégradation des forêts du Sénégal et des pays d'Afrique ».

Le représentant du Bénin exprime la compassion et la solidarité de son peuple et du Président Patrice Talon, choqués par les tragiques événements qui ont endeuillé le Mali et l'Égypte. Il condamne avec fermeté les traitements inhumains et dégradants dont sont victimes les migrants africains en Libye. Convaincu de la nécessité de s'attaquer aux causes profondes de ces crises, son pays propose comme contribution à la CMF, le projet de résolution sur « la paix par un autre chemin » à travers l'éducation et le dialogue interreligieux et interculturel. Il salue le président de la CMF pour sa conduite des travaux. Félicitant la Secrétaire Générale et ses équipes pour les activités phares menées au cours de l'année 2017, notamment les 8^{es} Jeux de la Francophonie à Abidjan et la 2^e Conférence des Femmes de la Francophonie en Roumanie, il les assure du soutien et de la solidarité du Bénin. Le gouvernement du nouveau départ, à la tête du Bénin depuis bientôt deux ans travaille à la consolidation de l'État de droit et de la gouvernance démocratique et à la transformation structurelle de l'économie pour une amélioration des conditions de vie des populations. En matière d'économie bleue et d'économie verte, en sus des initiatives connues du projet Songhaï qui développe l'aquaculture et les algues pour répondre aux défis de l'insécurité alimentaire, le gouvernement, en partenariat avec le Fonds français pour l'environnement, a développé un projet de valorisation de la jacinthe d'eau par le

compostage utilisé dans les périmètres de maraichage. À travers ce projet, le Bénin entend contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la protection durable de la biodiversité en milieux urbains. Dans le Programme d'action du gouvernement à l'horizon 2021, de grands projets structurants ont été initiés, notamment dans le domaine de la protection du littoral contre l'érosion côtière et la construction de sites touristiques valorisant les ressources marines et fluviales. Le représentant du Bénin lance un appel aux investisseurs en relevant que son pays offre des conditions exceptionnelles aux créateurs de richesses et d'emplois. Signe du rôle primordial que les jeunes peuvent jouer dans la recherche de solutions aux problèmes environnementaux, un jeune béninois, M. Gildas Zodome, lauréat de la première édition du prix Jeune entrepreneur(e) francophone, a été promu pour sa créativité à travers son projet de promotion d'engrais et de pesticides biologiques respectueux de la santé publique et de l'environnement. Il remercie la Secrétaire générale de la Francophonie et la ministre de la Francophonie du Canada Nouveau-Brunswick pour cette initiative très encourageante et stimulante pour la jeunesse francophone. Il exprime la reconnaissance de son gouvernement à l'OIF pour les nombreuses actions menées au Bénin. L'Université Senghor d'Alexandrie a signé un accord avec le Bénin et vient d'ouvrir ses portes à Cotonou avec la création de cinq Masters spécialisés sur les questions du développement durable. L'accord-cadre signé à Antananarivo lors du XVI^e Sommet de la Francophonie dans le cadre de « La promotion de l'emploi par l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en Afrique de l'Ouest » commence à avoir des retombées. L'appui financier de l'OIF en 2017 a permis de former 140 jeunes étudiants incubés, dont 27 viennent de créer leurs entreprises. Il se réjouit que le Bénin ait été retenu sur la liste des quatre pays de l'Afrique de l'Ouest dans le cadre du programme « Initiative Jeunes Leaders de la Francophonie » (IJLF) qui, à l'horizon 2022, mettra sur le marché 2000 jeunes leaders entrepreneurs et créateurs d'emplois durables. Le Bénin dispose depuis le 13 juin 2017 de la loi sur le code numérique adoptée grâce à l'appui technique et financier de l'OIF et devient l'un des tous premiers en Afrique francophone à disposer de cet instrument qui fait de lui « le quartier numérique de l'Afrique ». Il remercie les équipes pour la qualité de l'organisation de la Conférence et se réjouit d'accueillir prochainement la Secrétaire générale au Bénin.

La représentante de la Dominique excuse l'absence de la ministre en raison de l'état du pays après le passage de l'ouragan Maria. Elle condamne les attentats et exprime ses condoléances au gouvernement et au peuple des pays du Mali et de l'Égypte. Elle souligne que les Caraïbes ont subi toute la force du changement climatique en septembre, alors que deux ouragans de catégorie 5 ont balayé l'Atlantique Nord, touchant 17 îles et endommageant gravement cinq d'entre elles, dont la Dominique qui a été presque complètement détruite. Il en est résulté la destruction de 90% des infrastructures et 100% de l'agriculture, la mort de 27 personnes et la disparition de 31 personnes. L'impact, massif, a touché tous les secteurs et a fait des ravages en termes de biodiversité. La plus grande partie des forêts a été détruite, ainsi que le parc national, patrimoine mondial de l'Unesco. 95% du pays reste sans électricité. Le système d'eau est compromis. La plupart des citoyens sont déplacés. La Dominique est intrinsèquement vulnérable aux chocs exogènes. La déléguée rappelle que la Cepalc de l'ONU rapporte qu'entre 1990 et 2017, les Caraïbes ont été touchées par 328 catastrophes naturelles, causant 31 milliards de dollars de dommages. La dette liée à ces catastrophes représente environ 70% de la dette publique de la région, qui est la plus endettée du monde. En raison de son statut de région à revenu intermédiaire, la Dominique a progressivement perdu l'accès au financement concessionnel et a dû financer la majorité de la reconstruction post catastrophe. Bloquée dans un cycle permanent de destruction-reconstruction, la Dominique a accumulé une dette considérable. Dans la nuit du 18 septembre, l'ouragan Maria a effacé 224% du PIB de la Dominique en l'espace de six heures, équivalent à 1,3 milliards de dollars. Le gouvernement est très préoccupé par la situation de la Dominique qui, en tant que pays à revenu intermédiaire mais extrêmement vulnérable et très endetté, constitue un dilemme pour les formules économiques traditionnelles. Réalité pour les petits pays vulnérables, le changement climatique constitue

une menace existentielle. Or, en tant que PEID, la Dominique n'a pas contribué à nuire à l'environnement. Elle n'émet pas de gaz à effet de serre mais compte parmi les premières dans la guerre contre le changement climatique, qui doit être menée collectivement. La Dominique a signé et ratifié l'Accord de Paris et prend des mesures en vue de sa mise en œuvre. Elle appelle les autres pays à faire l'effort d'opérationnaliser l'Accord. Elle demande que les pays développés mettent des fonds à disposition des pays en développement pour lutter contre le changement climatique. Elle remercie tous les États et gouvernements membres qui ont aidé la Dominique au niveau bilatéral et multilatéral et qui ont exprimé leur soutien et des promesses lors de la conférence des donateurs qui s'est tenue le 21 novembre à New York. Elle annonce que la Dominique sera présente à la CdP en décembre 2017.

Le Président salue cette vibrante déclaration. La nature se venge des actes des hommes, qui doivent prendre en charge leurs responsabilités respectives. À la Dominique et toutes ces îles de la région victimes de catastrophes naturelles, l'OIF déclare sa compassion et son soutien. Il attire l'attention de l'existence du fonds créé en 2010 à l'initiative du Cameroun pour soutenir les victimes de catastrophes naturelles. Il appelle les pays qui le peuvent à participer à ce fonds pour venir en aide aux pays frères.

Le représentant de la Moldavie condamne fermement les attentats et adresse ses condoléances aux familles des victimes. Il remercie le pays hôte ainsi que les collègues malgaches et togolais. Le thème de l'économie verte et bleue est extrait de la déclaration finale des Nations unies sur le développement durable visant les objectifs de 6 à 15. Sa mise en œuvre fait donc partie d'un engagement des États membres de l'ONU et donc des États membres de la Francophonie qui sont membres de l'ONU. Pour la Moldavie, la promotion des économies respectueuses de l'environnement et de la préservation de la nature fait partie des engagements est une priorité inscrite dans le programme du gouvernement, qui prévoit en particulier d'augmenter le taux des énergies renouvelables dans le mix énergétique jusqu'à 20% d'ici 2020. Il se félicite de l'initiative « offre verte pour la Moldavie » lancée par le Pnud qui répond aux attentes des entrepreneurs moldaves et de la création d'une plateforme nationale pour le développement écologique, qui favorise l'interaction entre les communautés d'affaires et les autorités publiques mettant en œuvre des projets de développement durable. La plateforme encourage également les échanges avec les entreprises étrangères qui développent des projets verts dans la région, faisant écho à l'engagement de la Moldavie de travailler avec les partenaires francophones pour la mise en œuvre de l'Accord de Paris. Il rappelle que le changement climatique est l'un des grands défis de notre temps, suivi des autres mutations profondes à l'échelle globale marquées par les phénomènes de terrorisme, de migrations, d'inégalités croissantes. Pour combattre ces défis dans la perspective de la mise en œuvre de l'agenda 2030, la mobilisation de la communauté francophone est impérative. La Moldavie soutient l'engagement et les valeurs défendues par l'OIF et encourage la Secrétaire générale à poursuivre son action en faveur du dialogue interculturel promouvant l'image d'une Organisation utile, transparente et durable.

Le représentant du Mali excuse l'absence du ministre. Il rend hommage à la Secrétaire générale pour les progrès. Il se réjouit du choix du thème en soulignant la pertinence d'échanger sur les enjeux liés au changement climatique, au développement durable et à la SEF dans la perspective de l'amélioration des conditions de vie des populations. Les économies nouvelles s'imposent de plus en plus. En plus des défis de l'environnement, les efforts de développement de nombreux pays du Sud sont freinés par le terrorisme ; la sécurité appelant une réponse collective. C'est tout le sens de la création du G5 Sahel, qui participe de la volonté commune des chefs d'État de mettre en commun leurs efforts et moyens pour lutter efficacement contre le terrorisme. Cependant, pour atteindre sa pleine capacité opérationnelle, une mobilisation multilatérale sera nécessaire pour avoir les ressources nécessaires d'ici mars 2018. Il lance un appel à participer à la conférence

internationale sur la sécurité et le développement au Sahel prévue prochainement à Bruxelles. Il remercie les États et gouvernements membres pour leur appui suite aux attentats et témoigne ses condoléances au peuple égyptien.

Le ministre des Affaires étrangères de la Tunisie remercie vivement la Secrétaire générale pour son engagement en faveur du rayonnement de l'Organisation et salue les efforts consentis pour la bonne tenue de la CMF. Il exprime sa solidarité avec l'Égypte et le Mali. Il estime que le terrorisme ne pourra être vaincu que par une action concertée et efficace de l'ensemble des pays. Saluant la pertinence du thème choisi pour la Conférence, il souligne l'importance de transformer les engagements en stratégies réalisables et en plans nationaux et de contribuer à la réalisation de l'agenda 2030. Un programme de coopération a été lancé avec les 16 agences onusiennes. Mentionnant les mécanismes de suivi et de « reporting », il rappelle que l'OIF a pour mission de donner corps à une solidarité effective, et constitue un cadre idoine. L'OIF pourra compter sur l'engagement de la Tunisie, qui est honorée d'abriter le Sommet de la Francophonie en 2020. En renouvelant ses remerciements, le ministre réitère le ferme attachement de son pays à un espace de coopération porteur d'espoirs et d'opportunités.

Le ministre des Affaires étrangères, de l'intégration régionale et du commerce international de Maurice partage la grande tristesse exprimée par l'ensemble des délégations suite aux événements qui ont touché le Mali et l'Égypte, en citant une planète, une humanité. Il évoque l'économie bleue, la sécurité alimentaire et la vulnérabilité des îles face au changement climatique dans sa région. La Commission de l'océan Indien reste la seule organisation francophone regroupant Madagascar, les Comores, les Seychelles et l'île Maurice. Des mesures ambitieuses devraient être prises pour la protection des ressources maritimes. La COI a pris 2 décisions : organiser dans deux mois un conseil des ministres sur la sécurité maritime et en avril une conférence régionale touchant la sécurité alimentaire. Au-delà des paroles, il appelle à passer à l'action, et à prendre en mains notre destin, se référant au témoignage de la Dominique. Les pays doivent, selon lui, prendre conscience de leur vulnérabilité. Il évoque une approche commune au niveau de l'océan Indien et une interdépendance entre l'ensemble des pays, qui partagent les océans. La COI a la responsabilité de presque 4 millions de km² d'océans, qui doivent être protégés, dont l'écosystème doit être respecté, et dont il faut pouvoir tirer les ressources nécessaires à la nourriture et au développement. Il espère que la Francophonie suivra de près cette conférence. En matière de sécurité alimentaire, le ministre informe la Conférence que son gouvernement a pour objectif de recenser les besoins en maïs de l'île de la Réunion, les regrouper avec ceux de Maurice, et en organiser la production à Madagascar, grenier de la région. Il conclut en rendant hommage à la solidarité francophone.

Le Président remercie le ministre mauricien pour ce plaidoyer engagé et vigoureux qui rappelle que la COI et l'OIF sont deux organisations sœurs et qui travaillent ensemble dans le cadre d'un accord de coopération renforcé.

Le ministre des Affaires étrangères du Cabo Verde s'associe pour condamner avec force les actes terroristes dont ont été victimes de nombreux pays francophones au cours de l'année et en 2016. Les événements qui se sont produits en Égypte et au Mali interpellent tous les pays, qui doivent s'associer dans la lutte à travers le monde. Il rend hommage aux victimes de barbarie et remercie la Secrétaire générale pour la qualité de ses propos d'ouverture. Il salue son engagement et le travail réalisé pour promouvoir les valeurs communes en vue de l'épanouissement de la jeunesse et d'un monde plus juste et plus solidaire. Il témoigne du recul de la langue française dans son pays. Cabo Verde a perdu l'Alliance culturelle française, notamment. Il lance un appel au secrétaire d'État français et à l'OIF en vue de la préservation, dans un pays lusophone, de la langue française, qui est une langue de culture et de savoir. Le gouvernement a pris l'initiative de réintroduire l'enseignement de la langue française au niveau de l'école primaire. S'agissant du thème,

son pays étant insulaire, il attribue une importance primordiale à l'économie bleue. Il participe activement à des réunions internationales pour débattre de la problématique des océans. Son avenir dépend de la bonne gestion des ressources halieutiques. En matière d'énergies renouvelables, son pays a fait des progrès remarquables : ainsi, 25% de l'énergie provient de l'énergie solaire renouvelable ; le ministre exprime sa solidarité avec ses collègues sur les vulnérabilités écologiques et économiques. Un groupe des petits États insulaires africains plus Madagascar a été créé pour défendre leurs intérêts communs dans les différentes instances internationales dont ils sont membres.

Le Président relève le rôle de l'OIF dans la défense du patrimoine commun qu'est la langue française, tout en rappelant le devoir de la France dans sa protection. Il se rallie à la déclaration du ministre du Cap Vert, témoignant de l'incompréhension similaire des malgaches face à la fermeture, par la France, des consultas, lycées français et d'autres institutions.

La ministre déléguée auprès du ministère des Affaires étrangères de la Coopération et des Nigériens de l'extérieur du Niger relève que le développement durable, l'inclusion sociale et la création des richesses sont indissociables de la paix et de la sécurité. Son gouvernement condamne avec la plus grande fermeté les derniers attentats perpétrés au Mali et en Égypte et présente ses condoléances aux peuples et aux gouvernements frères malien et égyptien. Le Niger demeure également régulièrement endeuillé par ces attaques terroristes dont le bilan de 2013 à ce jour s'établit à plus de deux cent cinquante éléments de forces de défense tombés sur le champ d'honneur et une prise d'otages de trente-deux femmes et enfants par la secte Boko-Haram. La ministre appelle à poursuivre et réduire les assaillants conformément aux décisions pertinentes des Nations unies et de l'OIF. Elle remercie la Secrétaire générale pour ses efforts de plaidoyer qui rendent toujours plus lisible l'Organisation et pour sa gestion efficace des ressources humaines et matérielles de l'OIF, dont le Niger est co-fondateur, ainsi que du choix des thèmes portant sur l'économie bleue et l'économie verte et, dans le cadre du huis-clos, sur les migrations et la protection des droits de l'Homme à l'épreuve de la traite des êtres humains. Le Niger s'insurge contre les faits de violations graves des droits de l'Homme et de migrants, notamment ressortissants des États membres, allant jusqu'à la traite des êtres humains, comme récemment en Libye où les migrants sont victimes d'esclavage et vendus aux enchères ainsi que dans la bande sahélo saharienne où Interpol vient de démanteler un réseau de traite des êtres humains. Elle renouvelle les remerciements de son gouvernement pour la visite officielle de la Secrétaire générale au Niger, qui restera mémorable, notamment pour les jeunes et les femmes entrepreneurs rassemblés dans des incubateurs que soutient la Francophonie, tel le Sitmen, ainsi que l'engagement pris d'apporter un appui au Niger dans le cadre de la réussite des prochaines échéances électorales par l'établissement d'un fichier biométrique. Le Niger souscrit à la création au sein de l'OIF de l'Entité pour la promotion de l'EFH, des droits et de l'autonomisation des femmes et des filles et charge son délégué permanent d'en assurer le suivi. En ce qui concerne la stratégie de la Francophonie pour la promotion de l'EFH, le Niger souhaiterait y voir inscrits des actions fortes et les cinq points suivants de sa déclaration de politique générale : instaurer un environnement institutionnel et socio-culturel juridique et économique favorable à la réalisation de l'équité et l'égalité du genre ; promouvoir les droits humains et lutter contre les violences faites aux femmes ; assurer l'intégration effective du genre en tant que variable dans toutes les études et recherches sur les conditions socio-économiques des populations ; renforcer les capacités des femmes en matière de leadership et leur participation aux instances de prise de décisions à tous les niveaux ; renforcer les capacités économiques des femmes à travers le développement de la micro finance ; appuyer l'entrepreneuriat féminin et l'installation d'équipement collectifs pour alléger les tâches domestiques. La ministre réitère sa conviction que la résolution des questions liées au genre et à la situation des femmes est la clé de la croissance économique bleue et verte. Elle termine en remerciant l'ensemble des États et gouvernements, plus particulièrement le Togo, la Roumanie et la France, pour leur contribution à la pleine réussite

de la conférence des femmes de Bucarest ainsi que celles du CPF et de la CMF. Le Niger adopte l'ensemble des résolutions présentées.

Le représentant du Congo excuse l'absence du ministre. Il se réjouit que l'économie bleue soit largement reconnue comme un puissant levier pour la protection des écosystèmes et de la biodiversité dans le monde. La résolution prise à Antananarivo s'inscrit dans le sillage des ODD, en particulier l'objectif 14. C'est dans la même optique qu'en marge de la CdP 22 à Marrakech, le Président Sassou Nguesso a proposé la création d'un fonds bleu pour le bassin du Congo. À la suite de la Conférence de Marrakech, la République du Congo a organisé en mars 2017 une conférence ministérielle de lancement du fonds bleu, couronnée par la signature d'un mémorandum d'entente portant création de ce fonds ; Brazzaville a ensuite accueilli la conférence des ministres de l'environnement et des finances de la CEEAC et de la CAE. Parmi les recommandations figure celle faisant du fonds bleu le principal outil financier de la commission du fonds bleu. Cette commission est depuis lors l'une des trois commissions « climat » de l'Union africaine. Le fonds bleu a pour objectif de mobiliser les ressources nécessaires auprès des États, des contributeurs et investisseurs en vue du financement et de la mise en œuvre des programmes et projets concourant au développement durable et à la promotion de l'économie bleue dans son champ d'intervention. Il vise la transformation structurelle des économies de la zone du bassin du Congo, en vue d'assurer un développement inclusif et durable de manière à éradiquer la pauvreté et d'améliorer le bien-être des populations en activant tous les leviers humains, financiers, techniques et technologiques et les opportunités offertes par l'économie verte et l'économie bleue. Le fonds bleu est un instrument financier qui traduit la volonté des pays concernés de continuer à faire de la lutte contre les effets néfastes du changement climatique et de la promotion d'un développement inclusif et durable une haute priorité dans la zone du bassin du Congo. Le représentant rappelle que les forêts du bassin du Congo constituent après l'Amazonie le deuxième massif forestier tropical dans la régulation du climat mondial. Il lance un appel à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour un soutien fort et robuste à l'opérationnalisation du fonds bleu.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie des Comores témoigne de sa vive émotion à l'annonce des attentats commis au moment où l'OIF œuvre pour la paix par le dialogue et exprime sa solidarité aux pays victimes. Il a une pensée particulière pour la Minusma au Mali. Il souligne la pertinence du rapport de la Secrétaire générale et du thème portant sur les problématiques de l'économie innovante et des économies bleue et verte. Il se réjouit que ces deux facteurs de développement économique et de réduction de la pauvreté aient été pris en compte. Il s'agira de définir comment les pays pourront travailler ensemble à travers l'OIF pour mettre en œuvre des mécanismes de changements structurels, catalyseurs. Ne pas mettre en danger les ressources naturelles constitue une priorité pour les Comores, vulnérables au changement climatique. Les experts scientifiques ont tiré la sonnette d'alarme. La communauté internationale a manifesté sa volonté de sauver la planète en adoptant par consensus l'Accord de Paris sur le climat. Son pays est engagé sur la voie de l'émergence. Son plan d'investissement a accordé une importance capitale aux économies bleue et verte. Un comité national pour l'économie bleue a été institué avec l'objectif d'élaborer une feuille de route. Il lance un appel à l'OIF pour les accompagner dans cet élan afin de développer la capacité de son pays de faire de l'économie bleue un vrai levier économique. Il compte sur la Secrétaire générale et encourage la diplomatie collaborative pour faire face aux défis de la sécurité, du terrorisme et de l'esclavagisme. Il invite la Secrétaire générale aux Comores pour se rendre compte des grandes réalisations de l'OIF et appuyer le dialogue politique national en cours.

La représentante de la Fédération Wallonie-Bruxelles tient à renouveler sa compassion à l'endroit des peuples égyptien et malien et, plus largement, à tous ceux frappés par la violence terroriste. Elle remercie la Secrétaire générale pour l'exhaustivité de son rapport qui

reflète fidèlement la situation politique et économique ainsi que les actions entreprises au nom d'une solidarité internationale francophone. Parmi les questions évoquées figurent la lutte contre la radicalisation, la lutte pour l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que la lutte contre les violences faites aux femmes, notamment dans les situations de conflit, trois défis sociétaux dans lesquels la Fédération se trouve fondamentalement engagée. Elle remercie la Roumanie pour l'organisation et l'accueil de la troisième Conférence internationale des Femmes à Bucarest. Revenant sur le thème de la session, elle souligne que les économies bleue et verte constituent de nouveaux vecteurs de croissance, d'inclusion sociale et de développement durable. Parallèlement, les dynamiques négatives que portent en eux le changement climatique forcent l'attention pour la préservation des écosystèmes bleu et vert : ainsi, que ce soit par leur attractivité intrinsèque ou par la nécessité absolue d'en protéger les natures, le développement de ces économies nouvelles appelle imagination et mobilisation. C'est à ce double titre que, pour la Fédération, l'économie bleue doit regrouper toutes les activités économiques présentes non seulement dans les mers et les océans mais aussi dans les cours d'eau et, plus largement, à tous niveaux de l'eau douce. Cet intérêt général marqué par la Belgique francophone ne tient pas à sa position géographique, sans accès direct à la mer mais, plus fondamentalement, parce que l'économie bleue est une réalité qui se décline sur toute la largeur du spectre, allant du transport fluvial international jusqu'à l'assainissement des eaux usées dans les plus petites localités. L'économie bleue renvoie aussi aux modèles de production des écosystèmes et de la résilience, en protégeant les aires marines. Elle favorise donc une approche soucieuse du développement durable et de l'environnement par la restriction des pertes et des émissions de carbone, et couvre une partie importante de l'économie appelée « verte ». Il n'existe pas un modèle unique d'« économie verte », qui revêt diverses formes selon les activités au niveau local. Le principe consiste à rechercher des débouchés économiques à partir de pratiques durables d'un point de vue social et environnemental, et vice versa. Au-delà encore de ces ponts qui les rapprochent, l'ambition circulaire appliquée aux économies bleue et verte offre à la Francophonie, via notamment l'échange des savoirs et savoir-faire au sein du Réseau des acteurs francophones de l'innovation, que la Fédération soutient, une opportunité de concilier coopération économique avec développement environnemental inclusif et durable. Il s'agit dès lors de projeter les pratiques et leur mutualisation que la Fédération favorise déjà dans le cadre de sa propre action de solidarité avec ses partenaires du Sud. Par ailleurs, la déléguée assure avoir trouvé très inspirants et enthousiasmants les témoignages de jeunes entrepreneurs qui abordent leur projet avec passion et engagement, avec une vision et une stratégie claires à la clé desquelles se situe le développement socio-économique de leur région, de leur pays et la création d'emplois. Comme l'a rappelé le ministre des affaires étrangères, la récente mission en Côte d'Ivoire a été l'occasion de souligner le rôle des entreprises dans la structuration durable de la filière cacao. Elle rappelle que la Fédération et la région de Bruxelles capitale se sont inscrites dans cette volonté de soutien des jeunes entrepreneurs de la filière cacao. Elle évoque également la cérémonie de remise du prix Jeune entrepreneur(e) francophone, éblouissante par l'enthousiasme, le génie créatif, la qualité des deux jeunes lauréats et bel exemple de mutualisation des complémentarités entre institutions de la Francophonie : il consacrait un jeune entrepreneur béninois dont les compétences managériales avaient pu être renforcées dans le cadre d'une formation de l'AUF et une jeune entrepreneure togolaise dont le lancement de la micro-entreprise avait été financé, en 2013, par la Conféjes. Elle termine en remerciant l'Administrateur de l'OIF et ses équipes ainsi que l'ensemble des acteurs et militants actifs de la Francophonie.

Le représentant du Vietnam exprime sa solidarité à l'Égypte et au Mali frappés par des actes barbares de terrorisme qu'il condamne avec la plus grande fermeté. Il se félicite du thème de la session de la CMF et soutient les trois projets de résolutions thématiques. Se trouvant au bord du Pacifique avec plus de 3000 kilomètres de côtes, faisant partie des pays les plus touchés par le changement climatique, le Vietnam apprécie tout particulièrement le débat sur les nouvelles économies, notamment l'économie bleue et l'économie verte. Le

gouvernement vietnamien a fait adopter la stratégie nationale de l'économie marine et la stratégie nationale de la croissance verte pour la période 2011-2020 avec la vision jusqu'à 2050. À cette occasion, le Vietnam salue l'initiative de la France en collaboration avec les États-Unis et la Banque mondiale de la tenue à Paris du Sommet sur le climat. Il remercie la Secrétaire générale pour son rapport exhaustif et pertinent sur les actions de l'OIF et salue Madagascar pour ses contributions importantes en qualité de président de la CMF. Le Vietnam est reconnaissant à la Francophonie d'avoir manifesté à plusieurs reprises sa préoccupation concernant la situation en mer de l'Est ou en mer de la Chine du Sud. Le Vietnam pense que le maintien de la paix, de la stabilité, de la sécurité et de la sûreté maritime et aérienne en mer de l'Est est dans l'intérêt de tous et espère que la Francophonie continuera à contribuer activement à la recherche, par la voie pacifique, d'une solution équitable respectant le droit international, dont la Convention de l'ONU de 1982 sur le droit de la mer. Il exprime le souhait que cette question figure dans le relevé de conclusions de la CMF. En tant que membre responsable de la Francophonie, le Vietnam contribue activement au maintien de la paix et de la stabilité dans l'espace francophone et dans le monde. Depuis 2014, des soldats vietnamiens ont été envoyés pour participer aux OMP de l'ONU, notamment en RCA ; les forces seront augmentées prochainement. Le Vietnam apporte également sa contribution à la mise en œuvre du projet Boutros-Ghali du maintien de la paix dans l'espace francophone. Déterminé à jouer un rôle plus actif sur la scène internationale, le Vietnam a décidé depuis 2009 de se porter candidat au poste de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies pour le mandat 2020-2021 dont les élections auront lieu en juin 2019 à New York. Candidat unique du groupe des pays de l'Asie-Pacifique, le Vietnam fait appel à la solidarité et au soutien francophones. Dans le domaine économique, le Vietnam salue les efforts de l'OIF visant à promouvoir la coopération économique et la coopération tripartite entre ses membres. Il est disposé à partager son expérience avec les pays membres de l'OIF, particulièrement en Afrique, dans les domaines tels que l'agriculture, les télécommunications, l'éducation et le numérique. Le délégué termine en réaffirmant son soutien à tous les efforts en faveur du rayonnement de la Francophonie dans la région Asie-Pacifique et à la coopération entre la Francophonie et l'Asean.

Le ministre des Affaires étrangères de l'Arménie salue la qualité du rapport qui témoigne de la diversité de l'action de la Secrétaire générale. Son gouvernement a inscrit les questions liées à l'environnement et au développement durable au titre des priorités de son action. Il salue les actions mises en œuvre par la Secrétaire générale en particulier pour faire face à la menace du terrorisme et présente ses sincères condoléances aux pays touchés et aux familles des victimes. L'Arménie a participé à la mission dépêchée en RDC. Il réitère sa ferme condamnation face aux actes de terrorisme qui ont affecté des États membres de la Francophonie et exprime ses sincères condoléances aux victimes. La participation de l'Arménie aux missions de paix de l'ONU témoigne de son engagement résolu en faveur de la paix et de la stabilité. Il témoigne à la Secrétaire générale son appréciation des efforts déployés pour renforcer le rôle de la jeunesse et la participation des femmes dans les processus de décision. Son gouvernement valorise l'initiative qui s'est concrétisée dans la tenue de la Conférence des femmes à Bucarest et soutient pleinement l'appel lancé à l'issue de la conférence, estimant que la stratégie de la Francophonie pour l'EFH pourrait figurer parmi les documents du XVII^e Sommet à Erevan en 2018. L'Arménie soutient les résolutions et décisions présentées.

Le ministre des Relations extérieures et de la Coopération internationale de la République du Burundi apprécie les facilités mises à disposition par la France et remercie le président de la CMF et la Secrétaire générale pour la qualité des travaux. Il informe la Conférence que son pays a demandé l'introduction de la langue française comme langue officielle au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et sollicite l'aide de l'OIF. Il évoque les défis multiples qui continuent de secouer l'espace francophone, liés aux phénomènes de changement climatique, comme le manque d'eau, El Nino y La Nina, le

terrorisme, etc. Il exprime ses condoléances aux gouvernements de l'Égypte et du Mali, suite aux attentats terroristes aveugles qui les ont une fois de plus endeuillés, affligeant doublement le Burundi, qui se bat contre le terrorisme, avec six bataillons (soit le quart des troupes de l'AMISOM) en Somalie. Ces attaques ont frappé des peuples frères du peuple burundais. Il mentionne également un phénomène révoltant, l'esclavage de type nouveau, ayant pour point d'ancrage la Libye qui, il y a quelques années, a connu une guerre atroce, qui a détruit les bases de l'État et laissé le pays en lambeaux. La vente aux enchères d'êtres humains doit cesser. Le Burundi a appelé à la mise en place d'une commission d'enquête, sous conduite de l'Union africaine. Il estime que ce problème s'inscrit dans un phénomène plus large, qui nécessite des solutions pérennes et humaines : les migrations doivent être ordonnées, humainement gérées et cesser de créer ou susciter le racisme et la xénophobie, comme c'est le cas dans certaines zones d'accueil. S'agissant du rapport de la Secrétaire générale, il estime que certains paragraphes ont été mal renseignés sur son pays. Il rappelle que le Burundi de fin 2017 n'est pas celui de 2015. La sécurité règne et les frontières sont bien gardées, comme l'ont constaté des organisations régionales telles que l'UA, la CEEAC, la Communauté de l'Afrique de l'Est. Le ministre espère que la délégation parlementaire conduite par le Président de l'APF, dont les membres ont pu visiter le pays, a également pu s'en rendre compte sur le terrain. Concernant le dialogue interburundais, il rappelle que dès le départ, les colloques se sont déroulés en deux modalités, en interne et à l'extérieur. Le volet interne se termine avec l'adoption d'un projet de révision de la Constitution. Il rappelle que les questions constitutionnelles relèvent du domaine exclusif des États et des peuples, et qu'il n'existe pas de modèle constitutionnel universel. En outre, les valeurs universelles des droits de l'Homme, de liberté d'expression et d'association et de bonne gouvernance se retrouvent dans le nouveau projet de Constitution qui sera soumis au peuple. En ce qui concerne le volet externe du dialogue inter-burundais, il informe la Conférence que la prochaine session s'ouvre le 27 novembre 2017, avec la participation de l'ensemble des 43 partis politiques reconnus au Burundi. Une centaine de personnes sont en route pour Arusha où l'ancien Président tanzanien, Benjamin Mkapa, compte mettre sur la table quelques points importants pour la préparation des élections de 2020. Cette session se déroule après une série de consultations de haut niveau, qui ont impliqué le Président Museveni de l'Uganda, médiateur, le facilitateur Mkapa et l'envoyé spécial du Secrétaire Général de l'ONU, l'ancien Président Michel Kafando, qui attestent que le processus suit son cours. En matière de droits de l'Homme, il salue le travail concerté du Groupe africain à Genève sur une résolution consensuelle au Conseil des droits de l'Homme tout en regrettant que le texte n'ait pas bénéficié de l'appui de tous les groupes. Il déplore une dimension qu'il qualifie de « négative », celle des « sanctions », promouvant une dichotomie entre les pays « bons » et les pays « mauvais » en droits de l'Homme. Il informe la Conférence que, suite au vote de la deuxième résolution portée par un autre groupe d'États, le Haut-Commissaire doit mettre en œuvre deux résolutions. Le Burundi attend d'être informé sur la marche à suivre. En ce qui concerne la CPI, il indique que la sortie du Burundi s'est faite de manière régulière, en vertu de l'article 127 du Traité de Rome. Il a déjà exprimé sa position face à l'annonce de l'ouverture de l'enquête par la Procureure, semble-t-il en dehors des délais prescrits. Le Burundi estime que depuis le 27 octobre 2017, il n'a plus rien à voir avec la CPI et qu'il a exercé son droit souverain de sortir d'une institution qu'il considère aujourd'hui encore comme inique. Le ministre évoque ensuite quelques situations dans l'espace francophone. En ce qui concerne la RDC, le Burundi réitère son soutien aux efforts menés par le gouvernement et la classe politique en vue de la tenue des prochaines élections dans un délai réaliste, compte tenu des contraintes, relevées par la Commission électorale. Il souligne le travail remarquable réalisé par l'OIF et l'encourage à plaider pour une approche juste, objective et non centrée sur des individus. Concernant le Togo, le Burundi salue les efforts menés par le gouvernement pour trouver des solutions pacifiques suite aux manifestations qui ont touché le pays. Sur le climat, il informe la CMF que le parlement burundais a voté à l'unanimité le projet de ratification de l'Accord de Paris. Sur la situation en mer de l'Est, le Burundi souhaiterait que cette question qui n'a pas fait l'objet de débat ne soit pas retenue dans les conclusions de cette conférence. Enfin, le Burundi exprime sa

disponibilité à travailler avec toutes les instances de la Francophonie. Il réitère son invitation à l'envoyé spécial de la Secrétaire générale, M. Pascal Couchepin, et attend la visite de la Secrétaire Générale de l'OIF au Burundi. En outre, à l'écoute de la Secrétaire générale, il constate que les conclusions semblent être tirées avant les rapports des délégations envoyées sur le terrain : l'APF qui revient du Burundi n'a pas encore rendu son rapport, l'envoyé spécial n'est pas encore allé au Burundi mais il est question du maintien de la mesure d'observation. Il relève un grand écart entre les conclusions et les mécanismes établis pour aboutir à celles-ci. Enfin, à la suite de sa délégation au CPF, il demande formellement la levée de la mesure d'observation prise contre le Burundi en 2015 et exprime la réserve formelle du Burundi par rapport à cet aspect du rapport de la Secrétaire générale.

Le représentant du Tchad remercie les autorités françaises pour leur accueil et exprime sa solidarité avec les peuples égyptien et malien meurtris et leurs gouvernements respectifs. Il rend hommage à l'engagement et à la passion de la Secrétaire générale et se rappelle son brillant plaidoyer à la table ronde du Tchad à Paris, à l'adresse des bailleurs, soulignant le rôle du Tchad et de son Président dans la lutte contre le terrorisme, mettant en exergue la consubstantialité du développement et de la sécurité. En effet, le programme national de développement (PND) est un programme de lutte contre la pauvreté et le terrorisme. Concernant la thématique des économies bleue et verte, il évoque le bassin du Lac Tchad où vivent 30 millions de Sahéliens appauvris, apeurés et terrorisés par Boko Haram. L'économie bleue et l'économie verte constituent le remède idoine à cette situation : si l'économie bleue s'épanouit au niveau d'un Lac Tchad revitalisé, des milliers de jeunes sahéliens intégreront ces économies, avec la pêche et l'agriculture, privant le terrorisme de vivier. Ces défis attendent d'abord les États membres de la Commission du Bassin du Lac Tchad mais aussi l'OIF.

Le représentant de la République centrafricaine exprime sa solidarité aux peuples frères du Mali, du Niger et de l'Égypte et condamne les événements odieux qui les ont touchés. Ces sessions revêtent un caractère particulier, permettant une appréciation des actions à mi-parcours. Il exprime la gratitude et la reconnaissance du président et du gouvernement de la RCA à l'OIF pour ses appuis multiformes aux efforts de paix dans le monde. En soulignant l'implication personnelle de la Secrétaire générale dans la recherche de solutions aux problèmes dans son pays, il salue son engagement à œuvrer sans relâche en faveur de la paix ; son dernier passage n'a apporté que des bonnes nouvelles : Bambari vit désormais sans armes ; le 15 novembre sera célébrée la journée internationale des femmes rurales. La RCA retrouve petit à petit le chemin de la stabilité. Le retour à l'ordre constitutionnel a permis l'élection démocratique d'un président. Il évoque la promotion de la langue française et souligne la pertinence du thème retenu pour la CMF tout en observant que ses objectifs ne sont réalisables que sous réserve de créer les conditions d'une véritable paix. Malgré les avancées notables, beaucoup reste à faire. Face aux immenses priorités fixées par le gouvernement, il souligne l'accompagnement nécessaire de la communauté internationale et des partenaires. Il sollicite l'appui de l'OIF pour adresser un plaidoyer à l'endroit des instances onusiennes pour la levée totale de l'embargo sur les armes en RCA. Le peuple compte sur l'appui multiforme de l'OIF pour gagner la guerre contre l'insécurité et l'instabilité.

Le représentant du Rwanda excuse l'absence de la ministre des Affaires étrangères. Il exprime sa vive émotion face aux attentats terroristes. Évoquant le thème retenu, il relève que le défi climatique concerne l'ensemble des États et représente pour l'homme un choix fondamental. L'homme détermine de façon irréversible sa perte ou sa survie en choisissant son mode de vie et son mode de consommation. Devant cet enjeu, les États doivent continuer à approfondir leur coopération dans le domaine de la lutte contre le changement climatique et de l'adaptation au changement climatique. Il remercie les États qui ont ratifié l'accord de Kigali relatif à l'élimination des hydrofluorocarbures. Cet accord représente une avancée significative et une étape essentielle pour respecter les engagements pris lors de la CdP 21. Le Rwanda se félicite que l'accord de Kigali puisse entrer en vigueur le 1^{er} janvier

2019, ayant été ratifié par plus de vingt pays, et rappelle ses efforts déployés et son engagement en faveur de la protection de l'environnement et la promotion du patrimoine culturel. Le Rwanda s'est engagé dans le reboisement des forêts détruites par des incendies et par le fait de l'homme, et a poursuivi son action avec l'interdiction de la production, de l'importation et de l'utilisation des sacs en plastique depuis une dizaine d'années. L'énergie privilégiée au Rwanda est l'énergie propre, le pays espérant atteindre d'ici moins de dix ans une énergie 100% propre et respectueuse de l'environnement. Le délégué remercie la Secrétaire générale d'avoir partagé les quelques exemple d'entreprises réussies par les jeunes. La politique mettant l'accent sur les jeunes et la parité des droits entre les femmes et les hommes garantit à tous une croissance certaine et un avenir sur la planète.

Le ministre de la coopération au développement, en charge de la Francophonie, de la République démocratique du Congo (RDC) remercie la France pour son accueil ainsi que le Togo pour la préparation de la Conférence ministérielle. Il salue le volontarisme, le dynamisme et l'implication de la Secrétaire générale pour le rayonnement de l'Organisation ainsi que pour les actions initiées notamment en direction de la jeunesse et des femmes et la recherche de solutions pour l'environnement et le développement durable. S'agissant de la biodiversité, il rappelle que la RDC dispose de ressources naturelles incommensurables, notamment en eau, forêt, faune et flore. Il signale la découverte récente des tourbières dans les marécages de Lokolama; qui va contribuer à la régulation du changement climatique par la production de carbone en milliards de tonnes. La RDC soutient le message de la Secrétaire générale qui a souligné l'urgence de mettre en œuvre l'Accord de Paris. Les États et gouvernements membres peuvent contribuer à catalyser sa mise en œuvre en tirant parti de leur démarche francophone qui transcende les clivages Nord-Sud. La RDC approuve l'ensemble des projets de résolutions ainsi que la proposition budgétaire. Le ministre condamne par ailleurs les attaques terroristes perpétrées au Mali et en Égypte ainsi que le traitement barbare que subissent les migrants en Lybie, actualité qui a poussé la RDC à rappeler son ambassadeur à Tripoli et à demander l'inscription de cette question à l'ordre du jour du sommet UE-Afrique qui se tiendra à Abidjan. Enfin, il rappelle que la RDC est en plein processus électoral; un calendrier est fixé pour des élections crédibles et transparentes et le gouvernement a donné tous les moyens nécessaires, en particulier financiers, pour leur organisation. Le ministre exprime sa gratitude à l'OIF, en particulier à la Secrétaire générale, pour son implication.

La représentante d'Haïti excuse l'absence du ministre des Affaires étrangères, retenu. Elle exprime une pensée particulière pour les pays frappés par les actes de terrorisme, qu'elle condamne avec la plus grande fermeté. Haïti réitère sa condamnation ferme et totale de l'esclavage que subissent en plein 21^e siècle des migrants en provenance d'Afrique subsaharienne, situation qui l'interpelle tout particulièrement au regard de son histoire. Rappelant qu'Haïti est situé dans une zone géographique où des cyclones et ouragans se forment chaque année, elle constate que le pays est appelé à subir la violence d'éléments naturels de plus en plus puissants en raison du changement climatique. Le gouvernement haïtien a pris des mesures fortes pour diminuer la vulnérabilité des populations, notamment lors de catastrophes naturelles comme les cyclones. Des leçons ont été tirées du passage de l'ouragan Matthew en 2016, qui avait dévasté le sud du pays, et mises en œuvre par la Protection civile lors du passage de l'ouragan Irma. Les conséquences du déchaînement de la nature peuvent être dévastatrices sur les petits États insulaires, quel que soit leur niveau de développement. Lors du dernier Sommet Caricom-Mexique, Haïti a réaffirmé son soutien total à l'Accord de Paris et a insisté sur la nécessité de renforcer les infrastructures de prévention des risques et désastres. Haïti encourage les initiatives de la Francophonie dans le domaine de l'environnement, qui sont déterminantes pour la sécurité des populations dans l'espace francophone. Le gouvernement s'est réjoui de la décision du Conseil de sécurité de mettre un terme à l'opération de maintien de la paix qu'il avait déployée sur place depuis plus d'une dizaine d'années. Cette décision traduit les résultats tangibles obtenus sur le terrain en matière de pacification de la vie politique et d'amélioration du climat sécuritaire.

Alors que l'espace francophone fait face à des problèmes de différentes natures, la tentation est grande pour certains États à situation politique, économique ou culturelle comparables de se regrouper au sein de l'OIF pour faire front. Faire totalement abstraction des différences serait illusoire, cependant, la déléguée appelle les pays membres à ne pas s'enfermer dans certains clivages et à continuer de s'unir autour de problèmes communs et les traiter dans les instances internationales compétentes. Le débat sur l'élargissement de l'espace francophone pose le défi de l'ouverture, tout en sachant préserver les valeurs de la Francophonie qui font la force de l'Organisation. Elle salue la pleine réussite de la Conférence des femmes de la Francophonie et souhaite que le réseau qui y a été organisé constitue un moteur dynamique pour l'entrepreneuriat féminin. Elle conclut en félicitant la Secrétaire Générale pour la qualité de son rapport et en saluant son dynamisme.

La ministre des Relations internationales et de la Francophonie du Canada-Québec remercie la Secrétaire générale pour son rapport qui montre la vitalité de l'espace francophone. Le Canada-Québec agit aux côtés de la Francophonie pour la construction d'un monde durable, juste et sécuritaire comme en témoigne sa nouvelle politique internationale. À cette fin, il lui paraît fondamental de poursuivre les efforts visant à accroître la prospérité. C'est pourquoi, le Canada-Québec encourage les initiatives qui diversifient les échanges économiques et de compétences au sein de la Francophonie. C'est le sens de l'appui du Canada-Québec à la stratégie économique, qui peut désormais s'appuyer sur l'Observatoire de la Francophonie économique basé à Montréal. Son gouvernement appuie de même les initiatives en faveur de l'éducation et de la formation technique de qualité en français. Au-delà des retombées positives, ces initiatives ont également une portée sécuritaire, d'éducation et permettent un accès partagé aux fruits du développement qui sont le meilleur rempart face aux tentations de la radicalisation. Les Québécois sont également convaincus qu'ils ont une responsabilité dans la construction d'un espace francophone plus juste et égalitaire. Le gouvernement continue d'appuyer les initiatives de l'OIF en faveur du renforcement des valeurs démocratiques. Il lui paraît important de s'engager dans la consolidation de l'État de droit. Il revient aux États et gouvernements membres de consulter plus régulièrement l'APF, vigie de la démocratie. Les québécois veulent voir s'épanouir en Francophonie les valeurs auxquelles ils sont attachés comme le respect des droits de la personne, qui inclut les minorités sexuelles et l'EFH. La ministre salue le succès de la Conférence des femmes à Bucarest dont les conclusions permettront d'alimenter le volet économique de la prochaine stratégie pour l'EFH en vue du Sommet d'Erevan. Enfin, elle rappelle le combat que mènent les québécois pour la promotion de leur langue et de leur culture. Comme il est ressorti de la Conférence d'Abidjan, la protection de la diversité culturelle permet la protection de la culture et des langues. L'Organisation doit maintenir son engagement et être attentive à ses membres et à la mise en œuvre des mandats qui lui sont confiés. Elle doit être irréprochable et ne pas craindre les comparaisons en matière d'administration, de gestion et de transparence. Dans cet objectif, elle doit être dynamique, flexible et engagée, tracer les lignes rouges face à l'indéfendable et se placer constamment à la hauteur des espoirs et des peuples, afin de faire entendre sa voix sur la scène mondiale.

Le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération, de la Francophonie et de l'Intégration du Gabon salue l'action en faveur de la paix, de la démocratie et de la réconciliation dans l'espace francophone. Son pays soutient l'action francophone pour que la mise en œuvre du PNR en RCA se poursuive. Au Mali, il salue les efforts des autorités en faveur du processus de pacification et de stabilisation avec la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation nationales. En RDC, il appuie les efforts en cours au niveau national, régional et international et soutient la recommandation de l'OIF de mettre en place un comité d'experts internationaux auprès de la Commission électorale nationale indépendante (CENI). Le gouvernement gabonais est attaché au respect des engagements internationaux en matière de lutte contre le terrorisme alors que l'Afrique est en proie à une insécurité grandissante perpétrés par des groupes terroristes qui sévissent dans de nombreux espaces francophones. Il déplore et condamne les récents attentats qui ont

cruellement endeuillé de nombreux pays et exprime sa solidarité aux pays et aux populations. Il félicite l'OIF et la Roumanie pour la bonne tenue de la Conférence des femmes à Bucarest et rappelle que le Gabon a été porteur, lors du Sommet d'Antananarivo, d'une résolution sur la création d'une entité en charge de la promotion de l'EFH et d'un observatoire. Le ministre assure que son pays s'engage à mettre à disposition son expertise en la matière à compter de 2018.

Le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la France constate que 2018 ouvre un cycle électoral dans un certain nombre de pays francophones. L'annonce par la RDC d'un calendrier électoral est une opportunité pour avancer. La priorité porte sur la finalisation du processus d'enrôlement et la publication d'un budget crédible. Il salue l'envoi d'une mission de haut niveau par la Secrétaire générale dans la région des Grands lacs, dans l'ADN de l'humanisme intégral évoqué par la Secrétaire générale, dont l'esprit doit présider à d'autres élections, telles que celles qui devraient se tenir en juillet 2018 au Cambodge. Notant que les actualités rapportent souvent, malheureusement, des événements dramatiques liés à la lutte contre le terrorisme, il rappelle en ce sens la mobilisation collective aux côtés du gouvernement malien. Il se réjouit du déplacement au Sahel, sous la présidence française du Conseil de sécurité de l'ONU qui a permis de faire prendre conscience de la réalité de la force conjointe du G5 Sahel et reconnaît la force et l'efficacité que lui apportent les appuis tant bilatéraux que multilatéraux. La France portera un projet de résolution au Conseil de sécurité précisant l'articulation entre la Minusma et la force conjointe. La France, qui est aux côtés du peuple centrafricain, se réjouit du renforcement du mandat de la Minusca. Le secrétaire d'État salue les interventions de la Dominique et de Haïti sur la situation climatique et rappelle que la France a aussi été touchée à Saint Martin et Saint Barthélémy, appelant à une action d'urgence. Il salue le choix de la Conférence de débattre d'un thème d'actualité, soulignant l'importance de déployer des actions concrètes en matière d'économies verte et bleue. Il invite tous les pays à assister à la Conférence sur le changement climatique qui se tiendra en décembre et remercie les délégations pour l'ensemble des contributions.

Le Président rappelle l'existence du Fonds de soutien aux victimes des catastrophes naturelles, qu'il est temps de financer pour se donner au niveau de l'Organisation les moyens d'une action concrète. Il demande à la Secrétaire générale de sensibiliser les pays membres, soulignant l'importance de montrer sa solidarité et son attachement à des valeurs fondamentales. Il salue avec la Secrétaire générale la richesse des échanges et des interventions parfois au-delà de ce qui était attendu, preuve de la vivacité de l'Organisation.

Au terme des débats, la Conférence adopte le budget révisé de l'OIF pour l'année 2018 et la résolution portant ouverture des crédits de l'exercice budgétaire quadriennal 2015-2018 de l'OIF au titre de l'année 2018. Elle adopte également les trois résolutions thématiques qui lui ont été soumises par le CPF, portant respectivement sur les économies bleue et verte ; le climat ; « la paix par un autre chemin » à travers l'éducation et le dialogue interreligieux et interculturel.

7. Huis clos des ministres et chefs de délégation

Thème : *Migrations et protection des droits de l'Homme à l'épreuve de la traite des êtres humains*

Le Président annonce que, pour la première fois, un huis clos se situe au niveau de la CMF. Il se félicite de cette initiative souhaitée par plusieurs délégations sur un thème grave au regard de l'actualité. À l'issue du huis clos, la CMF adopte une déclaration sur le thème : *Migrations et protection des droits de l'Homme à l'épreuve de la traite des êtres humains*.

8. Intervention du directeur exécutif d'Onusida

Le directeur exécutif d'Onusida, M. Michel Sidibé, exprime sa compassion à l'endroit du Mali et de l'Égypte. Il remercie la Secrétaire générale pour son activisme, son leadership, son combat quotidien et ses efforts inlassables pour porter la voix de la Francophonie. Les débats ont été très riches et montrent que la Francophonie n'est pas seulement un espace linguistique mais aussi politique, construit sur des valeurs communes de solidarité. Face aux transformations climatiques, technologiques, à la montée du terrorisme, à l'isolationnisme, au retour sur soi, la Francophonie constitue l'une des forces pour refuser l'aplatissement, continuer à valoriser la diversité, favoriser l'inclusion, afin que ceux qui sont exclus soient sur l'agenda. Le monde entier est révolté contre les violences faites aux femmes. Plus de 750 millions de femmes sont mariées avant l'âge de 18 ans, plus de 15 millions de jeunes filles ont connu une forme de violence avant l'âge de 18 ans. Le combat de la Francophonie est un combat sociétal qui nécessite une diplomatie mondiale de la santé qui ne peut être portée que par les ministres des Affaires étrangères. Le combat contre le sida était le combat contre l'exclusion, pour protéger les droits sociaux et les droits humains. L'activisme, l'innovation, la volonté politique ont permis de briser la voix du silence. Cet activisme lui permet de dire que sans l'appui des voix francophones, de la presse, des parlementaires, on n'aurait jamais pu atteindre là où on en est aujourd'hui. Il annonce que quatre millions deux cent mille personnes sont sous traitement aujourd'hui. On est en train de briser la colonne vertébrale de cette maladie. Il y a plus de personnes sous traitement qu'en attente. Très peu de pays aujourd'hui ont des mères infectées par le virus qui continuent à le passer à leur enfant. Le vrai problème est que ces médicaments ne sont pas encore produits en Afrique. Seulement 3% sont produits en Afrique. La Francophonie pourrait jouer un rôle dans la mise en place d'un nouveau partenariat public-privé et pour combattre le système frauduleux mettant à disposition des plus pauvres des médicaments falsifiés. M. Sidibé souligne le caractère indispensable de ce combat. Les voix de la Francophonie sont importantes : chaque année, 150 millions de personnes tombent dans la pauvreté absolue car elles doivent payer les médicaments de leur poche. Ce sont ces personnes qui cherchent à partir, qui n'ont plus de capital pour continuer à se battre dans leur pays. Il lui paraît indispensable de faire en sorte que la santé des populations devienne la garantie des économies verte et bleue. Il appelle à se battre contre cette absence d'équité. Il rappelle qu'au Sierra Leone, il existe un docteur pour 40 000 personnes ! Grâce aux gouvernements, l'Onusida avance pour mettre fin à ce combat contre le sida. Les progrès sont notables, mais le combat n'est pas encore gagné.

9. Points d'information

9.1. Suivi des engagements du Sommet d'Antananarivo

Le Président présente le tableau des engagements souscrits au Sommet d'Antananarivo élaboré par la délégation malgache et mis à la disposition des États et gouvernements. Il encourage tous les États et gouvernements membres à réaliser tous les engagements souscrits à Madagascar en 2016.

9.2. Préparation du XVII^e Sommet de la Francophonie (Erevan 2018)

Le ministre des Affaires étrangères d'Arménie réitère combien son pays est honoré que les chefs d'État et de gouvernement lui aient confié l'organisation du XVII^e Sommet, ce qui traduit à ses yeux l'appréciation de la force de l'engagement francophone en Arménie. En soulignant que son gouvernement est pleinement mobilisé pour sa réussite, il annonce l'institution par décret présidentiel d'une commission intergouvernementale présidée par le Premier ministre chargée de la coordination des préparatifs, de même que la mise en place d'un comité d'organisation relevant du ministre des Affaires étrangères qui travaille en étroite concertation avec le comité de pilotage de l'OIF. En ce qui concerne les dates du Sommet

d'Erevan, prenant en considération le calendrier international, l'Arménie propose qu'il se tienne les 11 et 12 octobre 2018, et qu'il soit précédé par les sessions du CPF le 7 octobre et de la CMF les 8 et 9 octobre. Dans la continuité de la Conférence ministérielle d'Erevan de 2015, le fruit de la grenade, symbole de paix et de prospérité, a été choisi pour le logo du XVII^e Sommet. L'Arménie compte donner une grande visibilité au déroulement du Sommet et souhaite que soit poursuivie l'initiative prise lors du Sommet d'Antananarivo de faire participer des représentants de la jeunesse aux réunions des instances de la Francophonie à Erevan. Afin de faire de cette rencontre un grand moment de convivialité et de mobilisation à travers des manifestations populaires, un concert de gala avec la participation d'artistes francophones renommés est prévu le 11 octobre, à la fin de la première journée du Sommet, précédant le dîner d'État. Un Village de la Francophonie où se dérouleront des activités culturelles est également envisagé au cœur d'Erevan, dont les festivités marquant le 2800^e anniversaire précéderont le Sommet.

Le thème proposé pour ce XVII^e Sommet de la Francophonie est : *Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : source de paix et de prospérité pour l'espace francophone*. L'Arménie accorde une grande importance à la notion de Vivre ensemble autour des valeurs humanistes partagées, estimant qu'il peut contribuer au renforcement de la cohésion sociale. Le ministre ajoute que son gouvernement se propose d'œuvrer à l'élaboration d'un document de référence de la Francophonie, un Pacte francophone pour le Vivre ensemble, qui permettrait d'acter l'ensemble des principes et valeurs qui régissent ce Vivre ensemble : les droits de l'Homme, la démocratie, la coopération, l'éducation, l'économie numérique, le dialogue des cultures et des religions, ainsi que la lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violents pouvant conduire au terrorisme, la xénophobie, les discours de haine, l'intolérance et toutes les formes de discrimination. À cet égard, il souhaite que les réseaux jeunesse de la Francophonie soient associés à cet exercice et puissent apporter leur contribution à ce document.

Le ministre signale en outre l'intention de son gouvernement d'organiser dans le cadre du Sommet un Forum économique de la Francophonie, avec l'objectif de promouvoir des contacts entre les hommes d'affaires et d'évoquer les enjeux et les perspectives de développement conformément à la Stratégie économique pour la Francophonie. Il accorde une grande importance à la consolidation institutionnelle, professionnelle des entrepreneurs francophones pour promouvoir les relations économiques et améliorer l'environnement des affaires. Dans cet esprit, il espère qu'une avancée pourra être enregistrée à Erevan pour le lancement d'un réseau des hommes d'affaires et des organisations patronales francophones.

Avant de conclure par la présentation d'un film sur les préparatifs et les sites choisis, il indique que le Sommet sera aussi l'occasion d'inclure dans les discussions des enjeux régionaux et internationaux, en plus des thématiques importantes que sont la diversité culturelle, la francophonie numérique, l'égalité entre les femmes et les hommes, le rôle de la jeunesse, le développement durable, la lutte contre le changement climatique, etc. Il appelle à conjuguer les efforts pour le succès collectif de ce XVII^e Sommet de la Francophonie.

Le Président remercie le ministre arménien des Affaires étrangères de la part de toute la Conférence. Il se dit assuré que le Sommet d'Erevan marquera d'une pierre blanche la vitalité de la Francophonie. Il mesure l'engagement de l'Arménie dans la préparation de cet événement et la mobilisation déployée pour sa réussite. Il prend note des dates du Sommet ainsi que du thème et du logo qui viennent d'être révélés et félicite son confrère pour l'accomplissement de ces premières étapes, en prodiguant ses vœux de plein succès dans toutes les phases du processus préparatoire, avec l'appui et les conseils de l'Organisation.

9.3. Rapport d'étape des travaux du groupe restreint du comité *ad hoc* sur les demandes d'adhésion ou de modification de statut

Le président du Comité *ad hoc* sur les demandes d'adhésion ou de modification de statut, l'ambassadeur Dritan Tola, rappelle que le groupe restreint qu'il préside a été mis en place par la Secrétaire générale lors de la 100^e session du Conseil permanent, tenue le 29 mars 2017 suite à la décision du CPF d'Antananarivo. Cette dernière a confié au Comité *ad hoc* sur les demandes d'adhésion ou de modification de statut la réflexion stratégique à mener sur le fonctionnement des instances, ainsi que sur les questions relatives aux statuts et modalités d'adhésion, notamment celle de la recevabilité des candidatures, à la place des Observateurs au sein de l'OIF et à l'élargissement de l'Organisation, mises en exergue lors de l'examen des demandes de candidatures en vue du Sommet d'Antananarivo.

À la suite de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par la Secrétaire générale dans sa lettre du 13 mars 2017 aux États et gouvernements, un groupe restreint d'une vingtaine d'États et gouvernements membres, représentatifs de la diversité géographique de la Francophonie, a donc été mis en place, dont la présidence a été confié à l'Albanie, et ayant pour mandat général de formuler des recommandations afin de :

- moderniser et dynamiser les travaux des Instances,
- revoir le rôle et la place des pays Observateurs,
- redéfinir les critères et les modalités d'adhésion.

La Secrétaire générale avait alors suggéré que le groupe de travail déposerait ses premières recommandations à l'occasion de la Conférence ministérielle de la Francophonie de novembre 2017. Au regard de l'avancée des travaux, le président présente, non pas des premières recommandations, mais un rapport d'étape de la réflexion du groupe de travail restreint. Ainsi, le Groupe restreint a tenu 8 réunions. Le président explique que la première séance du Groupe restreint a été l'occasion d'un échange général sur le mandat et la méthodologie de travail. Les réunions suivantes ont été consacrées à un débat sur le premier sujet de discussion prévu par le Groupe, à savoir le fonctionnement des instances de la Francophonie. Les débats se sont appuyés sur les textes réglementaires en vigueur et le rapport du groupe de réflexion sur le fonctionnement des instances mis en place en 2014.

Ces documents, ainsi que les contributions apportées par les membres du groupe restreint, ont été longuement analysés et ont montré la nécessité de préciser certaines règles de fonctionnement. À cet égard, des suggestions ont été faites concernant les attributions de commissions du CPF et les dépôts de candidatures pour l'accueil des conférences ministérielles et des sommets. Les échanges ont, en outre, confirmé le besoin de simplification et de valorisation des travaux des instances, ainsi que d'une plus grande subsidiarité et d'une meilleure spécification des rôles et mandats du Conseil permanent, de la Conférence ministérielle et du Sommet. Concernant ces derniers, une forte demande a été exprimée en faveur d'un cadre restreint réservé à un dialogue politique entre les Ministres et entre les chefs d'État et de gouvernement, durant leurs sessions respectives. Le président observe que cette demande est d'ores et déjà prise en compte à l'occasion de la présente CMF. Il en est de même pour quelques recommandations formulées par le groupe de réflexion de 2014, déjà appliquées de façon empirique.

Toutefois, ce groupe de travail est amené à approfondir la réflexion, tout en évitant de toucher à la Charte de la Francophonie. Il devra aussi échanger avec les acteurs institutionnels inscrits dans la Charte de la Francophonie. Il estime qu'il serait en outre intéressant de bénéficier de la présence d'experts de haut niveau ayant déjà accompagné la réforme et la modernisation d'autres organisations internationales ou régionales. Les prochains travaux du groupe devraient permettre d'affiner et de finaliser les recommandations, à la lumière des présentes sessions qui ont, par exemple, permis d'entendre des témoignages de jeunes, salués par la Conférence. La pérennisation et le renforcement de la participation des jeunes à la vie des

instances de la Francophonie, en lien avec la résolution adoptée en ce sens lors de la CMF d'Erevan en 2015, sera aussi en question. D'autre part, la succession des instances révélant régulièrement une impression de redites, la discussion sur leur articulation lors des séquences CPF/CMF d'une part et, CPF/CMF/Sommet d'autre part, devra aussi porter sur les voies et moyens d'améliorer l'interactivité lors des instances de haut niveau mais aussi sur le rythme et le nombre de réunions. Le groupe de travail abordera ensuite les autres volets de son mandat, notamment le rôle et la place des Observateurs ainsi que les critères et les modalités d'adhésion.

L'ambassadeur Tola termine son intervention en exprimant sa gratitude à la Secrétaire générale pour sa confiance et il remercie tous les membres du Groupe restreint pour leur précieuse collaboration et leur contribution active à cet exercice consistant à rechercher le bon équilibre pour le fonctionnement des instances de l'OIF.

9.4. Retour sur les VIII^{es} Jeux de la Francophonie

Le ministre des Affaires étrangères de la Côte d'Ivoire salue, au nom du président de la République ivoirienne, la Secrétaire générale de la Francophonie et la remercie pour sa présence pendant les VIII^{es} Jeux de la Francophonie qui se sont tenus à Abidjan. Cette présence a démontré le grand intérêt que portent la Francophonie et la Secrétaire générale aux Jeux et aux jeunes francophones. Il remercie également l'Administrateur de l'OIF pour la qualité de sa contribution et salue l'excellent accompagnement du Comité international des Jeux de la Francophonie (CIJF) et de son directeur. Cette présence a été un véritable gage de réussite de ces Jeux. Il exprime également toute la reconnaissance de la Côte d'Ivoire aux chefs d'État et de gouvernement ayant fait personnellement le voyage à Abidjan. Il les remercie d'avoir envoyé des délégations à ces Jeux qui ont réuni près de 3 500 jeunes. Enfin, il remercie les ministres de lui permettre d'évoquer à nouveau cette VIII^e édition des Jeux de la Francophonie. Le 11 juillet 2017, moins de dix jours avant le début des Jeux, le ministre rappelle qu'il s'était adressé au CPF, réuni en sa 101^e session à Paris, en promettant d'offrir à la Francophonie et à la jeunesse francophone des Jeux de référence, inoubliables, de grande qualité et un moment de partage et de communion à Abidjan. Il considère que ce contrat a été pleinement rempli. Le but était l'expression du talent de milliers de jeunes créateurs, artistes ou sportifs. Il insiste sur le caractère humain de ce projet, qui a mis en exergue les valeurs d'humanisme portées par la Francophonie et auxquelles adhère la jeunesse ivoirienne. Cet événement fédérateur a été source de fierté pour les ivoiriens. Il évoque les nombreux messages de remerciements venus du monde entier et les très bons chiffres d'audience obtenus, à savoir plus de 500 millions de téléspectateurs à travers le monde et sur l'ensemble de la durée des Jeux. Le ministre adresse ses remerciements au conseil d'orientation du CIJF et à sa présidente pour leur soutien multiforme et accompagne de ses vœux de succès le Canada Nouveau-Brunswick pour l'organisation des prochains Jeux de la Francophonie. Il conclut en remerciant TV5 Monde pour son appui qui a fortement contribué à la réussite des Jeux.

10. Communications des États et gouvernements membres associés et observateurs

Le représentant du Mexique exprime la conviction que l'ensemble des membres peuvent collaborer davantage aux actions prioritaires de la Francophonie. Il salue la volonté renouvelée de renforcer la place des observateurs, en soulignant que, fort d'une expérience solide des organisations multilatérales, le Mexique souhaite faire profiter l'Organisation de son expérience, notamment pour faire avancer l'État de droit. Il souhaite contribuer à la réflexion en cours et participer aux travaux des instances au-delà du bref droit de parole octroyé aux observateurs une fois par an. Il indique que le Mexique est de plus en plus engagé dans les OMP et a besoin de formation en langue française pour intégrer les OMP en Afrique ; la police fédérale est en outre intéressée à participer à la nouvelle opération en Haïti qui a besoin d'effectifs

maîtrisant le français. Enfin, il espère le soutien de l'OIF pour mener à bien d'autres projets de promotion de la langue française au Mexique.

La représentante de la Lituanie déclare que son pays promeut les valeurs de l'OIF et la mise en œuvre de ses objectifs. Concernant les économies bleue et verte, la Lituanie est engagée dans l'objectif de l'Union européenne de réduire d'au moins 40% d'ici 2030 les émissions de gaz à effet de serre. Elle participe à la coopération entre pays européens sur les énergies renouvelables et promeut l'innovation dans les entreprises lituaniennes.

La représentante de la Slovénie exprime ses condoléances aux familles des victimes des actes terroristes, commis récemment en Égypte et au Mali. Elle condamne avec fermeté ces actes barbares. Elle remercie la présidence malgache ainsi que la Secrétaire générale de l'OIF pour tous les efforts investis dans la préparation de la 34^e session de la CMF. Elle se félicite du choix du thème principal de cette conférence et remercie le Togo pour son investissement dans la préparation de cette réunion. La Slovénie souscrit pleinement l'engagement résolu de l'OIF en faveur du développement durable dont témoignent les thèmes choisis et la discussion menée pendant cette conférence, notamment l'économie bleue et l'économie verte, comme des nouvelles économies qui représentent un levier important pour le développement social et le développement durable. Elle se réjouit également des activités de l'OIF visant la réalisation des engagements émanant de l'Accord de Paris sur le climat. La Slovénie accueille avec satisfaction les initiatives en faveur de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme au regard de son attachement aux valeurs fondamentales qui sont celles de l'OIF, et souhaite les promouvoir également dans d'autres organisations internationales. Elle précise que la Slovénie est actuellement membre du Conseil des droits de l'Homme et fait preuve d'une coopération active au sein de celui-ci depuis son établissement en 2006. Elle souhaite d'ailleurs renforcer cet engagement avec la candidature annoncée pour le poste de président du Conseil en 2018. La Slovénie se félicite également de la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie économique pour la Francophonie et de l'action menée par l'OIF au niveau international. Elle apprécie les efforts et l'engagement de la Secrétaire générale dans ce domaine, en particulier, le programme dédié à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes qui donne des résultats concrets, y compris l'organisation de la Conférence des femmes de la Francophonie à Bucarest et ses conclusions. La Slovénie est signataire du Mémorandum de Partenariat de l'initiative francophone. En plus de la formation en français dans l'administration publique slovène, plusieurs séminaires techniques et professionnels ont été menés à bien. Elle souhaite que cette coopération se poursuive et s'accroisse. En conclusion, elle mentionne l'initiative du gouvernement slovène auprès des Nations unies de proclamer le 20 mai comme Journée mondiale des abeilles. Convaincue de l'importance des abeilles pour la sécurité alimentaire, le développement durable et la biodiversité, la Slovénie a présenté le projet de résolution à la deuxième commission de l'Assemblée générale des Nations unies avec le parrainage de 115 pays. Elle remercie les pays membres de l'OIF pour leur soutien.

Le représentant de la Bosnie-Herzégovine cite le terrorisme, l'instabilité géopolitique, les migrations, la persistance de la pauvreté et le changement climatique au titre des défis sans frontières. Il salue des discussions qui confirment la volonté politique de tous les États et gouvernements membres de relever ces défis. Son pays espère que les travaux présidés par l'Albanie ouvriront la voie à une participation accrue et plus active des observateurs. S'agissant de la recherche de solutions aux conflits dans l'espace francophone, il souligne les efforts de médiation dans la région des Grands lacs. Interpellé par la question de la transformation économique et énergétique des sociétés, il soutient la résolution sur les économies bleue et verte ainsi que celle sur le climat. Sixième pays à avoir ratifié la Convention d'Istanbul sur la lutte contre les violences faites aux femmes, la Bosnie-Herzégovine en fait un enjeu central.

Le représentant de Chypre mentionne la stratégie maritime nationale portant sur la pêche, la marine marchande et l'aquaculture. Il signale que la flotte chypriote figure au 10^e rang mondial

et au 3^e rang européen. Invoquant les besoins dans le domaine de l'environnement, il souligne que Chypre est l'un des pays européens les plus menacés par l'épuisement des ressources en eau. Son pays, qui est l'un des premiers à avoir ratifié l'Accord de Paris, a élaboré un nouveau traité interne sur la protection de l'environnement, inséparable des efforts pour l'atteinte des ODD. Il fait état de la présentation en juillet 2017 de l'examen national, qui a permis de constater des progrès significatifs dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Enfin, il salue la résolution sur « la paix par un autre chemin » et déclare que son pays est pleinement engagé dans le dialogue interculturel et interreligieux, en particulier auprès des jeunes.

Le représentant de l'Argentine exprime la solidarité de son pays avec l'Égypte et le Mali ainsi que son engagement actif en tant qu'observateur auprès de l'OIF, particulièrement en ce qui a trait aux valeurs essentielles de la paix, de la démocratie et de la promotion des droits de l'Homme, y inclus les droits des femmes. Convaincu de la vertu du dialogue et de la coopération multilatérale, il appuie la réflexion lancée pour enrichir l'interaction entre les membres de l'Organisation et les observateurs grâce à une participation accrue de ces derniers. S'agissant de l'économie bleue, il évoque un programme stratégique à long terme visant la mer d'Argentine et le plateau continental, dans l'optique de la conservation et de la durabilité. Son pays s'est engagé dans la protection de l'environnement et la lutte contre le changement climatique, et cherche à encadrer la croissance économique par des politiques rationnelles qui réduisent les risques environnementaux dans tous les secteurs. L'économie durable en lien avec les ressources marines est un axe majeur de l'action de l'Argentine, où a été lancé un projet tourné vers les économies bleue et verte, qui représentent de nouveaux moteurs de croissance. Il ne s'agit plus seulement d'accéder à de nouveaux marchés mais aussi de privilégier l'utilisation du numérique et de penser le monde de manière globale. À cet égard, l'Argentine, qui favorise la coopération technique Sud-Sud et tripartite, se tient à la disposition de l'OIF dans les domaines de l'innovation, des industries créatives, du renforcement de la vie démocratique et des droits de l'Homme, entre autres. En conclusion, le représentant signale que l'Argentine reprendra le 1^{er} décembre 2017 la présidence du G20, dont elle accueillera le Sommet en 2018. Dans ce cadre, elle mettra l'accent notamment sur l'agriculture durable.

Le représentant de la Corée du Sud fait part de l'adhésion de son pays à la défense des valeurs de la Francophonie dans sa région. Compte tenu des changements sans précédent qui ont pour effet de fragiliser les valeurs communes et la cohésion sociale, le thème des économies bleue et verte de cette CMF lui paraît opportun. Il note l'engagement de son pays à instaurer une croissance verte via une stratégie nationale à faible intensité de carbone et à œuvrer pour l'exploitation durable des systèmes océaniques en luttant contre la pêche illicite. Il précise que les Jeux olympiques d'hiver, qui se tiendront en Corée du Sud en février 2018, seront des Jeux verts s'inscrivant dans le contexte du développement durable. Ils inaugureront une série de Jeux en Asie du Nord-Est, avec Tokyo en 2020 et Beijing en 2022, et témoignent des valeurs de l'olympisme dans cette région. Il déclare que les Jeux de Pyeongchang se veulent les Jeux de la paix avant tout et que malgré l'escalade de tensions préoccupante suscitée par le dernier essai nucléaire nord-coréen du 3 septembre, son pays réaffirme son ouverture à des solutions pacifiques et diplomatiques. Il a proposé à l'ONU une résolution de trêve olympique et souhaite ardemment voir les deux Corées participer ensemble à la cérémonie d'ouverture des Jeux.

La ministre des Affaires francophones du Canada-Ontario offre au nom du gouvernement de l'Ontario et de la population ontarienne, ses plus sincères sympathies aux gens de l'Égypte et du Mali. Elle rappelle que l'Ontario est devenu un observateur au sein de l'OIF un an jour pour jour auparavant et exprime son immense fierté. Cette première année a été l'occasion d'explorer des possibilités d'ententes et de partenariats, de créer des rapprochements prometteurs et de poursuivre une intégration graduelle au sein de la Francophonie institutionnelle. Le Canada-Ontario, qui possède beaucoup d'atouts, a décidé pour 2017 de diriger sa contribution volontaire vers deux axes d'interventions prioritaires, l'éducation et la formation et l'EFH. L'accès à l'éducation et à la formation professionnelle et technique pour

tous les citoyens et citoyennes, qui fait partie des priorités de la Francophonie, est un facteur déterminant pour le développement humain et la croissance économique durable. Elle souligne que l'avenir fructueux de la Francophonie et de l'espace économique francophone ne peut être envisagé sans la prise en compte du rôle des femmes, qui sont essentielles au développement et à la croissance des communautés. Pour cette raison, la Première ministre de l'Ontario, M^{me} Kathleen Wynne, a envoyé une délégation issue de la société civile ontarienne à la Conférence des femmes de la Francophonie, à Bucarest. Elle souligne que son gouvernement a tenu, en collaboration avec l'OIF, une table ronde au Toronto Global Forum à l'automne. Cet événement s'est déroulé en français et a vu la participation d'intervenants tels que le Premier ministre de la République du Niger, le secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères de la France et le PDG de BlueOrange Capital. Elle souligne également l'entente de partenariat signée en juin entre la Société économique de l'Ontario et l'IFDD. La SÉO est devenue le premier organisme de la Francophonie en Ontario à signer une entente de coopération pour l'économie verte et le développement durable. Elle conclut en réitérant le ferme engagement du Canada-Ontario envers la Francophonie ontarienne, canadienne et internationale. Son gouvernement entend œuvrer de concert avec les partenaires de l'OIF en vue de faire rayonner la langue française, les cultures qui la caractérisent ainsi que la vitalité socio-économique de ses collectivités.

La représentante de la Géorgie salue la mobilisation des autorités françaises et l'accueil réservé à l'ensemble des participants et remercie les autorités togolaises pour leurs efforts en gardant l'espoir que la situation politique retourne bientôt au calme. Elle souligne la pertinence des thèmes de la Conférence. La situation politique, le changement climatique, le développement durable et les économies nouvelles sont devenus les sujets primordiaux de la vie quotidienne. Elle réitère le plein soutien de son gouvernement à l'OIF pour son action en faveur de la paix, de la démocratie et de la protection des droits de l'Homme. Elle exprime sa solidarité avec l'Égypte, le Mali et tous les pays touchés par le terrorisme et condamne avec fermeté les actes barbares qui menacent la sécurité et la stabilité des peuples et des pays. La lutte contre le terrorisme est devenue un sujet global et de mobilisation générale. Elle souligne l'implication active de la Géorgie dans les opérations internationales contre le terrorisme. Elle attire l'attention sur la prolifération des conflits malgré les efforts des gouvernements et des organisations internationales. Elle garde l'espoir que l'OIF continue à jouer un rôle important dans la résolution de ces conflits et porte le message de paix. Elle exprime en outre sa préoccupation quant aux conséquences dramatiques que peuvent apporter le changement climatique, notamment sur la santé et le patrimoine naturel. Elle salue les initiatives prises et les actions déployées par les acteurs de la Francophonie. L'objectif des politiques climatiques est de combiner l'accroissement des richesses produites et la préservation de l'environnement, dans une logique de développement durable. La Géorgie reste fidèle aux engagements pris de la CdP 21 à la CdP 23 et par l'Accord de Paris. Rappelant que la Géorgie est membre observateur de l'OIF depuis 2004, elle souligne son attachement à la coopération avec l'Organisation, avec laquelle elle partage la position sur le rôle de la diversité culturelle et du dialogue interculturel pour la consolidation de la paix. Elle souligne la collaboration étroite de la Géorgie avec l'AUF, qui a contribué aux activités d'un certain nombre d'étudiants et de chercheurs géorgiens. Elle termine en remerciant la Secrétaire générale et saluant le rôle important que joue l'Organisation au niveau international.

Le représentant de l'Autriche réitère l'attachement de son gouvernement aux valeurs de la Francophonie. Il salue son engagement en faveur de l'économie verte basée sur l'inclusion et la durabilité. Il se réjouit que la Secrétaire générale mette les jeunes au cœur du projet en relevant que ce sont eux qui sont porteurs de nouvelles idées. Il souligne l'importance de s'investir pour le futur et le vivre ensemble. La voix de l'OIF est également attendue sur le plan politique, et la mise en place d'un réseau de prévention de la radicalisation leur semble primordiale. De même, il insiste sur l'importance des OMP au sein de l'ONU, rappelant que l'Autriche est contributeur de longue date, y compris pour les opérations en Afrique.

L'Académie diplomatique de Vienne joue un rôle notamment par le biais de la chaire francophone de science politique. Il souligne la qualité des programmes de formations de diplomates et souhaite vivement la poursuite des efforts qui portent leurs fruits. Son pays demeure très attaché à la solidarité francophone et continuera à prendre sa place au sein des travaux de l'OIF.

Ayant excusé l'absence du ministre des Affaires étrangères, **le représentant de la Croatie** exprime la fierté de son pays d'appartenir à la famille francophone depuis déjà 13 ans. La Croatie est un pays touristique, conscient de l'importance des questions liées à l'économie verte et au développement durable. Il s'engage de manière notable à contribuer à la paix dans le monde à travers sa participation aux OMP. La Croatie a participé aux cinq missions déployées sur des territoires relevant de pays membres de l'Organisation. Situé entre Europe centrale et méridionale, son pays a organisé à Dubrovnik une conférence internationale sur l'Europe. La Croatie est membre du conseil des droits de l'Homme pour la période 2017-19 et s'engage sur la protection des peuples les plus vulnérables. Elle a à cœur la défense de l'EFH. Le représentant souligne l'importance du sommet UA-UE sur le thème de la jeunesse. La Croatie est fière de sa longue tradition en français. L'Institut français fête cette année son 95^e anniversaire. Le mois de mars a été consacré à la Francophonie. La Croatie se prépare à assurer la présidence du Conseil de l'Union européenne en 2020. Citant le proverbe « pouvoir, c'est vouloir », le représentant salue la faculté de la Secrétaire générale à développer le dialogue.

Le représentant du Qatar excuse l'absence du ministre. Il condamne les violations des droits des migrants en Lybie et les attentats terroristes qui ont touché l'Égypte et le Mali. Il remercie le Togo pour le choix du thème sur les économies verte et bleue. Le Qatar déploie tous les efforts pour assurer aux qatariens les meilleures conditions de confort, de prospérité et de santé. Il est conscient que des conditions de vie ne pourront être assurées qu'à la condition de garantir une lutte sans merci contre toutes les formes de pollution et un approvisionnement suffisant en nourriture. Il s'arrête sur le concept de l'économie bleue et estime que l'OIF a toutes les capacités pour participer à cet effort colossal et contribuer à la créativité inédite pour réaliser cet objectif et obtenir ce que l'économie verte et l'économie bleue peuvent apporter. Le Qatar a accueilli la CdP 18 en 2012, est membre fondateur de GGGI, un institut qui aide les pays en développement à adopter des stratégies de croissance. Le Qatar est également signataire de l'Accord de Paris sur le changement climatique et le niveau des aides accordées par le Qatar aux pays en développement a atteint plus de 0,87% de son PIB. Au-delà de sa contribution aux efforts de la communauté internationale pour combattre le terrorisme, le Qatar a créé 300 000 emplois dans les pays d'Afrique du Nord et contribue à la scolarité de 7 millions d'élèves dans 42 pays. Le Qatar partage les valeurs de la Francophonie et du droit international. Il a joué un rôle de médiateur pour la paix et la stabilité dans plusieurs pays membres. En lien avec les discussions sur les possibilités d'une interaction avec la nature pour assurer un avenir digne à l'humanité, il affirme que l'État du Qatar est sous le joug d'un blocus imposé par des États frères qui adressent à son encontre de fausses accusations afin de freiner la diversification de son économie entamée en 1995. Ces pays refusent que la Francophonie discute de cette situation tout en appelant à une discussion au sein des instances concernées par les affaires des pays arabes, alors qu'ils refusent depuis plus de six mois toute discussion dans tous les forums. Si la Francophonie, fondée sur les valeurs du dialogue, de la tolérance et de la diversité culturelle, n'est pas concernée par un blocus imposé contre un pays membre, il se demande alors quelle instance internationale peut l'être ? Il implore, tout particulièrement la France, pays ami, de renouveler l'appel à lever ce blocus qui entraîne de grandes souffrances et d'amener tout le monde à la table des négociations. En adressant ses remerciements à la France, pays hôte, à l'OIF, et à la Secrétaire générale, il se réjouit que cette conférence nourrisse les esprits sur des sujets essentiels pour l'avenir de l'humanité.

En saluant la Conférence au nom du ministre des Affaires étrangères, **le représentant de la Serbie** se félicite que l'OIF ait accepté son initiative d'organiser un séminaire de la Francophonie à Belgrade le 8 novembre, sur le thème de la coopération institutionnelle entre la Serbie, les pays de l'Europe centrale et orientale avec l'OIF et les potentialités francophones de la Serbie. Le séminaire a été très bien accueilli. Il félicite l'OIF pour ses succès et pour toutes les activités entreprises sur le plan international. La Serbie salue l'engagement de l'OIF, qui contribue activement au renforcement du dialogue des acteurs internationaux. Elle s'associe aux valeurs de l'OIF fondées sur la devise « égalité, complémentarité, solidarité » et à ses engagements sur le plan de la promotion de la diversité culturelle et linguistique. Elle soutient ainsi l'usage de la langue française dans le cadre des relations internationales ainsi que les autres activités de l'Organisation liées à la promotion de la paix, de la démocratie, des droits de l'Homme et du développement de la coopération dans le domaine de l'économie durable. La Serbie souhaite faire pleinement partie des activités de l'OIF en contribuant à l'harmonisation de ses objectifs et activités avec les défis auxquels le monde est et sera confronté. La priorité de la politique étrangère de la Serbie étant son adhésion à l'Union européenne, son gouvernement est pleinement consacré au progrès et à l'ouverture de nouveaux chapitres de ces négociations. En même temps, la Serbie s'engage à promouvoir la coopération avec d'autres grands pays, comme les États-Unis, la Russie, la Chine, et la coopération avec d'autres partenaires dans le monde entier. La Serbie souhaite prendre une grande part dans le travail des organisations régionales et internationales, ces activités reposant sur sa détermination à mener une politique de paix. Le représentant rappelle que son pays a signé, lors de la CMF de 2015, dans le cadre du programme « le français dans les relations internationales », un mémorandum de partenariat relatif à l'initiative francophone nationale pour la période 2016-2018. Un autre accord est en cours de préparation, l'Accord de coopération pour la période 2019-2022. La Serbie renforcera ses activités portant sur la coopération institutionnelle avec la Francophonie dans les domaines de la culture, de l'éducation, de la science et des autres programmes relatifs à l'OIF en mettant l'accent sur sa contribution au volet culturel, politique et économique et la coopération avec les pays de l'Europe centrale et orientale dans tous les programmes se rapportant à des affaires européennes. Bien que le Kosovo, qui n'est pas reconnu comme État par la Serbie, ait obtenu le statut d'observateur lors du Sommet de Dakar, le représentant souligne que son pays ne veut pas que quiconque soit isolé mais reste opposé à toute politisation inappropriée des organisations internationales spécialisées comme le sont l'OIF ou l'Unesco. La Serbie est attachée au dialogue entre Belgrade et Priština sous le patronage de l'Union européenne et soutient la participation de Priština aux activités régionales et internationales, mais d'une manière neutre et conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité de l'ONU. Enfin, le délégué souligne la volonté politique de son gouvernement de faire un grand pas en avant et de consolider sa coopération avec l'OIF en la formalisant institutionnellement. Après onze ans de coopération avec le statut d'observateur, la Serbie souhaite devenir membre à part entière de l'Organisation et participer aux activités et à ses programmes clés.

Au nom du Premier vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, **le représentant du Kosovo**, remercie la présidence de la CMF ainsi que le soutien du pays hôte. Il condamne les attaques odieuses qui ont frappé des pays francophones amis et exprime sa solidarité avec les familles des victimes tout en affirmant son soutien aux gouvernements et aux peuples qui luttent contre le terrorisme. Ces attaques rappellent l'importance de l'OIF et les valeurs partagées de paix, de démocratie et de droits de l'Homme, véhiculées par la langue française et la diversité culturelle et linguistique et à travers l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche. L'adhésion du Kosovo à l'OIF en tant qu'État observateur a donné un élan à la Francophonie dans son pays. Depuis 2014, les programmes et activités francophones ont triplé au Kosovo. Les institutions du Kosovo soutiennent fortement le développement de la Francophonie et réalisent des projets divers. L'Université de Pristina a adhéré à l'AUF en janvier. En février 2018, la création du Centre de réussite universitaire sera inaugurée, dans le but de développer des activités supplémentaires pour les

francophones à l'Université de Pristina. Le Kosovo a exprimé son souhait de participer au programme « Les Initiatives nationales francophones 2019-2022 » pour la formation de diplomates et de fonctionnaires en langue française. Des mesures de planification et de coordination ont déjà été prises pour faire de ce programme et de cette coopération avec l'OIF un succès. Le Kosovo a participé pour la première fois aux Jeux de la Francophonie 2017 à Abidjan et ses participants ont gagné deux médailles d'Or. Le Kosovo a l'intention de devenir un membre de plein droit de l'Organisation. Il rappelle qu'au Kosovo, 70% de la population est âgée de moins de 35 ans. La jeunesse de son pays est connue pour sa créativité, surtout dans le domaine du numérique, des arts visuels, de la musique et de la filmographie. L'OIF a ouvert des portes de coopération pour les jeunes. Le Kosovo partage les valeurs démocratiques et pacifiques de l'Organisation, mais également son engagement pour un développement économique durable, équitable et responsable. L'OIF est l'une des organisations clés pour le Kosovo, en termes de couverture géographique, mais aussi en tant qu'Organisation avec une dimension politique. Depuis son adhésion en 2014, le Kosovo a été un partenaire constructif de l'Organisation et de ses États membres. Il informe la Conférence que la reconnaissance du Kosovo, la veille, par Madagascar, en tant qu'un État souverain et indépendant, va ouvrir des possibilités de coopération et a donné naissance à une amitié entre les deux pays. Il souligne ce message symbolique et invite tous les pays membre de l'OIF à établir leurs relations diplomatiques avec le Kosovo. Il observe que l'OIF ne soit pas être politisée, mais être utilisée pour faire avancer les coopérations multilatérales et bilatérales. Il termine en remerciant la Secrétaire générale pour ses réalisations et en l'assurant de l'engagement du Kosovo pour la promotion des valeurs francophones.

Le représentant de l'Uruguay, ayant excusé l'absence du ministre des Affaires étrangères, adresse ses félicitations à la Secrétaire générale et adhère aux regrets exprimés à l'égard du Mali, du Niger et de l'Égypte pour les abominables attentats qu'ils ont subis. L'Uruguay fête cette année sa cinquième année d'appartenance à la famille francophone. Son histoire a été marquée profondément par la culture francophone et les valeurs qu'elle porte. La Francophonie est célébrée tous les ans avec l'organisation de multiples activités à travers le pays durant le mois de la Francophonie. Pendant les vingt dernières années, des progrès considérables ont été réalisés dans les domaines de l'énergie, de l'éducation, de la santé et du développement scientifique et technologique. Dans le domaine de l'énergie, l'énergie éolienne a été très fortement développée et donne 40% de l'énergie électrique du pays, dont les énergies renouvelables représentent 80% de la production totale. Dans le domaine de l'éducation, l'école publique, laïque, obligatoire et gratuite a été érigée à la fin du XIX^e siècle, ce qui a permis d'éradiquer l'analphabétisme. D'importants efforts sont entrepris pour améliorer l'enseignement secondaire. Depuis 2006, tous les enfants uruguayens disposent, depuis la maternelle jusqu'à la fin du cycle secondaire, d'un ordinateur offert par le gouvernement, profitant du fait que le pays est entièrement relié à la fibre optique. Le pays constate toutefois une régression de l'enseignement de la langue française. Un accord établi pendant la visite du Président de l'Uruguay permettra d'utiliser ce réseau pour développer l'enseignement du français. Dans le domaine de la santé, l'Uruguay a mis en place un système qui garantit l'accès aux soins à tous les habitants du pays, quels que soient leurs revenus. Dans les sociétés modernes, l'accession à la connaissance est devenue le levier essentiel du développement. L'Uruguay a accompli des progrès considérables dans ce domaine, grâce à une aide très importante fournie par la France, tout particulièrement à travers l'implantation à Montevideo d'un Institut Pasteur, véritable bijou technologique intégré dans le Réseau mondial des Instituts Pasteur qui développe une coopération importante avec les pays d'Afrique. L'Uruguay devrait, pour toutes ces raisons, être en mesure de contribuer au développement du monde francophone. Le délégué exprime toutefois un regret concernant le statut des pays observateurs, qui ne leur permet pas d'établir une coopération efficace, et espère que la Secrétaire générale accueillera cette demande.

La représentante du Monténégro exprime ses condoléances les plus sincères et la solidarité de son pays aux autorités et aux familles des victimes des actes terroristes en Égypte et au

Mali. Elle réitère son soutien et son engagement à la promotion des initiatives de l'Organisation et des valeurs de la Francophonie et salue le travail de la Secrétaire générale et de son équipe. Le Monténégro appartient à une région multiethnique caractérisée par la richesse des différences linguistiques, culturelles et historiques, mais aussi une région complexe qui a connu, dans le passé, un nombre de défis et où la préservation de la stabilité a été, et demeure, une priorité. Par conséquent, de nombreuses et exigeantes réformes ont été réalisées, conformément aux normes européennes et euro-atlantiques dont le résultat est l'adhésion du Monténégro à l'Otan et le progrès considérable dans le processus de l'adhésion à l'Union européenne, créant ainsi les conditions supplémentaires pour la poursuite d'un développement démocratique et économique du Monténégro et de la région des Balkans de l'Ouest. Elle rappelle que le Monténégro est un des premiers États à intégrer les objectifs de l'Agenda de développement durable 2030 dans sa Stratégie nationale de développement durable, et qui, en ratifiant l'Accord de Paris, s'est aligné sur les pays assumant pleinement la responsabilité de préserver un environnement sain et durable pour tous les habitants de la planète. En rappelant le lien fondamental entre la croissance économique équitable et le développement responsable, d'une part, et la stabilité globale, de l'autre, le Monténégro s'engage pleinement à créer les conditions pour un développement durable qui, en préservant des sources naturelles et la croissance économique équilibrée, protégera les catégories de ses citoyens les plus vulnérables et créera un espace économique de coopération et de solidarité. Elle souligne le rôle particulier de l'entrepreneuriat et l'autonomie économique des femmes. Avec le programme des Nations unies pour le développement, le gouvernement du Monténégro est en train de réaliser le projet du tourisme responsable et de réduction de l'émission de carbone, afin de se positionner en 2020 comme la destination touristique verte. Une grande partie du Nord du Monténégro, le bassin Tara, est classé réserve mondiale de biosphère de l'Unesco, ce qui oblige le pays à suivre une stratégie de développement économique durable en respectant les ressources naturelles. La représentante cite également l'objectif de la préservation du milieu marin et exprime sa gratitude au Prince Albert II et à sa Fondation pour le partenariat dans le cadre de l'ACCOBAMS et le soutien dans ce domaine. Elle souligne l'importance du Protocole signé avec l'OIF, qui permet la réalisation des programmes de formations et d'apprentissage de la langue française, d'une importance particulière dans le renforcement des capacités de l'administration monténégrine dans le cadre des négociations d'adhésion à l'Union européenne. Elle se réjouit de la poursuite de cette coopération, notamment pour la période 2019-2022. Elle exprime également la satisfaction de son pays quant aux programmes culturels organisés au Monténégro en coopérations avec l'Institut français, dans le cadre des Journées de la Francophonie, contribuant à la promotion de la langue et de la culture françaises. Enfin, elle salue la récente proposition des groupes de travail de solliciter les pays observateurs, dans le respect de leur statut, afin qu'ils apportent des contributions écrites et consolident leur participation au renforcement des valeurs et des actions de la Francophonie. Ce geste permettra d'approfondir la coopération.

Le représentant des Émirats arabes unis réitère l'attachement de son gouvernement aux valeurs et aux objectifs de la Francophonie, comme en témoigne l'inauguration récente du musée Louvre Abou Dhabi, le premier musée universel de la région. Évoquant l'intervention de la délégation du Qatar, il relève que la rupture des relations politiques et commerciales, ainsi que d'autres mesures prises à l'égard de l'État du Qatar, sont des mesures légitimes et proportionnées. Il souligne qu'elles ne constituent en aucune façon un blocus du Qatar : ses aéroports et l'espace aérien restent ouverts et ses ports maritimes continuent à fonctionner à pleine capacité, accueillant bateaux et marchandises. Les gouvernements de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, du Bahreïn et des Émirats arabes unis, en affirmant leur engagement ferme à chercher des solutions politiques conformément aux efforts louables de l'État du Koweït, ont souligné dans une réunion tenue au Caire le 5 juillet 2017 qu'il était essentiel pour la résolution de cette question que le Qatar affirme son engagement de respecter les six principes qui reflètent par ailleurs les valeurs et les objectifs de l'OIF : 1/ combattre l'extrémisme et le terrorisme, interdire leur financement et refuser l'hébergement de leurs chefs ; 2/ interdire tous les actes et les formes d'expression qui propagent, incitent ou justifient la haine et la violence ;

3/ respecter les termes de l'accord de Riyad 2013 et l'accord complémentaire 2014 ratifié par le Conseil de coopération du Golfe ; 4/ affirmer son engagement aux résultats émanant du sommet des pays arabes et islamiques avec les États-Unis tenu à Riyad en mai 2017 ; 5/ s'abstenir de s'ingérer dans les affaires intérieures des États ; 6/ affirmer son alignement aux côtés de la communauté internationale et de l'OIF pour faire face à toutes les formes d'extrémisme et de terrorisme. Les Émirats arabes unis gardent bon espoir gardent bon espoir que la sagesse l'emportera dans cette affaire, et affirme son profond respect et une grande estime pour le peuple du Qatar.

Le représentant de la Slovaquie présente les salutations du ministre des Affaires étrangères, qui n'a pu être présent en raison de sa fonction de président de la 72^e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Il réitère le soutien de la Slovaquie à l'action menée par l'OIF, aux côtés d'autres acteurs internationaux comme les Nations unies, dans la lutte pour la paix, contre la pauvreté et pour le développement durable. Conscient de l'atout que représente l'usage de la langue française à travers le monde, véritable lien entre les civilisations et les cultures facilitant le dialogue et conduisant à la compréhension mutuelle et à la solidarité, la Slovaquie se réjouit de l'assistance de l'OIF en matière de formation. Les formations ont permis le perfectionnement en langue française de centaines de fonctionnaires publics slovaques. Dans le cadre du mémorandum de partenariat, la République slovaque a mis l'accent sur le français dans la diplomatie en préparation de la présidence slovaque au Conseil de l'Union européenne en 2016, et continue à préparer sa présidence de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en 2019. La Slovaquie s'engage à renforcer la visibilité de l'appartenance à l'OIF. Dans le cadre d'une initiative francophone nationale, la Slovaquie a organisé, en juin 2017, le séminaire régional afin de partager son expérience de la présidence du Conseil de l'Union européenne avec 22 fonctionnaires des pays européens membres et partenaires de l'OIF. De plus, la Slovaquie envisage d'organiser en 2018 un séminaire portant sur la réforme du secteur de la sécurité, domaine dans lequel la Slovaquie a acquis une expertise importante dans le cadre des Nations unies. La Slovaquie est par ailleurs active dans l'assistance au développement et soutient donc pleinement la dimension économique de la Francophonie. Dans ce contexte, le représentant salue les résultats de la Conférence des femmes de la Francophonie de Bucarest, en novembre 2017, qui a été organisée avec la participation active de la Slovaquie, et réaffirme le plein soutien de son pays à l'appel des femmes francophones de Bucarest en faveur de la promotion des droits des femmes et de leur accès au marché du travail, de la promotion de l'entrepreneuriat des femmes et de l'innovation et du leadership des femmes dans la gouvernance économique.

11. Communication de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

Le président de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), M. Jacques Chagnon, exprime sa solidarité avec les victimes des attentats terroristes qui ont frappé l'Égypte et le Mali et condamne fermement ces actes. Il présente les actions qui ont mobilisé l'APF depuis la dernière réunion à Antananarivo. Tout d'abord il réaffirme que l'APF, en tant que vigie de la démocratie, porte et continuera de porter la plus grande attention aux préoccupations exprimées par les acteurs politiques et la société civile togolaise. En lien constant avec sa section togolaise, l'APF a d'ailleurs organisé, les 8 et 9 novembre, un séminaire-atelier pour les députés et les fonctionnaires de l'Assemblée nationale du Togo portant sur l'optimisation du travail parlementaire par la gestion électronique des documents.

Il informe de la récente mission de l'APF assemblée au Burundi suite à l'invitation conjointe des présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale du Burundi. Face aux sanctions auxquelles fait face actuellement la section burundaise de l'APF, celle-ci a souhaité permettre à une délégation de l'APF de venir rendre compte de la situation politique et sécuritaire du pays. Depuis la session de Berne en juillet 2015, le Burundi fait en effet l'objet d'une mise sous observation et voit l'ensemble de sa coopération institutionnelle suspendue. Dans une dynamique de diplomatie parlementaire, la présidence de l'APF s'est engagée à conserver

un dialogue avec les présidents de l'Assemblée nationale et du Sénat burundais. La délégation, paritaire femmes-hommes, était composée des membres du Bureau de l'APF, dont le président de l'Assemblée nationale de Madagascar, de la présidente du réseau des femmes et députée du Cameroun, d'une députée de la République démocratique du Congo (RDC) et membre de la commission politique de l'APF. Il informe que les constats et les conclusions de la mission seront présentés aux membres du Bureau de l'APF en début d'année 2018. Au cours de cette mission, il précise que les membres de l'APF ont pu rencontrer les autorités parlementaires, mais aussi le président de la République, le président de la Conférence des évêques du Burundi, le président de la Commission de Vérité et réconciliation, des représentants de l'opposition parlementaire et de la société civile, le ministre des Relations extérieures et de la coopération internationale, d'anciens chefs de l'État, le représentant du Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'Homme des Nations unies au Burundi et des représentants des corps diplomatiques francophones.

Le projet de révision constitutionnelle, l'Accord d'Arusha, le retrait de la Cour pénale internationale, la situation politique et sécuritaire, les violences, les disparitions forcées et les atteintes aux droits de l'Homme, le processus de réconciliation nationale et la sortie de crise, le sort des réfugiés ainsi que la situation économique du pays, sont autant de sujets qui ont été abordés grâce à la diplomatie parlementaire, qui constitue un outil avantageux permettant de dialoguer, de s'entretenir sur des questions parfois délicates entre pairs, entre confrères et consœurs parlementaires, d'égal à égal. Les parlementaires, représentants des peuples francophones, ont d'ailleurs la ferme volonté de jouer un plus grand rôle grâce à la diplomatie parlementaire dans la prévention et la médiation des crises qui secouent chaque jour notre espace francophone, en mettant notamment en œuvre des missions de prises de contact et d'information et en participant activement aux missions organisées par la Francophonie.

Président de l'APF depuis le 11 juillet 2017, il rappelle qu'il a choisi comme thème de son mandat la révolution numérique. Rassembleur, ce thème a fait l'objet d'un plan portant sur ses différents aspects. Une ère nouvelle s'ouvre sur des changements d'une ampleur inégalée depuis la révolution industrielle et qui va modifier radicalement les Sociétés. Il estime que les parlementaires doivent, par conséquent, se saisir rapidement et efficacement de ces nouveaux enjeux pour répondre aux attentes de leur population. Il présente les grandes lignes de ce plan, pour lequel il demande le soutien des États et gouvernements membres.

Le premier axe retenu concerne l'égalité face au numérique. La fracture d'accès au numérique entre les femmes et les hommes est réelle. Le cybersexisme, ou l'écart dans le marché de l'emploi, dans les technologies de l'information, sont des sujets d'intérêt pour les parlements. La gouvernance du numérique, notamment le volet lié à la cybersécurité, est un autre axe d'approche de ce plan. Les parlements francophones peuvent apporter des réponses législatives concrètes à ces problématiques. Les thèmes liés à l'accès au numérique seront également abordés, pour réduire les différences entre pays développés et en développement, de même qu'entre milieux ruraux et urbains. Moteur de création de richesse et d'inclusion sociale, le numérique est un élément essentiel et incontournable des formes d'économies nouvelles que l'espace francophone veut promouvoir afin de faire baisser le taux de chômage chez les jeunes et de leur permettre d'avoir le choix de demeurer dans leur pays. La question de la démocratie numérique comporte notamment le gouvernement en ligne qui constitue une avancée formidable pour l'accès à l'information de nos populations. Enfin, la diffusion numérique en français, la culture numérique et les plateformes de cours en ligne sont également des jalons essentiels pour faire briller la Francophonie sur la toile. Il affirme que chaque commission, chaque réseau, chaque programme de coopération de l'APF a pris ce plan à bras le corps et participe à sa mise en œuvre pratique et remercie l'OIF et la Secrétaire générale pour son soutien ainsi que chacun des ministres présents à la Conférence.

Depuis la dernière Conférence ministérielle de la Francophonie, en novembre 2016 à Madagascar, il précise que l'APF a également continué d'œuvrer pour une meilleure coopération

parlementaire. Des séminaires parlementaires ont été organisés : à Niamey, en avril 2017, sur l'état civil ; à Cotonou, en mai 2017, sur le parlement et les droits de l'Homme ; à Bangui, en juillet 2017, sur le rôle de législateur ; et à Conakry, en septembre 2017, sur le contrôle parlementaire des systèmes de sécurité. Le Réseau des femmes parlementaires a également effectué un séminaire sur la protection des droits et l'autonomisation des femmes à Yaoundé au Cameroun, en octobre dernier. Soucieux de continuer à former les fonctionnaires parlementaires, des formations diplômantes sur l'administration et l'organisation du travail parlementaire sont mises en place : à Lomé, en mai 2017, pour les fonctionnaires béninois et togolais, mais aussi au Cambodge, en octobre dernier, pour les fonctionnaires de la sous-région asiatique de l'APF. Par son programme Noria, l'APF contribue aussi à l'amélioration des systèmes d'information au sein des parlements, en développant des outils de travail basés sur les technologies de l'information et de la communication ; les parlements du Bénin, du Togo, de Madagascar et du Mali ont bénéficié de ce programme au cours de cette dernière année. L'APF compte sur les États et gouvernements membres pour continuer à lui donner les moyens de remplir la mission qu'ils lui ont confiée et il les remercie pour leur soutien sans faille.

Concernant l'action de l'APF en faveur de la jeunesse francophone, le programme de coopération pour les jeunes parlementaires a porté ses fruits. Les jeunes représentants devraient bientôt se constituer en Réseau pour prendre toute leur place au sein des instances. Il rappelle que cela fait plus de dix ans que l'APF organise également tous les deux ans le Parlement francophone des jeunes, une simulation parlementaire pour illustrer, avec les nouvelles générations, le modèle de la démocratie parlementaire. La dernière édition, qui s'est tenue en juillet 2017 à Luxembourg, a, une nouvelle fois, montré la pertinence de ce programme. Il salue la Secrétaire générale et l'assure que l'APF continuera à s'activer pour mener à bien le projet d'implication des jeunes dans les instances de la Francophonie. Enfin, il rappelle que l'assemblée consultative a fêté, en juillet dernier, cinquante ans d'histoire de la Francophonie parlementaire, en se réunissant à Luxembourg, lieu fondateur de l'APF. Un ouvrage a été publié avec Gallimard retraçant l'histoire de l'APF et de la Francophonie parlementaire.

12. Dates et lieu de la prochaine session de la Conférence ministérielle

La Conférence convient de tenir sa 35^e session les 8 et 9 octobre 2018 Erevan

13. Questions diverses

Le représentant du Cameroun transmet le message de son ministre sollicitant, d'une part, l'expertise technique de la Francophonie au profit du Centre d'édition et de production pour l'enseignement et la recherche (CEPER) de Yaoundé et, d'autre part, le soutien à la candidature camerounaise au poste de secrétaire général adjoint de l'Organisation mondiale des douanes, dont l'élection aura lieu en décembre à Bruxelles.

14. Examen et adoption du relevé des décisions

La Conférence adopte en fin de séance le relevé des décisions de sa 34^e session.

15. Cérémonie de passation des pouvoirs de la présidence de la CMF

15.1. Allocution du président sortant de la CMF

Le ministre malgache des Affaires étrangères relève la symbiose entre l'Organisation et Madagascar, en soulignant que c'est dans son pays que la Francophonie a commencé à se construire institutionnellement. En effet, rappelle-t-il, en 1966, lors de la Conférence des chefs d'État de l'Organisation commune africaine et malgache, tenue à Antananarivo, plusieurs personnalités africaines, dont le Président Senghor, avaient proposé la constitution d'une

communauté francophone définie comme « *une communauté spirituelle de nations qui emploient le français, que celui-ci soit langue nationale, langue officielle ou langue d'usage* ». Il rappelle en outre que c'est à la CMF tenue à Madagascar en 2005 qu'a été adoptée la Charte sur laquelle repose toujours l'Organisation. Cette symbiose s'est concrétisée encore davantage en 2016 avec l'implantation du Bureau régional pour l'océan Indien de l'OIF et la tenue du XVI^e Sommet de la Francophonie à Antananarivo sur le thème : *Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde*. À l'heure du bilan, le ministre remercie l'ensemble des États et gouvernements pour leurs marques de sympathie et de confiance, et exprime la gratitude du gouvernement et du peuple malgaches, qui sont fiers d'avoir pu organiser le Sommet de la Francophonie dans leur pays. Il estime que cet événement a grandement contribué au rayonnement diplomatique de Madagascar et au renforcement de la crédibilité de la Grande Île auprès des investisseurs privés et publics. Au titre des retombées directes, il mentionne les accords de coopération bilatérale conclus avec le Canada, la France, le Maroc, Monaco et le Vietnam. Outre l'expertise acquise pour l'accueil d'une manifestation internationale de cette envergure, le Sommet a permis de montrer la solidarité francophone à travers l'adoption de la Déclaration d'Antananarivo et de plusieurs résolutions thématiques. Avant de passer le relais au confrère arménien, dont le pays sera l'hôte du prochain Sommet, le ministre relève l'engagement constant de Madagascar en qualité de président de la CMF, avec l'appui indéfectible de l'OIF, qui déploie beaucoup d'énergie et se mobilise sur tous les fronts, qu'il s'agisse de crises politiques ou de questions de développement. Parmi toutes les manifestations ayant émaillé la présidence malgache, il cite la Conférence sur la lutte contre le terrorisme et la prévention de la radicalisation à Paris en 2016 et la Conférence des femmes de la Francophonie tenue au début de novembre à Bucarest. Il conclut en saluant l'attachement du peuple arménien aux valeurs communes et en exprimant le soutien de Madagascar et ses vœux de plein succès au nom de tous.

15.2. Allocution du ministre du pays hôte du XVII^e Sommet de la Francophonie, président de la CMF

Au moment où l'Arménie reçoit la présidence de la CMF, le ministre des Affaires étrangères expose toute la fierté que sa délégation ressent pour l'honneur qui lui est fait. Il renouvelle l'expression de sa profonde gratitude aux chefs d'État et de gouvernement des pays ayant le français en partage pour la confiance qu'ils ont témoignée à l'Arménie en lui confiant l'organisation du prochain Sommet de la Francophonie. Il mesure l'immensité de la tâche pour en assurer la réussite, en collaboration avec la présidence malgache, la Secrétaire générale et tous les États et gouvernements membres de l'Organisation. Il salue le remarquable travail accompli par la présidence malgache pendant les deux ans de son mandat et déclare close la 34^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie. Il compte sur la coopération de toute la famille francophone pour faire du Sommet d'Erevan un grand succès.